

28-03-76 00107 1-905 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE 001
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPNI D-745136

CTCUM: tout est à recommencer

par Gisèle Tremblay

La fin de la grève n'est pas pour aujourd'hui à la Commission de transport (CTCUM).

Le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a relancé samedi à la cantonnade une offre salariale déjà rejetée qui, loin de ramener les grévistes au travail, a provoqué un durcissement du conflit.

Le front commun CSN s'est en effet empressé de déclarer nulle sa solution: d'une part, parce que la hausse proposée (12%) a déjà été repoussée à l'unanimité il y a un

mois; d'autre part, parce que la proposition ne leur a aucunement été soumise à la table de négociation; enfin, parce que le projet est assorti de conditions inacceptables tel l'arbitrage.

Entre-temps, les chauffeurs d'autobus et de métro, mis en lock-out pour la durée de la grève, cherchent à récupérer leurs salaires et comptent se rendre au travail demain, avec le risque de se heurter aux lignes de piquetage autant qu'à des portes closes.

Autres informations, page 3

St-Léonard: Choquette n'a pas encore réussi à imposer son compromis

par Louis Fournier

Rien n'est encore réglé à Saint-Léonard!

Le ministre de l'Éducation, Jérôme Choquette, après avoir affronté hier deux auditoires italo-québécois agressifs, a accepté de recevoir une délégation des parents cet après-midi, à son bureau de Montréal, afin d'étudier les "cas particuliers" qui lui seront soumis parmi les 182 enfants qui n'ont, actuellement, d'autres choix que d'aller à l'école française.

Lors d'une assemblée surchauffée de quelque 500 personnes, au sous-

sol de l'église Notre-Dame de Pompéi — d'où s'était fait "expulser", dès le début, le président de la commission scolaire Jérôme LeRoy, M. Raphael Iadluca —, le ministre a défendu sa solution au problème soulevé par l'application de la loi 22 à Saint-Léonard: l'école française mais avec 45 minutes par jour d'anglais, dès la première année, afin de donner une "bonne connaissance" de la langue seconde aux enfants néo-québécois.

Hué à quelques reprises, M. Choquette a avoué qu'il n'écarterait pas la solution des cas particuliers

et qu'il réfléchirait sérieusement au problème des familles dont "l'esprit" serait brisé si les "bambini" vont à l'école française alors que les aînés sont déjà à l'école anglaise.

"Réfléchissez"

Manifestement, les parents craignent que la commission scolaire Jérôme LeRoy ne soit pas en mesure de donner à leurs enfants, s'ils vont à l'école française, un enseignement "satisfaisant" de l'anglais. Ils doutent de la "bonne foi" de la commission, qui les avait déjà échaudés. Ce à quoi

M. Choquette a répondu qu'il avait autorité sur la commission et que tout serait mis en oeuvre pour répondre aux exigences des parents. Plus encore, cet enseignement "accélééré" de l'anglais s'intensifiera dès l'an prochain, a ajouté le ministre, "sur mon honneur".

A son auditoire fort sceptique, M. Choquette a lancé, en terminant: "Réfléchissez avant de dire non car c'est là la seule vraie solution à long terme au problème".

Nos informations en page 4

Avant tout, le pouvoir (Claude Morin)

RIMOUSKI (LE JOUR) — M. Claude Morin, membre de l'exécutif national du Parti québécois, a déclaré hier à Rimouski que la priorité pour les militants de ce parti doit être de tout mettre en oeuvre pour remplacer, dès la prochaine élection, le gouvernement Bourassa qui croule dans la corruption et l'impuissance.

Désirant nuancer quelque peu le contenu d'une interview publiée samedi par Le Soleil, M. Morin a nié qu'il soit devenu impatient face à certains "idéologues" du Parti québécois pour qui l'indépendance constitue un principe sacré et intouchable. Mais il a tenu à rappeler que le PQ doit prendre le pouvoir avant de réaliser cette indépendance.

Pour M. Claude Morin, pour avoir la chance de remplacer le gouvernement Bourassa, le PQ doit en finir une fois pour toutes avec les batailles à la Bourault, qui datent de 1962-63.

Autres informations, page 4

Gardiens et longs cheveux

OTTAWA (PC) — Les gardiens des pénitenciers fédéraux se sont prononcés la semaine dernière pour la coupe de cheveux obligatoire pour les détenus, se plaignant de ce que le port des cheveux longs et de barbes est une marque de malpropreté, est dangereux et cache les traits du visage.

Au cours d'un congrès de la section de l'Alliance de la fonction publique relevant du solliciteur général Warren Allmand, les quelque 80 délégués ont adopté une résolution demandant l'interdiction pour les détenus de porter les cheveux longs, pas plus longs que quatre pouces.

Selon un des vice-présidents de la section, M. Peter Twyman, de Kingston, Ont., les détenus, des qu'ils commencent à purger leur sentence, se laissent pousser les cheveux et la barbe et ne ressemblent plus aux photos que possède la direction du pénitencier.

"En cas d'évasion, les photos qui nous sont remises remontent probablement à trois ou quatre ans, dit-il. Nous recherchons quelqu'un qui a l'air d'un être humain et nous sommes alors incapables de les reconnaître".



Au milieu de pétards, de cris et de dragons, la communauté chinoise fêtait cette fin de semaine la traditionnelle fête de la lune. Comme toujours, les enfants étaient les plus heureux... (Notre photo-reportage, page 8)

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Editorial Grandeurs et misères de la loi 22

par Laurent Laplante
page 10

Patrimoine Les ponts couverts du Québec

—page 2

Cabano

J.-Y. Morin
poursuit
sa tournée

—page 4

Hochelaga

La lutte
est maintenant
engagée

—page 5

Monde

Indignation
face à la
répression
en Espagne

—page 7

André Raynauld est pessimiste quant à l'avenir

Le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynauld, a la conviction que l'économie mondiale connaîtra bientôt de profondes mutations. Le Québec et le Canada seront particulièrement touchés par ces changements dans les années '80 et, estime M. Raynauld, la croissance économique pourrait bien ralentir plus fortement encore que dans les années

l'une d'ordre économique, l'autre d'ordre démographique. La plus sérieuse de ces considérations, estime le président du Conseil économique, est la baisse du taux de na-

mission Question Period du réseau CTV, hier soir, M. Raynauld a affirmé que le gouvernement Trudeau devrait apporter une attention toute particulière à l'idée d'imposer une surtaxe à toutes les augmentations de salaires et de prix jugées exagérées.

que qui sera peut-être plus accentué au Canada que dans les autres pays industrialisés peut s'expliquer ici, selon M. Raynauld, par deux considérations principales:

Autres informations, page 5

Un petit chef-d'oeuvre de cruauté au Quat'Sous

—page 13

Un événement d'octobre en musique à l'Outremont

—page 13

Deux gains pour les Expos et un pour les Alouettes

—page 14

Les vins
ANTONIN RODET



ANTONIN RODET

MAÇON-VILLAGES

APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

LA COMPAGNIE J. B. DUBOIS LITTE. MONTREAL, CANADA

ANTONIN RODET

sont aussi bons \$3.70
qu'on le dit



PSST !!!
PEUGEOT
504
25 MILLES
AU GALLON
DE JAUNE
quelques 1975

Biarritz

10.825 Racette — 323-1900

SOS patrimoine

Ponts couverts du Québec

par Alain Duhamel

Au détour d'une route des Cantons de l'est, un lecteur, M. Aimé Trotter, s'est arrêté devant un pont couvert.

"En passant par Cookshire, nous écrit-il, j'ai pu admirer ce vieux pont couvert à l'entrée du village, venant d'East Angus par la route 28. Cette très belle relique qui date de 1835 a encore très solide allure en dépit des coups de vandales: plusieurs goupilles ont été arrachées, des noms ont été gravés au couteau".

"Aucune affiche, aucune notice ne renseigne le voyageur! Maintenant en retrait de la route moderne, son aspect de délaissé ne peut que lui attirer les services des malfaiteurs".

"Tant de millions engloutis dans des projets de gloire, si peu pour la sauvegarde de notre patrimoine qui se meurt".

Un inventaire du ministère du Tourisme et du ministère des Transports nous indique qu'il resterait 133 ponts couverts dans la province de Québec. Au tournant du siècle, on estime qu'il y en avait un peu plus d'un millier.

Les deux ministères ont pour politique commune de conserver le plus possible les ponts couverts. S'il est heureux que le gouvernement du Québec ait pris conscience de l'intérêt de ces ouvrages, appelés souvent ponts de la colonisation, il appartient aux citoyens et à leurs municipa-

lité de veiller soigneusement à leur préservation.

Le vandalisme et la négligence n'épargnent pas ces structures de bois si belles à voir.

Les constructeurs de l'époque y mettaient un toit afin de protéger le pont contre les intempéries. En hiver, il fallait couvrir de neige le tablier afin de permettre aux traîneaux de glisser.

Les ponts couverts ne reliaient pas uniquement les deux rives d'un cours d'eau. "Les ponts couverts avaient aussi un rôle social non négligeable" peut-être lire dans une publication du ministère du Tourisme. "Les marchands locaux, pratiques et sans doute peu superstitieux, en utilisaient les

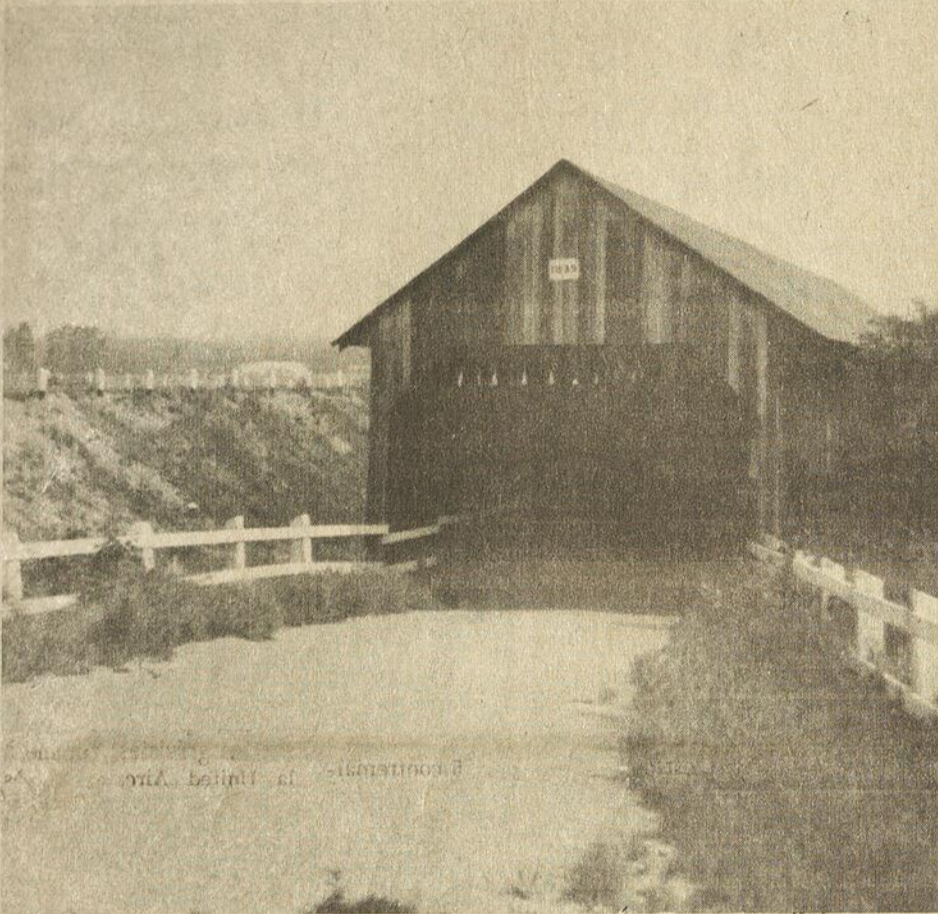
entrées pour promouvoir les produits indispensables au fermier ou à la ménagère. En Estrie, c'étaient des lieux de rendez-vous le dimanche matin. On y tenait, à l'occasion des encans et même... des assemblées politiques".

La plupart des ponts couverts du Québec ont entre 40 et 70 ans. Le plus ancien, selon le ministère du Tourisme, serait situé à Saint-Armand, près de Philipsburg. Il aurait été construit en 1888. Cela pose une énigme non encore résolue: que signifie la plaque 1835 sur le pont couvert de Cookshire?

Le pont de Cookshire, recouvert d'amiante

rouge en remplacement des bardeaux de cèdre, passe au-dessus de la rivière Eaton, dans le comté de Compton. Il mesure 40,5 mètres (133 pieds). Il appartient au type Town, du nom de l'ingénieur Ithiel Town qui l'a conçu, le type le plus courant parmi les ponts couverts encore debout aujourd'hui.

Les voyageurs ne trouveront pas sur place les renseignements au sujet d'un pont couvert comme ils pourraient le faire dans le cas d'un monument classé bien culturel. Toutefois, le ministère du Tourisme a publié une brochure sur les ponts couverts du Québec que l'on peut se procurer dans l'un de ses bureaux.



Le pont couvert de Cookshire, dans les Cantons de l'est.

Snow-Jet ferme définitivement ses portes

par Jean-François Lisé
collaboration spéciale

Le Syndicat des employés de la firme thetfordoise Snow-Jet, affilié à la FTQ, a logé un grief à la compagnie, contestant le fait que des autoneiges de marque Snow-Jet soient montées à l'usine d'Artic Cat et non à Thetford.

Il y a une semaine les représentants de Snow-Jet, propriété de la compagnie américaine Conroy, signaient le document du comité de reclassification des employés, officialisant ainsi la fermeture définitive de ses opérations.

Chaque année depuis

le début de la crise canadienne de l'autoneige, les employés étaient mis à pied en novembre et réengagés au printemps. Cette année le rappel ne s'est pas effectué et le syndicat attendait la participation de la compagnie au comité de reclassement depuis le 26 avril dernier.

Cette fermeture ne fait qu'aggraver la mauvaise situation économique que la ville de Thetford traverse présentement.

TVCRA

La télévision communautaire de la région de l'amiante (TVCRA) a fait appel à un jury du ministère des Communications pour régler le différend qui oppose le député de Frontenac à l'Assemblée Nationale, M. Henri Lecours, et la TVCRA.

On se souvient que le député Lecours avait bloqué la subvention de \$13,000 qui devait financer les opérations de la télévision communautaire pour la prochaine année.

Le député fondait ses objections sur des plaintes d'organismes ou de personnalités de Thetford qui accusent la TVCRA de biaiser l'information. Une rencontre a eu lieu entre le député et les dirigeants de la TVCRA mais celui-ci n'a pas voulu révéler la provenance des plaintes qui ont motivé son geste.

A la lumière du dossier que lui a remis la télévision communautaire, le ministère des Communications décida de lui délivrer la subvention mais en deux tranches, soit une moitié à la fin de septembre et l'autre en mars si l'information diffusée par ces médias est jugée objective.

Les autorités de la TVCRA considèrent ce procédé comme étant du chantage et un accro à la liberté d'information. C'est pour contester cette décision qu'elle a demandé à se confronter au Dr Lecours devant un jury du ministère concerné.

Contre la surtaxation et la concurrence déloyale Les hôteliers du Québec se proposent de protester

LA POCATIERE (PC) - L'Association des hôteliers de la province de Québec se propose de protester avec une vigueur accrue contre la surtaxation et la concurrence déloyale.

Telles sont les deux préoccupations qui ont dominé les délibérations de l'assemblée générale de l'association, qui s'est déroulée à Rivière-du-Loup, la semaine dernière.

Au domaine de la taxation, l'association s'est prononcée non seulement contre toute nouvelle augmentation des taxes du secteur de la restauration et de l'hôtellerie, mais elle revendiquera des diminutions pour ramener la contribution de cette industrie aux revenus de l'Etat à une plus juste proportion comparativement aux autres entreprises.

Concurrence déloyale

D'autre part, l'Association des hôteliers entend mettre un frein à la concurrence déloyale qui lui vient des maisons d'enseignement, salles

paroissiales, clubs sociaux, sportifs, ou militaires, ainsi que de certains groupes politiques ou pseudo-culturels, en ce qui concerne la vente libre des boissons alcooliques, le service de banquet et les soirées de danse.

Les permis d'un jour accordés à ces organismes se multiplieraient à un point tel que les établissements hôteliers en subiraient des pertes de revenus mettant leur rentabilité en péril.

"Moyens de pression"

Une première réaction consistera à rencontrer le ministre de l'Éducation, M. Jérôme Choquette, pour l'informer de cette menace croissante et lui demander de mettre un terme à la concurrence des Cegeps et autres écoles en matière d'hébergement et de restauration publics.

Comme deuxième mesure de pression, les hôteliers protesteront auprès des autorités municipales et des organismes concernés, entre autres sous forme d'un boycottage des réunions socia-

les ou autres tenues à l'extérieur des établissements hôteliers, comme l'a suggéré l'ex-président de l'association, M. Paul Baillargeon, de Québec.

Une autre forme de protestation sera celle du refus de vendre la bière ou les spiritueux des brasseries ou des agents distributeurs qui ne respectent pas les revendications des hôteliers.

"Cours universitaires"

D'autre part, le directeur de l'Institut du Tourisme et de l'Hôtellerie du Québec, M. Paul-Emile Lévesque, a annoncé dans le cadre de ces assises, que son organisme instaurera, en septembre 1976, un cours en administration de niveau universitaire et prévoit ouvrir une nouvelle école professionnelle d'ici trois ans, à Québec.

En se dotant d'un cours universitaire en administration hôtelière, qui conduira les étudiants jusqu'au baccalauréat, M. Lévesque a précisé que l'Institut du Tourisme et de l'Hôtellerie du Québec deviendra unique en son genre au Canada.

en bref

Maîtrise en pâtes et papiers

L'Université de Québec à Trois-Rivières a inauguré vendredi un nouveau programme conduisant à l'obtention d'une maîtrise en pâtes et papiers.

Il s'agit d'un programme de trois ans, à temps partiel qui comporte des particularités fort intéressantes sur le plan du régime pédagogique. Les cours seront en effet donnés exclusivement en fin de semaine, de façon intensive, à raison d'une période par mois, soit le vendredi et le samedi. Il y aura ainsi durant l'année huit périodes de cours intensifs réparties entre les mois de septembre et avril, le tout correspondant à quatre cours, soit douze crédits. Il est aussi prévu que durant la période estivale, au moins un cours de trois crédits sera normalement offert. Il sera donc possible pour un candidat d'accumuler quinze crédits par année et de satisfaire ainsi en trois ans au programme.

"Améliorons notre compétence"

QUEBEC PC - Sous le thème "Améliorons notre compétence", l'Association des officiers en bâtiments du Québec tiendra son congrès annuel à Lévis en banlieue de Québec, du 23 au 26 septembre prochain.

Selon le président de l'Association, M. Julien Dumont, les participants discuteront principalement du code québécois du bâtiment, puisqu'il est question depuis longtemps de la création

d'un code provincial uniforme.

Le ministre des Affaires Municipales, M. Victor Goldbloom sera un des conférenciers invités ainsi que Mlle Hélène Martin, de la Régie de la langue française.

L'Association regroupe quelque 345 membres recrutés dans les municipalités et parmi les inspecteurs de la Société centrale d'hypothèques et de logement et de la Société d'habitation du Québec.

Le Centre d'oécuménisme de Montréal annonce l'ouverture officielle de ses nouveaux locaux, aujourd'hui, au Grand Séminaire de Montréal. Le public est invité de 10h. à 16h., au 2065 ouest de la rue Sherbrooke. Les responsables du Centre, les jésuites Irénée Beaubien et Stéphane Valiquette, précisent qu'il y aura des conférences et des échanges sur le thème "Est-il possible de croire dans le monde d'aujourd'hui?". Les participants pourront prendre le lunch sur place.

Centre oécuménique

Centre oécuménique

Le Centre d'oécuménisme de Montréal annonce l'ouverture officielle de ses nouveaux locaux, aujourd'hui, au Grand Séminaire de Montréal. Le public est invité de 10h. à 16h., au 2065 ouest de la rue Sherbrooke. Les responsables du Centre, les jésuites Irénée Beaubien et Stéphane Valiquette, précisent qu'il y aura des conférences et des échanges sur le thème "Est-il possible de croire dans le monde d'aujourd'hui?". Les participants pourront prendre le lunch sur place.

au jour le jour

A MONTREAL
• Clinique de sang de la Croix-Rouge: Y.M.H.A., 5500, avenue Westbury, (Snowdon), de 14h à 21h.
• Inauguration de la Semaine du bénévolat, à 20h, au Piano Nobile de la Place des Arts. Invités: M. Marc Lalonde, ministre fédéral des Affaires sociales et M. Claude Forget, ministre québécois des Affaires sociales.

Pénurie de sel au Lac St-Jean

CHICOUTIMI (PC) - Il n'y a plus un grain de sel dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Non pas que l'on manque d'humour, mais tout simplement d'un assaisonnement fort apprécié dans les aliments.

La rumeur, venue d'on ne sait où, a voulu qu'on allait subir une pénurie de sel. On s'est alors précipité dans les épiceries pour faire des provisions.

Le représentant d'un marché d'alimentation à succursales multiples a déclaré que les ventes de sel, alors, sont passées de 350 à 1.000 caisses par semaine.

Avec le résultat qu'aujourd'hui il n'y a plus de sel. Mais pas pour longtemps, car les réserves mondiales sont bonnes, même si une grève sévit dans deux mines canadiennes.

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE - CHARLESBOURG - N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT - VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX - BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT -

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

\$18 pour 3 mois \$36 pour 6 mois \$72 pour 12 mois

NOM:

ADRESSE:

VILLE: TEL:

LE JOUR 387 boul. Lebeau, V. St-Laurent 331-8961

LE JOUR TELEPHONE: 331-8961 (lignes groupées) ADMINISTRATION

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32. par six mois et \$18.00 par trois mois. Edition du samedi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Directeur: Yves Michaud
Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne
Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau.
Chef de pupitre: Roch Côté; adjoint: Jean-Noël Bilodeau.
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Guy Rochette, Jean Chartier, Pierre Sormany, Antoine K. Char, Jacques Keable.

Informations générales: Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay, Robert Lévesque et Gisèle Tremblay.
Culture populaire: Henri Jalbert, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur, Pierre Vallières, André Chartrand.
Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaugrand-Champagne, Pierre Boisclair.
Caricature: Berthio

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau
Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage: Michel Gagné Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne, Francine Tremblay.
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy.
Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

La grève se poursuit L'offre de Hanigan est un "frame-up"

Risque de heurts entre chauffeurs et grévistes

par Gisèle Tremblay

Les quelque 2100 grévistes de la Commission de transport (CTCUM) n'ont aucunement l'intention de reprendre le travail aujourd'hui et les chauffeurs, qui ont convenu de se rendre au travail demain en dépit du lock-out qui les frappe, se heurteront très certainement à des lignes de piquetage.

Le front commun CSN des employés sédentaires juge en effet complètement "farfelu" l'offre salariale prétendument nouvelle que le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a présentée par la voie des ondes samedi et que les grévistes ont déjà rejetée unanimement le 20 août dernier en assemblée.

Les dirigeants syndicaux la soumettront néanmoins, pour la forme, à leurs membres aujourd'hui. Les 1700 employés de garage se réunissent ce matin à 10h30 au sous-sol de l'église St-Edouard. Les

employés de bureau et les caissiers seront convoqués en fin de journée.

Le front commun, qui donnait hier une conférence de presse, déclare appuyer les chauffeurs dans leurs démarches pour récupérer les salaires de leur congé forcé; mais en même temps, il les invite, en termes voilés, à respecter les lignes de piquetage.

Le "frame-up" de Hanigan

Au cours d'une conférence de presse, samedi, M. Hanigan s'est engagé à accorder aux grévistes, s'ils rentraient au travail ce matin, une hausse de 12% valable depuis l'expiration de la convention collective, le 12 juillet. Les clauses que la négociation laisserait litigieuses, seraient ensuite soumises à l'arbitrage. Le front commun s'étonne de cette "poudre aux yeux" car:

• Les grévistes ont rejeté le 20 août un projet

de contrat qui leur aurait valu précisément 12% la première année, et 11% la seconde. Quant à la rétroactivité, qui fixerait la date de la première hausse au 12 juillet plutôt qu'à la signature de la convention collective, elle fait encore l'objet de négociations, quelle que soit la hausse finalement consentie.

• Les représentants syndicaux ne sont pas officiellement au courant de l'offre Hanigan, qui ne leur a pas été transmise à la table de négociation, mais qu'ils ont apprise par les journaux sans autre confirmation. D'ailleurs, M. Hanigan n'a participé à aucune séance de négociation depuis le début.

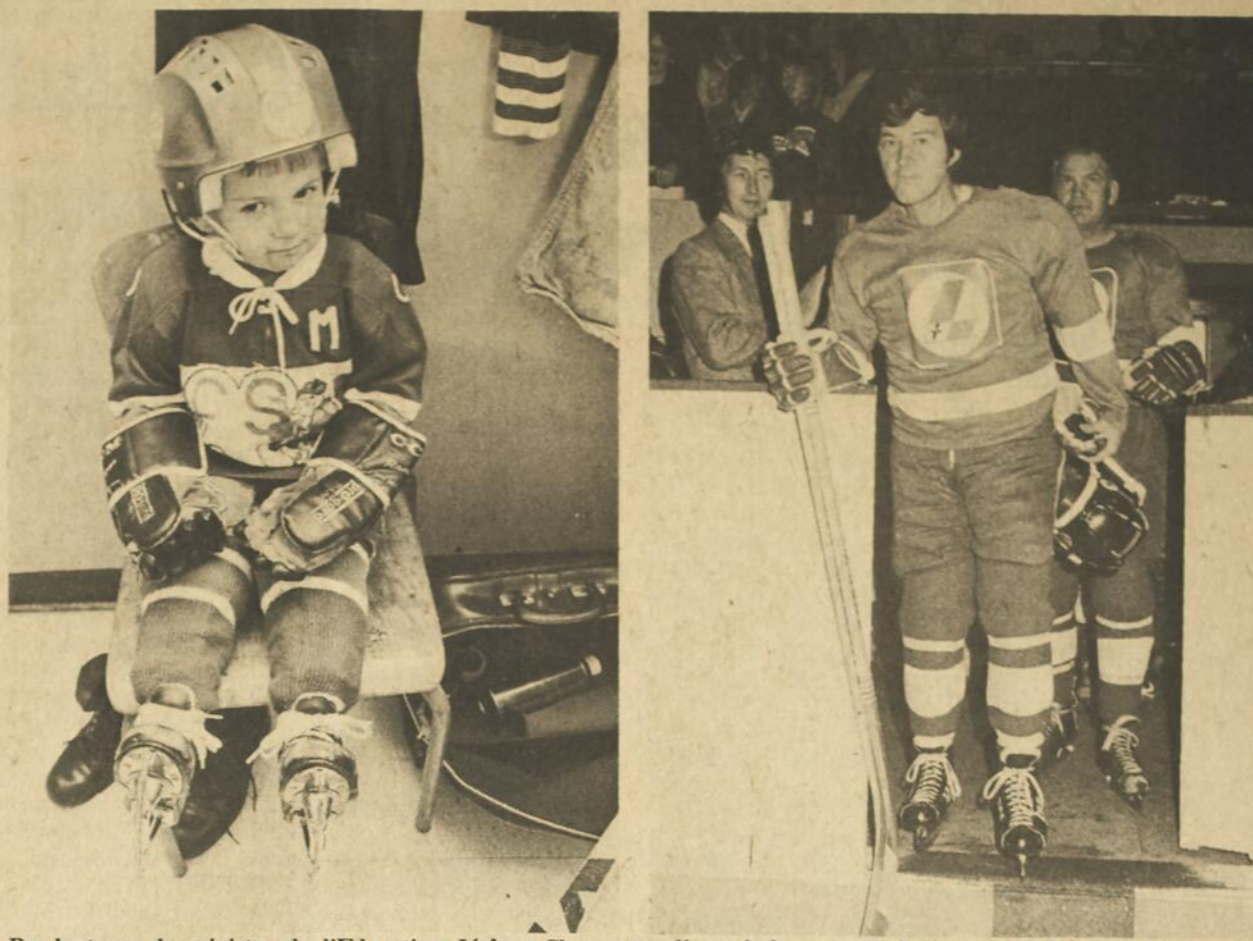
• Quant à l'arbitrage, le front commun s'en méfie, qui rappelle l'expérience désastreuse des pompiers, limités par l'arbitre à une hausse de 4,3% et entraînés de ce fait dans une grève violente.

L'offre de M. Hanigan, conclut le front commun, déguise donc le statu quo, et un refus d'utiliser le mécanisme normal de négociation: c'est un "frame-up" (mise en scène).

Les risques d'affrontement

Réunis en assemblée samedi, les chauffeurs d'autobus et de métro ont autorisé leurs dirigeants à retarder la signature de la convention collective conclue récemment, dans l'espoir d'obtenir en échange le paiement des jours perdus à cause de la grève. Ils comptent en outre se rendre au travail demain, même si le service n'est pas rétabli et sans se soucier de la grève en cours.

Le comité de grève se réunissait hier soir pour étudier la situation et sa stratégie, qu'il n'a pas fait connaître, est cependant visible: vendredi matin, les lignes de piquetage se sont resserrées contre des chauffeurs isolés, venus aux garages malgré le lock-out; ce matin, les syndicats devaient reformer les lignes de piquetage de crainte que la CTCUM ne rétablisse le service; il est donc hautement probable que les piqueteurs s'opposent demain matin aux chauffeurs décidés à transgresser à la fois la grève et le lock-out.



Pendant que le ministre de l'Éducation Jérôme Choquette affrontait les parents italiens de St-Léonard, hier après-midi, l'équipe ministérielle, dont le ministre Raymond Garneau (à droite) s'adonnait au patinage au Centre civique de Montréal. À gauche la mascotte de l'équipe.

Ouellet et le "Château"

GRANBY (PC) — Le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations a mis les deux députés québécois du Parti progressiste-conservateur au défi, hier, de se prononcer sur un certain document conçu, il y a plusieurs mois, par leur cabinet fantôme. Ce cabinet, appelé "Château", est composé par les députés de la droite du parti. Selon M. André Ouellet, les députés de saint-Hyacinthe et de Brôme-Missisquoi, MM. Claude Wagner et Heward Grafftey, devraient dire publiquement ce qu'ils pensent de ce manifeste.

Le "Château", d'après le ministre, veut limiter le bilinguisme aux seules régions francophones du Canada, abolir les unités francophones dans la fonction publique et assimiler les immigrants à la société anglophone.

S'adressant à MM. Wagner et Grafftey, M. Ouellet leur a demandé pourquoi ils n'avaient pas encore dénoncé ce document.

Pour lui, la prise de position du cabinet fantôme conservateur "nous plonge deux cents ans en arrière, à l'époque des conflits armés". M. Ouellet a fait cette déclaration au cours d'un colloque libéral régional.

bref travail

La grève des infirmières risque de se durcir

C'est mercredi que la négociation reprend entre le ministère des Affaires sociales et les associations professionnelles d'infirmières, dont le mouvement de grève risque alors de se durcir si les réponses attendues ne viennent pas.

La gre du zèle, que United Nurses et le syndicat professionnel des infirmières du Québec ont entreprise vendredi, a touché ce week-end quelque 135 institutions hospitalières. Les infirmières refusent d'exécuter les tâches qui ne relèvent pas directement des soins aux malades, et un bon nombre boycottent l'uniforme.

Prévenus, plusieurs hôpitaux limitent déjà la clientèle aux cas d'urgence et les négociateurs patronaux se disent prêts à négocier les services essentiels que la loi ordonne d'assurer en cas de grève générale.

Les infirmières attendent les réactions patronales à des exigences qu'elles jugent prioritaires, notamment quant à la mobilité du personnel et à l'aménagement des horaires de travail. Le Ministère s'est engagé à déposer là-dessus ses propositions dans "un très court délai", mais n'a rien promis pour mercredi en particulier.

Les infirmières réclament en outre un important redressement de leur statut salarial, nettement inférieur à celui des autres provinces canadiennes: l'écart entre les infirmières québécoises et ontariennes est d'au moins \$100 par semaine.

Médiation à la Domtar, après 5 mois de grève

Agréant la requête que lui présentait la semaine dernière le syndicat après cinq mois de grève, le ministre du Travail a nommé un médiateur extraordinaire dans le conflit qui oppose la Domtar à ses 261 travailleurs montréalais, et les négocia-

tions reprennent aujourd'hui après une longue interruption.

L'Union internationale des travailleurs des industries chimiques (FTQ), qui annonçait la nouvelle aux grévistes réunis en assemblée générale hier soir, ne connaît qu'aujourd'hui le nom du médiateur.

Les syndiqués, qui travaillent à l'usine des emballages Domtar, réclament la parité de salaire avec les employés de compagnies concurrentes; ainsi qu'un contrat de 18 mois, pour négocier la prochaine convention collective en font commun avec d'autres syndicats de l'industrie du carton.

Grève dans 8 jours chez les contremaîtres?

C'est demain que les 475 contremaîtres à l'emploi de la Ville de Montréal adresseront au ministère du Travail un avis de grève, ce qui leur donne le droit d'y recourir huit jours plus tard.

Les contremaîtres, affiliés à la CSN, touchent de renouveler une convention collective expirée depuis le 31 décembre dernier.

Obligés de se présenter au travail 15 minutes avant leurs hommes et de le quitter quinze minutes après eux, les contremaîtres font ainsi 67 heures supplémentaires par année, que la Ville refuse de payer comme telles. Les contremaîtres refusent en outre des offres salariales inférieures à ce que reçoivent certains de leurs hommes et réclament une hausse de la prime de \$12 accordée pour les jours de week-end où ils sont placés en disponibilité.

Les cols bleus de Montréal entrent eux-mêmes en négociation sous peu et l'échéance prochaine des Jeux olympiques, pour lesquels ils réalisent de nombreux travaux, leur donnent un pouvoir de marchandage qu'ils entendent bien utiliser.

les échos du jour

Les policiers du Canada, sans doute politisés par la guerre du Vietnam, viennent de réclamer la tête de deux ministres fédéraux, Warren Allmann et Otto Lang, qui s'opposent au rétablissement de la peine de mort.

Ces deux ministres "criminels" doivent donc être pendus au gibet de l'opinion publique dont les policiers, prenant exemple sur les militaires portugais, s'érigent en porte-parole "contestataires".

Hélas, la révolution de nos polices risque de faire des morts inutiles, comme du temps du FLQ. "On ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs", répliquent nos agents de la paix. "Où il y a la guerre, il y a la guerre. Oeil pour oeil, dent pour dent. C'est là que la justice fait ses preuves." Avis aux coeurs tendres, nos policiers ont décidé de passer à l'action.

Au Vietnam, on tuait le monde pour écarter "la menace communiste". Au Québec, on a tué Richard Blass pour éliminer le fantôme d'hypothétiques meurtriers en série... à venir. Demain, on tuera les ministres qui osent désobéir au catéchisme policier. Lysachek au pouvoir!

Mais soyez rassurés, bonnes gens. Nous sommes gouvernés par des sociaux-démocrates. La peine de mort ne passera pas et les policiers n'auront pas de potence. Aux policiers frustrés, l'Etat répètera: "Fessez plus fort encore sur les grévistes, comme à la United Aircraft. Après tout, les syndicats sont beaucoup plus dangereux que les criminels. Voyons, braves policiers, pourquoi s'acharner contre des individus quand c'est l'institution syndicale qu'il faut mettre au pas".

Au Vietnam, les communistes. Ici, les syndicats. Le danger est le même. Policiers, avez-vous compris que la solde sera meilleure et la satisfaction du devoir accompli plus grande si vous oubliez les ministres pour vous occuper des "vrais ennemis", les chefs syndicaux?

Quel génie, ce Trudeau, tout de même!

"Lorsqu'il faut manger sa maison"

De notre envoyé

spécial Jacques Guay
ST-LOUIS-DU-HA!
HA! — "Ils sont farouches, vous savez. Faut pas leur en demander trop!"

Dans le Témiscouata, samedi, comme à Jonquière, la veille, les gens du "grand âge" vivant en foyer ont demandé au chef de l'opposition qu'on augmente de \$15 par mois — un strict minimum — ce qu'on leur laisse de leur pension de vieillesse.

Présentement, ils n'ont que \$57 par mois pour pourvoir à leurs petites dépenses personnelles: vêtements, médicaments, lunettes.

— "Et les petites cadeaux pour les petits enfants", risque M. Jacques-Yvan Morin.

— "On n'a pas les moyens", rétorque une dame. "Un mois ça passe pour les souliers, un autre pour un gilet".

Une autre dame est scandalisée: "Si on a eu le malheur d'économiser un peu, ils nous enlèvent tout. Il faut manger sa maison".

Un monsieur intervient: "Moi, j'ai un petit revenu. Imaginez des intérêts sur \$1.000. Ils me retiennent \$3 par mois."

A Jonquière, autre problème quotidien insupportable pour les vieillards: fenêtres et gardes des balcons de leur immeuble en hauteur leur cachent complètement la vue sitôt qu'ils s'assoient.

L'architecte reconnaît son erreur, mais jusqu'à présent le ministère des Affaires sociales n'a pas autorisé les réparations qui permettraient au moins de remplacer par un matériau transparent les plaques noires qui entourent les balcons, par ailleurs fort étroits.

Le message du chef de l'opposition, après avoir pris bonne note des remarques: "Il y a un avenir pour tous dans un Québec plus juste. Y compris pour le grand âge".

Il souligne: "On me dit parfois: n'allez pas dans les foyers. Ça ne les intéresse pas l'avenir. Je crois que ce n'est pas vrai. Vous y pensez pour vos enfants et vos petits-enfants".

Et M. Morin ne manque pas d'ajouter: "Le plus beau cadeau que vous pouvez leur laisser, c'est un pays!"

Les coops du Québec: \$576 millions

QUEBEC — Les coopératives du Québec ont fait un chiffre d'affaires de \$ 576 millions en 1973, révèle le Bureau de la statistique du Québec dans une nouvelle publication intitulée "Statistiques financières des coops du Québec". Les profits

pour la même période, sont évalués à un peu plus de \$12 millions. En 1972, le chiffre d'affaires des coopératives était de \$503 millions. Le bureau de la statistique a recensé 659 coops en activité au Québec en 1973.

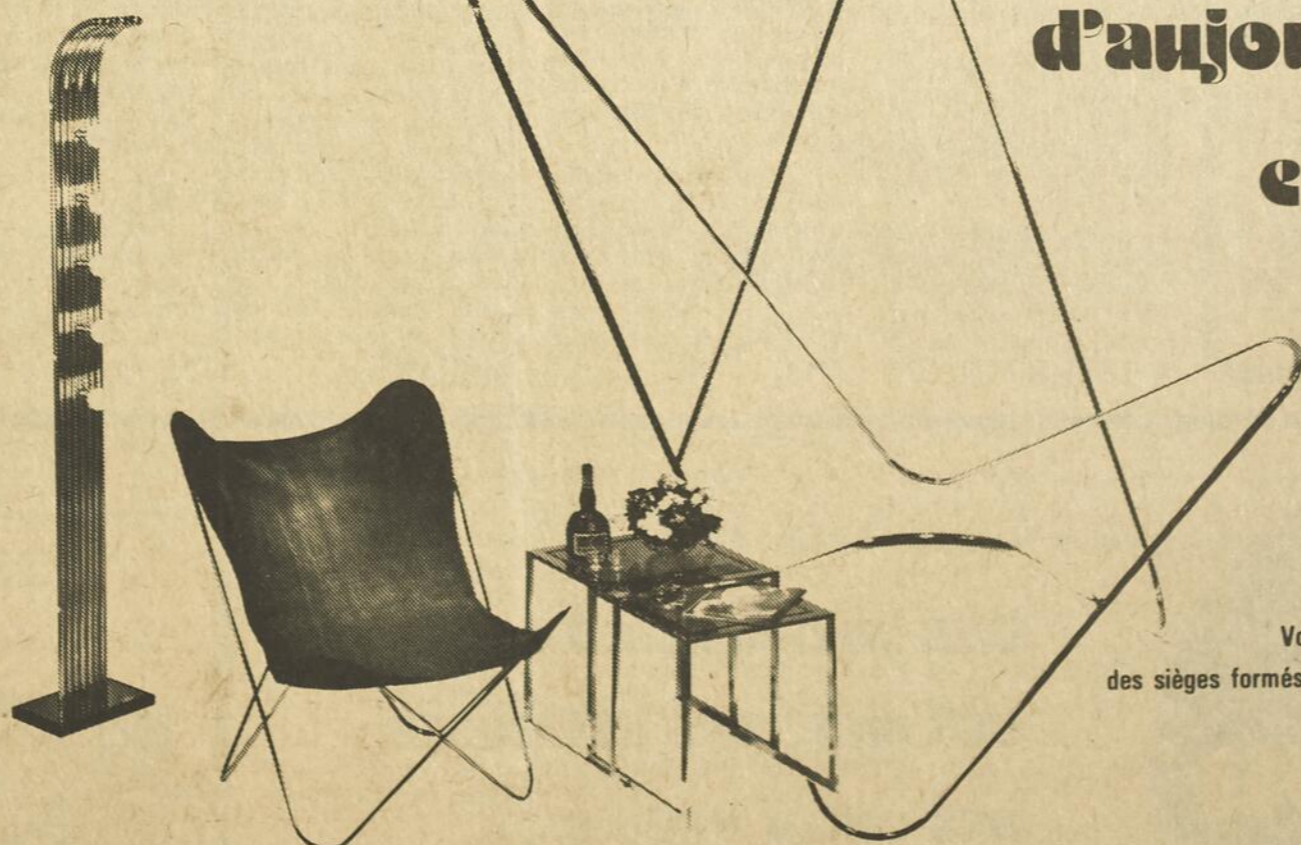
CONGRES DES PSYCHO-EDUCATEURS DU QUEBEC

LIEU: Holiday Inn Chateaubriand
6,500 Côte de Liesse

DATES: 25-26-27 septembre
Conférence d'ouverture par LÉON DION
Professeur de sociologie à l'Université Laval
Séance de la Commission Datschaw
Atelier sur la délinquance, la déficience mentale, l'apprentissage, etc.

TOUS LES PROFESSEURS DES SCIENCES HUMAINES SONT LES BIENVENUS

Pour tous renseignements
Communiquez avec:
Audette Dupont à: (514) 935-5281



le chateau d'aujourd'hui...

extravagant
ou sage

PRENDRE PLACE

L'élément se replie, se forme,
s'assoit et vous invite au confort...

Vous trouverez, au Chateau d'Aujourd'hui,
des sièges formés de lignes simples et d'idées originales.

le chateau
d'aujourd'hui

Il y a trois Chateau d'Aujourd'hui:

• 6370 St-Hubert • 6375 St-Hubert, Montréal • 1125 boulevard St-Martin, Laval.

Téléphone: 382-4710

québec



Choquette nationaliste... "Avec la loi 22, nous avons décidé de changer les règles du jeu"

par Louis Fournier

"Le Québec n'est pas une terre que n'importe qui va s'approprier et où la grande entreprise, étrangère et multinationale, va imposer sa langue".

C'est l'un des nombreux couplets nationalistes qui ont accompagné hier, le refrain chanté par le ministre de l'Éducation, M. Jérôme Choquette, devant deux auditoriums italo-québécois de Montréal.

D'abord à la Casa d'Italia, où il était invité par la Fédération des associations italo-canadiennes, puis au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où l'attendait une assemblée bruyante de quelque 500 personnes, le ministre a tenté de justifier la solution qu'il propose pour dénouer l'imbroglio scolaire à Saint-Léonard: 45 minutes d'anglais par jour à l'école française, dès la première année, en vue d'améliorer l'enseignement de la langue seconde et de répondre ainsi aux griefs des immigrants.

Les déclarations de M. Choquette, à plusieurs reprises ont contrasté avec la politique d'ouverture au capital étranger du gouvernement Bourassa et n'ont pas manqué de faire

songer que le problème de la langue d'enseignement ne peut guère être réglé indépendamment du problème de la langue de travail et de celui, plus vaste, du contrôle de l'économie.

"Pourquoi vous acharnez-vous sur les pauvres immigrants italiens plutôt que sur les grosses compagnies?", a d'ailleurs lancé au ministre un Italo-Québécois en colère.

Le ministre a simplement renvoyé son interlocuteur aux autres dispositions de la loi 22, qui relèvent de son collègue Fernand Lalonde.

Un "new deal"

"La loi 22, a soutenu M. Choquette, c'est la décision d'une majorité francophone qui désire un "new deal" linguistique, culturel et national. Nous voulons que le Québec soit une province française, tout en étant accueillante pour les Néo-Québécois et respectueuse des droits de la minorité anglaise. Il y a ici une collectivité de 5 millions de francophones qui a le droit de vivre".

Le ministre devait ajouter: "C'est, bien

sûr, un réajustement, une réorientation de l'histoire québécoise. C'est un tournant historique extrêmement important. En fait, nous avons décidé de changer les règles du jeu."

Ceci étant dit, M. Choquette a quand même précisé: "Vos enfants ont le droit non seulement d'apprendre mais de parler la langue anglaise, en Amérique du Nord". Ce n'est qu'alors que les applaudissements ont fusé à Notre-Dame-de-Pompéi. "Nous allons donner à vos enfants 45 minutes d'anglais par jour à l'école française", a-t-il ajouté. Il avait à peine achevé sa phrase que les huées ont monté!

M. Choquette a expliqué que sa solution était tirée du plan Cloutier sur l'enseignement des langues. Ce plan s'applique déjà dans plus de 40 commissions scolaires au Québec, a-t-il dit. Ce sont les parents qui décident: certains veulent un enseignement de l'anglais à l'école française dès la première année, d'autres à partir de la troisième.

En retard

"Nous arrivons en retard avec cette solution,

a avoué M. Choquette, mais c'est la seule vraie solution qui s'impose à long terme et qu'on peut mettre en pratique".

Autrement, a lancé le ministre, on va encore se retrouver avec "des accros à la paix sociale" et peut-être même de la violence, comme elle a déjà éclaté à Saint-Léonard.

"Je comprends que vous vous sentiez comme une noix dans le casse-noisette", a encore lancé M. Choquette, mais tout cela n'est pas dirigé contre vous, contre la communauté italienne".

M. Choquette a cité une déclaration de la Fédération des associations italo-canadiennes en présence de son président, M. Di Baptista et de l'ex-président, M. Rizutto. Cette déclaration souligne que les Italo-Québécois n'auraient aucune objection à envoyer leurs enfants à l'école française si l'anglais y était parfaitement enseigné dès la première année.

"Je suis absolument d'accord avec ça", a conclu M. Choquette.

Un intervenant devait dire ensuite au ministre qu'il obligeait les Italo-Québécois à choisir entre le Québec et le Canada.

Pas d'indépendance si les Québécois n'en veulent pas Claude Morin presse le PQ de remplacer les Libéraux

RIMOUSKI (LE JOUR) — Invité, le samedi 20 septembre, au club de presse local, l'ancien sous-ministre et membre de l'exécutif du Parti québécois, M. Claude Morin, a essayé de situer son rôle à l'intérieur de cette formation politique, rôle qu'il estime positif.

Ainsi, M. Morin a voulu apporter certaines nuances à l'entrevue, publiée le même jour dans le quotidien LE SOLEIL, de Québec, entrevue qui, selon lui, ne rapportait pas exactement ses propos, sans pour autant les changer substantiellement. Tout d'abord, et contrairement à ce que pourrait laisser croire l'article en question, il ne se considère pas comme le seul politicien pragmatique, à la direction du PQ. Deuxièmement, il ne se sent pas du tout exaspéré par la façon dont l'opposition officielle défend le programme du parti. "Le Parti québécois, a dit M. Morin, est dans la bonne voie avec son référendum sur l'indépendance, ce qui ne signifie pas que cette idée doit être mise en veilleuse. Nous voulons, a-t-il poursuivi, atteindre à la souveraineté mais pour cela, il nous faut d'abord être au pouvoir".

Pour illustrer son idée, Claude Morin a dit que, pour pénétrer dans une maison, il faut passer la porte avant d'atteindre le salon. La porte, pour lui, c'est évidemment le pouvoir politique et le salon, l'indépendance. Le style du Parti québécois, au cours de la prochaine campagne électorale, sera donc différent dans le sens qu'il

devrait être axé sur le changement du gouvernement. Le porte-parole du Parti québécois a, par la suite, fustigé tour à tour messieurs Bourassa et St-Pierre. Au premier ministre, il reproche de

devoir être axé sur le changement du gouvernement. Le porte-parole du Parti québécois a, par la suite, fustigé tour à tour messieurs Bourassa et St-Pierre. Au premier ministre, il reproche de

cois doit d'abord tout mettre en oeuvre pour remplacer le gouvernement actuel et, ensuite, faire l'indépendance si les citoyens le veulent bien et non pas l'inverse."

M. Morin craint fortement que le Parti québécois ne soit en train de répéter son erreur de 1973: vouloir changer le régime fédéral en même temps que le gouvernement. Selon Le Soleil, M. Morin craint que la machine péquiste n'ait pas compris le message qu'il lui a servi lors du congrès général de novembre 1974 en faisant adopter la formule du référendum.

"Je reproche une certaine tendance à revenir à des batailles déjà finies, comme Bourassa avec ses histoires de langues, à s'exprimer en 1975 comme les premiers indépendantistes s'exprimaient en 1965. On est tombé, dans bien des cas, dans les mêmes vieux silos qu'on voulait corriger au congrès de 1974" a-t-il ajouté.

Selon M. Morin, le PQ est moralement obligé de faire tout son possible honnêtement pour prendre le pouvoir. Or, dit-il, pour y arriver, il est absolument essentiel que le PQ montre ce qu'il est vraiment et qu'il mette les choses au point. Il ne faut pas qu'on soit responsable de la réélection de ce gouvernement par notre propre faute.

Depuis le congrès de 1974, précise M. Morin, "il est sûr et entendu, clair, normal et décidé pour le PQ qu'il n'est pas question de faire l'indépendance si les citoyens ne le veulent pas."

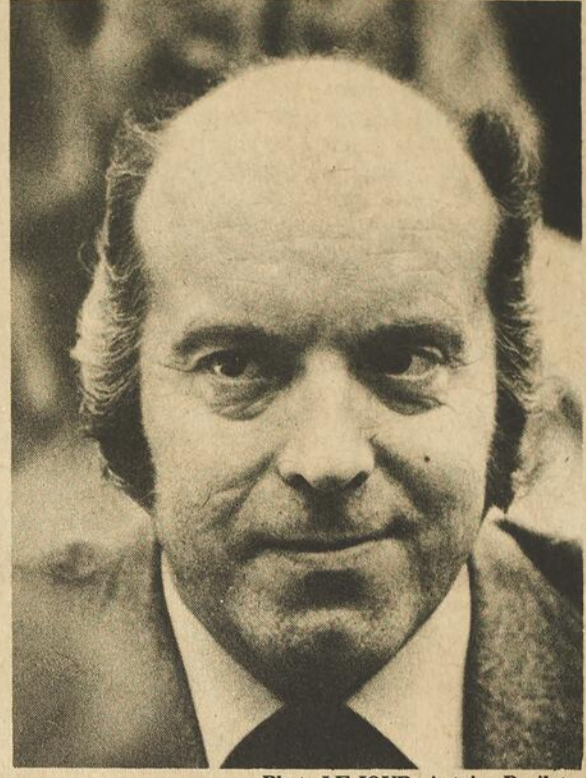


Photo LE JOUR: Antoine Desilets

passer le plus clair de son temps (26 heures sur 24) à essayer de détruire le PQ plutôt que d'administrer sainement le Québec. Au ministre de l'Industrie et du Commerce, Claude Morin a dit qu'il ne protège pas suffisamment notre économie quand il invite ici le capital étranger sans aucune restriction (ce qu'aucun autre pays au monde ne fait).

Enfin, selon le haut-fonctionnaire dans l'ex-cabinet Lesage, le dépla-

la Société des alcools, dans la distribution des films, et plusieurs autres.

Cri d'alarme

Dans l'entrevue publiée samedi dans le quotidien Le Soleil, M. Claude Morin avait lancé un cri d'alarme aux péquistes afin qu'ils mobilisent toutes leurs ressources pour remplacer le gouvernement Bourassa qui, selon lui, dégringole à une vitesse vertigineuse sur la pente de la corruption et de l'impuissance.

"Le Parti québ-

Choquette "déploie" les débrayages des enseignants

RIMOUSKI (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Jérôme Choquette, déplore les débrayages des

enseignants pour faire changer leur charge de travail.

M. Choquette a assisté en fin de semaine à Ri-

mouski, à une table ronde sur les problèmes scolaires organisée par l'Association d'éducation du Québec, à l'occasion de la rentrée scolaire. Il s'agissait de la première réunion publique à laquelle il assistait en sa qualité de ministre de l'Éducation.

Ces débrayages sont prématurés, a-t-il dit, soulignant que le droit de grève n'était pas encore acquis pour les enseignants, qui n'en sont encore qu'au stade des négociations.

Ces gestes ne favorisent pas un climat sain pour les négociations et ne conduiront pas à des solutions positives.

Certains moyens de pression sont inacceptables a-t-il dit, ajoutant: "Pourquoi perturber l'année scolaire au détriment des enfants?"

Le rapport Nadeau

M. Choquette a déclaré qu'il ne se sentait pas autorisé à commenter le rapport Nadeau sur la réforme des Cégeps. Il faudra l'analyser en profondeur avant de le commenter, a-t-il dit.

Le ministre a demandé un rapport sur les mémoires présentés au Conseil de l'éducation en vue de la préparation du rapport Nadeau. Il veut com-

parer les mémoires avec les conclusions tirées dans le rapport.

"On constate des malaises dans le système d'éducation au Québec, mais le milieu semble avoir de la difficulté à énoncer les erreurs."

Admettant qu'il vient tout juste d'arriver au ministère de l'Éducation et qu'il ne veut pas poser au spécialiste, il a néanmoins déclaré qu'il avait l'impression que les programmes et la pédagogie n'avaient pas été suffisamment précisés et manquaient d'uniformité.

Le ministre devra donner des directives plus claires et plus définies au sujet des méthodes d'enseignements, a-t-il dit.

C'est son intention "extrêmement ferme et arrêtée" que le ministère de l'Éducation soit réceptif aux demandes, aux exigences et aux critiques, non pas simplement dans le but d'abandonner dans leur sens mais pour y répondre avec rapidité.

"Le ministre de l'Éducation, qui doit assurer le leadership dans la province dans le domaine de l'éducation, sera très présent à vos attentes", a dit M. Choquette aux enseignants.

"Le gouvernement nous punit avec le bien-être social"

par Jacques Guay

BAS-DU-FLEUVE — Sur les murs du local, cette affiche: "Bûcherons, les compagnies ont besoin de nos terres, de nos arbres et de la force de nos bras. Elles contrôlent les terres et les arbres mais veulent toujours contrôler nos bras? C'est à nous de décider".

Les compagnies, en fait les entrepreneurs québécois dans la région, gaspillent le bois, font des coupes à blanc et "volent" les travailleurs en jouant sur la "scale" (prononcer skéle).

La skéle, c'est le mesurage. Durant près d'une heure, le chef de l'opposition, Me Jacques-Yvan Morin, en compagnie de son épouse, a entendu la plainte des forestiers du sud-est, une association subventionnée par le ministère fédéral de la Santé pour regrouper les bûcherons de la rive sud du Saint-Laurent dont les trois quarts gagnent leur vie dans le Maine ou le Nouveau-Brunswick.

Crever

Un autre le relance: "Le bien-être c'est notre punition pour avoir donné notre vie".

"Si on bloque la forêt, on bloque les mou-

L'exil

"On n'a jamais eu de gouvernements qui ont permis que la région vive par elle-même. Moi j'ai commencé à 18 ans à travailler dans le Maine et j'en ai 43".

"Ils veulent fermer le coin".

"Qu'est-ce que ça change d'être exploité par des Québécois plutôt que par des étrangers?"

Ca sort dru et les femmes présentes ne sont pas les moins violentes dans leurs attaques.

Un homme, sûrement plus jeune qu'il en a l'air, s'interroge: "Je ne vois pas pourquoi on devrait travailler autant dans un pays humain. Si j'avais joué au hockey ou si j'étais médecin, je ferais \$100,000 par année plutôt que de crever sur le bien-être".

Crever

Un autre le relance: "Le bien-être c'est notre punition pour avoir donné notre vie".

"Si on bloque la forêt, on bloque les mou-

lins où tout le village travaille".

Les moyens d'action sont limités.

M. le maire laisse tomber cette phrase à laquelle peut-être, plus d'un pense: "On a déjà vu des chefs de l'opposition. Au pouvoir, on en n'entendait plus parler. C'est juste une remarque en passant. Si vous faites la même chose..."

La cartonnerie

A Cabano, visite de la cartonnerie dont la construction va bon train. M. le maire Guy Michaud en est fier. Il va faire le tour du propriétaire en administrateur heureux. C'est fort bien décoré et, semble-t-il, à la toute pointe du progrès. Et, dit-on, sans pollution.

Mais au comité de survie, où le groupe s'est battu durant cinq ans pour la cartonnerie populaire, on est inquiet face au compromis qui a donné à l'entreprise Papiers Cascade 20% des actions, à la F.D.I. 30%, à

Rexfor 30% et à la population 20%.

La F.D.I. doit revendre ses parts à la compagnie et Rexfor à la population de même que les Caisses populaires, fortement représentées dans le 20% de la population.

Comment fera-t-on maintenant pour intéresser les travailleurs ailleurs et définir une forme de propriété mixte où la population, particulièrement les travailleurs, auraient un mot à dire?

Le comité de survie n'a pas réussi à faire élire un de ses représentants sur le conseil d'administration. Il se sent évincé.

Aussi Joe Landry, la grande vedette de la résistance de Cabano, est-il pessimiste: "Nous n'avons pas atteint notre objectif", confie-t-il.

En soirée à Notre-Dame-du-Lac, souper et danse chez les Richelieu, un club résolument "apolitique", mais où, apparemment, les libéraux sont bien représentés.

**ETUDIANTS!
ENSEIGNANTS**

Ca "presse"! Faites-vous un "devoir" de

Lire...
LE JOUR
chaque matin

ABONNEMENT DE: 7 mois: \$37.00
8 mois: \$42.00
9 mois: \$47.00
10 mois: \$52.00

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à:
Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

Ci-inclus, \$... pour un abonnement scolaire de...
mois à compter du...
NOM: _____
ADRESSE: _____

Aucun abonnement n'est remboursable

Lire...
LE JOUR
chaque matin

**UNE INFORMATION LIBRE,
DES ANALYSES SÉRIEUSES,
DES CHOIX PRÉCIS...
C'EST ÇA, LA DIFFÉRENCE!**

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon cheque d'abonnement

de \$18.00 pour 3 mois
de \$32.00 pour 6 mois
de \$60.00 pour 12 mois
Édition du samedi seulement \$15.00 pour 12 mois

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ 331-8961 **IMPORTANT: Aucun abonnement n'est remboursable.**

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

L'élection fédérale dans Hochelaga

Pierre Juneau: les "faux problèmes" nuisent à la production culturelle

par Donat Valois

QUEBEC (PC) — Le ministre fédéral des Communications, M. Pierre Juneau, a convié samedi les Canadiens à déployer plus d'efforts à l'augmentation de leur production culturelle qu'à la solution de "faux problèmes" dans le domaine de la radiodiffusion.

Cette augmentation constitue, selon lui, le plus grand problème des années à venir pour la radiodiffusion de langue française comme pour la radiodiffusion de langue anglaise.

M. Juneau, qui s'adressait au congrès annuel de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, à Québec, a dit que "nous perdons tous énormément de temps à nous affaïrer à de faux problèmes ou à des problèmes relativement faciles à résoudre."

Production culturelle

Il vaudrait mieux, estime-t-il, et ça dès maintenant, essayer de chercher comment nous pouvons créer "une base économique favorable à une augmentation radicale de notre production culturelle."

Car, a soutenu l'ex-président du Conseil de la radio et de la télévision canadiennes (CRTC), pareille augmentation représente "le seul espoir, du moins pour les gens qui oeuvrent du côté des médias, de la culture, de tous les travaux de l'esprit, pour les Canadiens français du Québec, pour les Canadiens dans leur ensemble, dans ce continent nord-américain, dans le monde".

M. Juneau a reconnu qu'on pouvait s'étonner du "déploiement" qu'il proposait aujourd'hui alors que "l'économie déprimée pose plus de problèmes qu'elle n'en résout". Mais, c'est parce que les difficultés économiques actuelles ne sont, selon lui, que temporaires qu'il convient d'envisager et de discuter des activi-

tés positives qui peuvent nous aider à les dominer.

Industries mentales

"Et pour cela, a-t-il soutenu, il faut comprendre que, dans l'économie de demain, les machines à images joueront un rôle aussi important que celles qui transforment des matériaux lourds et résistants". Et d'autre part, reconnaître que dans les périodes de réorientation, ce sont les parties stables du système socio-économique qui doivent jouer un rôle d'autant plus important. C'est pour ces raisons que je suis heureux de constater que la radiodiffusion aborde ce moment de notre évolution collective dans

une forme satisfaisante.

Cette radiodiffusion canadienne dispose, selon



Pierre Juneau
Photo LE JOUR:
Claire Beaupré-Champagne

M. Juneau, d'une infrastructure physique et de ressources humaines enviables et apparaît "comme le plus solide représentant de ces nouvelles industries mentales qui ne suivent pas aussi rigoureusement les lois économiques et techniques que les autres activités de production et d'échanges, plus liées à des produits lourds ou matériels dont les comportements économiques sont plus classiques et, en tout cas, mieux connus".

Radio et télévision

Plus tôt, M. Juneau, qui ne s'était présenté au congrès qu'en fin d'après-midi, ayant dû re-

brousser chemin en matinée, son avion ne pouvant se poser à l'Ancienne-Lorette à cause du brouillard, avait soutenu que le Québec, aujourd'hui, disposait d'outils considérables pour la promotion de ses talents et pour répondre à ses besoins de production et d'échanges culturels".

A la suite de l'essor considérable de la radiodiffusion dans les 10 dernières années, a dit M. Juneau, le Québec n'a jamais disposé d'autant de moyens de s'exprimer, de se représenter, de mettre ses réalités et ses espoirs en images sonores et visuelles".

Sur ce, l'ex-président du CRTC a rappelé qu'on comptait dans cette province 20 stations de télévision de langue française, trois de langue anglaise, deux multiculturelles, 15 stations FM de langue française et quatre stations FM de langue anglaise.

Cela montre bien, selon lui, la très vaste décentralisation de la radiodiffusion au Québec.

La guerre du câble

A son arrivée, M. Juneau, interrogé par des journalistes sur la guerre du câble que se livrent les gouvernements canadien et québécois à Rimouski, s'était dit confiant d'y trouver prochainement une solution.

L'ex-président du CRTC a dit qu'il n'avait pas eu le temps de rencontrer à ce sujet son homologue québécois, M. Denis Hardy, étant fort pris par la campagne qu'il mène en vue de se faire élire dans le comté montréalais d'Hochelaga.

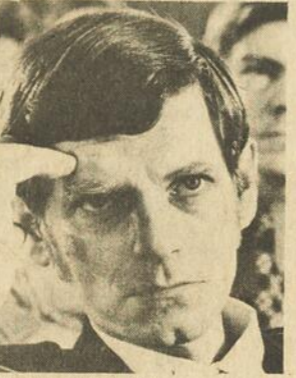
M. Juneau a été appelé à siéger au cabinet fédéral, il y a quelques semaines, pour succéder à M. Gérard Pelletier, nommé ambassadeur du Canada en France.

Juneau n'est pas libre d'appuyer la position du Québec (J. Lavoie)

Selon le candidat conservateur Jacques Lavoie, le ministre des Communications, M. Pierre Juneau n'osera pas avouer d'ici le 14 octobre, date de l'élection complémentaire dans Hochelaga, que ses liens politiques l'empêchent de prendre les intérêts de ses électeurs et de leurs compatriotes québécois en endossant la position du Québec en matière de communications.

"J'affirme que le développement harmonieux de la collectivité québécoise est directement relié au plein exercice de sa juridiction sur la cablodistribution et je m'engage à défendre cette position à la chambre des communes si la population d'Hochelaga me confie sa représentation le 14 octobre. Cette position a déjà été endossée par le congrès du Parti conservateur du Québec, à Granby en mai der-

nier", a déclaré Jacques Lavoie.



Jacques Lavoie
Photo LE JOUR: Michel Giroux

Le candidat du Parti conservateur Hochelaga s'étonne aussi de la timidité politique avec laquelle le ministre des Communications nommé par Ottawa assume ses responsabilités vis-à-vis l'attitude inadmissible de la station CFCF au cours de sa campagne anti-loi 22.

"Le ministre a attendu que la campagne soit terminée avant de faire savoir qu'il étudierait les possibilités de sévir. Pourtant il ne devrait y avoir homme plus familier avec les lois de la radiodiffusion que l'ancien président de l'organisme chargé de l'appliquer, "le CRTC" a précisé Jacques Lavoie.

Enfin Jacques Lavoie affirme que la campagne de CFCF a dérogé à l'éthique élémentaire auquel tout organisme d'information doit se plier pour desservir honnêtement une population comme celle de la métropole. C'est en dialoguant avec les gens de son milieu, celui d'Hochelaga, que Jacques Lavoie dit avoir constaté que ces derniers sont fiers de leur langue, de leur culture et n'acceptent pas qu'un médium quelconque oeuvre de façon à en restreindre l'enseignement.

La baisse de la natalité inquiète le président du Conseil économique

par Donat Valois

QUEBEC PC — Les Canadiens, y compris les Québécois, ont bien tiré leur épingle de jeu lors de la récession qui, au cours des dernières années, a frappé le monde entier.

Toutefois, cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient à l'abri, au cours des prochaines années, des difficultés économiques qui guettent les pays industrialisés.

C'est en substance le message qu'a livré, samedi, M. André Raynauld, président au Conseil économique du Canada, aux membres de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, réunis en congrès annuel à Québec.

"J'ai la conviction que l'économie mondiale est sur le point de connaître de profondes mutations qui seront très marquées au Canada et au Québec," a dit M. Raynauld, soutenant que dans les années 80, la croissance économique, tant au Canada qu'ailleurs parmi les pays développés, allait se ralentir et que son rythme serait inférieur à celui des années 60 et du début des années 70."

Baisse de la natalité

Ce ralentissement qui, selon lui, sera peut-être plus accentué au Canada, peut s'expliquer par deux considérations principales, une économique et l'autre démographique.

Nous constatons, a souligné M. Raynauld, que la croissance de la population se ralentit. Cela amènera alors une expansion moins rapide de la main-d'oeuvre disponible, notamment au Québec où le taux de natalité est aujourd'hui le plus faible du pays.

Nous constatons aussi, a-t-il poursuivi, qu'il se produit un déplacement relatif de l'emploi, des industries manufacturières vers le secteur des services.

"Or, estime le président du CEC, un tel déplacement ralentira la productivité, parce qu'il est tout simplement plus difficile d'atteindre de hauts niveaux de productivité, parce qu'il est tout simplement plus difficile d'atteindre de hauts niveaux de productivité dans le secteur des services que dans le secteur industriel."

Tout compte fait, M. Raynauld estime que la combinaison de ces deux tendances se traduira par une diminution du taux de croissance potentielle de l'économie canadienne qui d'une moyenne annuelle de 5 à 5,5 pour cent qu'il était durant les années 60 et au début des années 70, passera à quatre pour cent au cours des années 80.

Difficultés

S'il n'y a pas lieu de s'en inquiéter outre mesure, vu que la population augmentera moins rapidement et que l'amélioration des niveaux de vie individuels ne devrait pas trop en souffrir pour un temps, il reste que les changements de rythmes de l'expansion économique à long terme peuvent soulever des difficultés, notamment si les agents économiques tardent à y adapter leurs attitudes et leurs aspirations.

Il est fort possible, par exemple, a dit M. Raynauld, que les chefs d'entreprise canadiens ou étrangers veuillent alors maintenir les rythmes de progression du chiffre d'affaires auxquels ils sont habitués. De leur côté, il est possible que les consommateurs veuillent bénéficier des mêmes accroissements de biens et de services que par le passé et, les travailleurs, les mêmes suppléments de salaires: "Chose certaine, a soutenu M. Raynauld, la concurrence s'en trouvera exacerbée, tant

sur les marchés intérieurs qu'étrangers et tant pour le partage des ressources que des marchés."

Baisse des exportations

Une telle évolution intéresse tout particulièrement le Canada et affecte ses perspectives à long terme puisque les exportations ont été, la plupart du temps, l'un des facteurs les plus dynamiques de sa croissance économique au cours des 15 dernières années.

Donc, estime M. Raynauld, les Canadiens doivent s'attendre à l'avenir, et pour un grand nombre de produits canadiens, à un fléchissement de la demande extérieure.

Il est probable, selon lui, que l'offre de produits disponibles à l'exportation diminue. "C'est ce qui s'est déjà produit dans le cas du pétrole, où des mesures ont été prises, a-t-il rappelé, pour réduire les exportations et y mettre fin. Ce sera vraisemblablement le cas des céréales, à moins que des récoltes exceptionnelles viennent combler nos très faibles réserves actuelles".

L'évolution démographique

Mais, pour M. Raynauld, le problème le plus sérieux est celui de l'évolution démographique au Québec. "La baisse du taux de natalité a des répercussions sensibles sur le rythme de la croissance économique et on peut, à juste titre, s'inquiéter des conséquences éventuelles d'une telle évolution pour le Québec."

Le conférencier a souligné, en outre, que les Québécois actifs devront supporter des charges sociales de plus en plus lourdes étant donné que leur nombre diminuera progressivement.

Rumeurs contradictoires sur le prochain remaniement ministériel

par Stewart MacLeod

OTTAWA (PC) — Les rumeurs les plus contradictoires se multiplient sur la colline parlementaire à l'approche du remaniement ministériel promis par le premier ministre pour avant la rentrée parlementaire. Et les chroniqueurs dans tout cela ne savent plus qui croire. Un reporter peut être accosté dans un corridor pour être informé du plus récent tuyau.

Voici un exemple entre plusieurs: "Je viens de parler avec un de mes amis du ministère des Finances et tout le monde y est d'accord pour affirmer que Jean Chrétien, l'actuel président du Con-

seil du Trésor, sera le prochain ministre des Finances. Il deviendra le premier Canadien français à diriger ce ministère."

Une demi-heure plus tard, dans un autre corridor: "Il n'y a aucune chance pour que Trudeau confie les finances à Chrétien. Nous nous acheminons vers un hiver économiquement rigoureux et Trudeau ne voudra pas qu'on dise que le premier Canadien français à diriger le ministère des Finances a semblé échouer dans sa tâche".

Puis il y a cet agent des relations publiques qui dit compter de nombreux amis au ministère de la Justice où l'on affirme que qui veut l'entendre que le titulaire de ce ministère, Otto Lang, sera muté aux Transports et qu'il sera remplacé par Marc Lalonde. Après tout, M. Lang est avocat, un ami de Trudeau et cela constituerait évidemment une promotion.

Mais vous rencontrez quelqu'un qui travaille dans l'édifice de l'est, à proximité du bureau du premier ministre Trudeau lui-même.

Question controversée

"L'inconvénient avec Lalonde à la Justice, c'est que l'avortement est une question très controversée et qui plus est, vous remplacerez un catholique par un autre catholique".

Le jour de la publication de la rumeur voulant que le ministre Alastair Gillespie ait offert sa démission, un haut fonctionnaire qui lunche fréquemment avec des membres du cabinet, était prêt à gager sa chemise que Gillespie irait aux Finances parce qu'il jouit de la confiance de Bay Street.

Mais cela était avant que quelqu'un qui dispose d'excellents contacts dans l'édifice de l'est eut prétexté que le poste irait très certainement au ministre de l'Expansion régionale, Don Jamieson, parce que les problèmes économiques doivent être communiqués à la population. Après tout, M. Trudeau lui-même a déjà qualifié M. Jamieson de l'un des meilleurs communicateurs au sein du cabinet.

Pendant ce temps,

naturellement, un commentateur de la société Radio-Canada a prétendu que le ministre de la Défense, James Richardson, était un candidat idéal pour les Finances, d'autant plus que l'Ouest n'a pas été représenté à ce ministère clé depuis l'époque lointaine de Charles Dunning, en 1929.

Une autre rumeur

persistante veut que le poste soit confié à Donald MacDonald, l'actuel titulaire de l'Energie.

Voilà donc qui prouve que personne ne sait avec certitude comment sera constitué le prochain cabinet. Le premier ministre est le seul à le savoir encore que faut-il qu'il ait arrêté son choix, ce qui n'est pas certain.

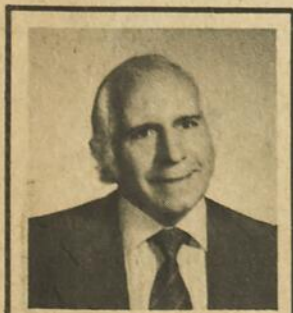
Empêcher les salaires et les profits de trop augmenter

Bien que le président du Conseil économique du Canada estime que l'économie canadienne connaît bientôt un regain de vie, les signes d'une progression économique dit-il, sont encore plutôt faibles. Interrogé dimanche à l'émission "Question Périod" du réseau de télévision CTV, M. Raynauld a par ailleurs déclaré que le gouvernement Trudeau devrait accorder u-

ne attention toute particulière à sa proposition, à titre expérimental, d'une surtaxe sur les augmentations de salaires et sur les hausses de profits des sociétés excédant 10%.

Le principe de la surtaxe, de dire M. Raynauld, n'est pas de procurer de nouvelles sources de revenus, mais d'empêcher que les salaires et les profits augmentent de façon exagé-

gés. Pour pouvoir appliquer une surtaxe comme celle-là, d'expliquer M. Raynauld, le gouvernement doit au préalable déterminer quels sont les augmentations de prix et de salaires qui sont jugées acceptables. Le président du Conseil économique a par ailleurs admis que l'ancien ministre des finances, M. John Turner, avait rejeté cette idée d'une surtaxe en la qualifiant de "monstre administratif".



Jos Troiano

Le promoteur de la mode Européenne au Québec vous attend pour votre élégance et votre sobriété.

6970 ST-HUBERT
MONTREAL
H2S 2M9
TEL: 271-1715

CLINIQUE CHIRURGICALE DE GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS

Dr Bernard Blanchard, M.D.: F.R.C.S. (C)
Dr Guy Blanchard, M.D.: F.R.C.S. (C)

Place Samuel de Champlain
350 Chemin Ste-Foy suite 1007
Québec 418-687-2677
94 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal 382-5565

FONDATION CITÉ-LIBRE ORGANISATION

DEUXIEME PHASE: RECRUTEMENT DE PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES:

1. Information et journalisme
2. Publicité et communication
3. Relations publiques

Environ 20 personnes sont requises pour coordonner les objectifs primordiaux de la Fondation Cité-Libre qui ont trait surtout à la liberté de la presse et aux droits fondamentaux des collectivités à arrêter un choix en matière de culture, de langue et de souveraineté politique et économique, après consultation populaire.

La Fondation Cité-Libre invite plus particulièrement des personnes jeunes et dynamiques qui peuvent disposer de quelques heures de leurs loisirs par semaine et qui représentent en quelque sorte la relève tant nécessaire pour mobiliser des forces nouvelles.

Il s'agit d'un engagement bénévole, mais qui saura sans doute éventuellement apporter une satisfaction personnelle.

Faire parvenir nom, adresse, âge, numéro de téléphone et curriculum vitae à:

Fondation Cité-Libre
C.P. 158
Ahuntsic
Montréal H3L 3N7

L'ASSURANCE-VIE DU SAINT-LAURENT
Compagnie d'assurance et de réassuranceLaurent Lessard
B.A., A.S.A.

Le conseil d'administration est d'heureux d'annoncer que les services de M. Laurent Lessard ont été retenus par la Compagnie à titre de directeur du service de tarification et d'acceptation des risques de réassurance. Avant de se joindre à la compagnie, Monsieur Lessard était au service d'une importante compagnie d'assurance-vie de Montréal.

Genève
Crise dans la
négociation

ONU - GENEVE (AFP) — La négociation sur les modalités du désengagement dans le Sinaï traverse une crise, estiment les correspondants de presse israéliens qui en suivent le déroulement à Genève depuis près de deux semaines.

Aucune indication officielle n'a été fournie par les diplomates et généraux israéliens et égyptiens qui négocient sous la "direction" du général Ensio Siilasvuo (ONU).

Mais tous les observateurs ont remarqué que la seconde réunion de samedi soir a été extrêmement brève (45 minutes), alors que l'on s'attendait généralement à une discussion plus longue.

D'autre part, on apprend de bonnes sources qu'immédiatement auparavant, le général Ensio Siilasvuo, qui représente l'ONU, avait dîné avec les délégués israéliens.

Par contre on ne dispose d'aucune indication sur d'éventuelles activités de M. Harold H. Saunders, sous-secrétaire d'Etat adjoint (Etats-Unis) qui séjourne à Ge-

nève et représente M. Henry Kissinger.

Jusqu'à samedi après-midi un certain optimisme régnait dans les milieux proches des négociateurs, et vendredi à midi le général Ensio Siilasvuo avait même oublié son mutisme habituel pour annoncer aux journalistes que l'accord serait "sûrement" signé aujourd'hui.

Aucune précision sur un éventuel désaccord ne paraît avoir été fournie aux observateurs israéliens suivant la conférence. Il semble que ce désaccord ne porte pas sur le calendrier du retrait des troupes israéliennes puisqu'il a déjà été publié par la presse de Tel Aviv.

Mais il existe de nombreux autres points, dont on ignore s'ils ont été réglés: l'administration des 3.000 bédouins vivant au nord de la zone de l'ONU, l'équipement des techniciens travaillant dans les stations de pré-alerte israélienne et égyptienne, l'utilisation de la route menant aux puits de pétrole d'Abou Rodeis, et l'équipement des forces de police civile égyptienne contrôlant cette région.

monde

Beyrouth offre un spectacle de désolation

L'accord de cessez-le-feu
n'a été qu'un simple répit

Alors que le Liban s'enfonçait de plus en plus dans une sanglante guerre civile, la Syrie est parvenue samedi à obtenir que tous les belligérants s'engagent à cesser le feu. C'est le second accord de ce genre en trois jours. Cependant, contrairement à ce qui s'était produit le 18 septembre, chaque camp (phalanges de M. Pierre Gemayel, forces progressistes et résistance palestinienne) a demandé publiquement à ses troupes de mettre fin aux combats. Les jours prochains montreront s'il s'agit seulement d'une trêve, ou si le Liban se dirige progressivement vers un retour au calme. Cependant même si une accalmie a été constatée sur le terrain dès l'annonce du cessez-le-feu, il y a quand même eu quelques tirs de roquettes dans les quartiers de Chiah et Ain Remmaneh, dans la banlieue est de Beyrouth, et quelques rafales ici ou là.

BEYROUTH (d'après l'AFP) — Des tirs extrêmement nourris de mortiers, de roquettes et des rafales d'armes lourdes ont repris dans plusieurs quartiers de la banlieue est de Beyrouth, au cours de la nuit d'hier.

Ces affrontements, qui se sont progressivement étendus à partir de la tombée de la nuit, surviennent vingt-quatre heures après la conclusion d'un accord de cessez-le-feu. Ce dernier avait provoqué une détente très sensible hier à Beyrouth.

Quelques violentes explosions ont été entendues au cours de la soirée à Beyrouth. En outre, des tireurs isolés continuent à faire régner l'insécurité dans plusieurs quartiers.

Les groupes armés ont repris position en grand nombre à l'entrée des quartiers tenus par les différentes parties.

Radio-Liban a de nouveau annoncé hier soir que les routes sont dangereuses dans un certain nombre de quartiers de Beyrouth.

A une vingtaine de kilomètres au sud de Beyrouth, le long du littoral, la route de Saïda est toujours coupée en raison des échanges de tirs autour des localités de Damour et de Neemeh. Des incidents se poursuivent depuis plusieurs jours dans ce secteur où le Parti national libéral (PNL) de M. Camille Chamoun, ministre de l'In-

térieur, et les druzes sont les plus influents.

Sur le plan politique, M. Abdel Halim Khaddam, vice-premier ministre sy-

rien s'efforce d'élaborer, puis de faire accepter, un document de travail qui se contenterait d'énumérer les points sur lesquels des ré-

L'accord a été obtenu à l'issue d'une journée de consultations menées par M. Abdel Halim Khaddam, vice-premier ministre syrien et ministre des Affaires étrangères, assisté par le général Hikmat Chehabi, chef d'état-major syrien. Par ailleurs le centre de la vieille ville de Beyrouth, autour de la "Place des Canons" (Sahat al Bourj), présentait samedi un spectacle de désolation. Dans le crépitement incessant des armes, le quartier était ravagé par un incendie qui se propageait sur un front d'environ cinq cents mètres. Les souks, les immeubles, les hôtels, les magasins, la mosquée de ce quartier ont été la proie des flammes et les pompiers ne pouvaient pas approcher en raison des combats. Un épais nuage de fumée noire s'élevait dans le ciel de Beyrouth. L'insécurité était telle, que personne n'osait s'aventurer pour retirer les cadavres.

passer à l'étape de la conciliation nationale.

On apprend dans les milieux bien informés, que le vice-premier ministre

formes devraient être entreprises. Deux réformes sont le plus souvent évoquées: la constitution et la loi électorale.

M. Khaddam estime, indique-t-on dans ces milieux, que les circonstances ne sont pas encore propices à un examen détaillé des réformes à entreprendre, car les divergences entre les diverses parties en présence risqueraient d'avoir des répercussions sur l'état de la sécurité.

On apprend d'autre part, que MGR Antonios Boutros Khoreiche, patriarche maronite, présidera demain matin au patriarcat de Bkerke, une réunion des personnalités maronites afin de définir une position commune à l'égard de la crise.



Après une certaine accalmie, Beyrouth a été la proie, hier soir, de nouveaux affrontements. (Téléphoto: PA)

rien, a eu hier de nouveaux entretiens avec M. Rachid Karamé, premier ministre, M. Camille Chamoun, ministre de l'Intérieur, l'Imam Moussa Sadré, chef de la communauté musulmane Chiite, M. Kamal Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste, et M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine.

A l'issue des entretiens de la journée, M. Karamé a déclaré que l'objectif actuel était de "définir les principes qui permettront de parvenir à la réconciliation nationale".

Les efforts de M.

L'Amérique du bicentenaire

Les femmes: une majorité
toujours en marge

par Marie France Rouze
de l'agence France Presse

NEW YORK — Les Américaines lors de la révolution mettaient le feu au canon. Aujourd'hui elles doivent encore se battre lorsqu'elles veulent mettre en marche autre chose qu'une machine à laver.

Cette évolution reflète celle du pays. La vie était dure pour tous il y a deux cents ans. Avec l'assurance de la sécurité, l'Américaine est devenue une "lady" puis la prospérité l'a reléguée au rôle de ménagère et d'image de marque. Dans un pays façonné par des hommes on ne trouve pas de grande figure féminine avant l'ère des "sex symbols" fabriqués par Hollywood.

Mais en quelques années seulement, les mouvements de "libération" de la femme ont réussi à briser cette image factice. L'organisatrice du mouvement, Betty Friedan, avec son livre "La femme mystifiée" a remporté un succès de librairie qui a largement popularisé la cause.

Au début des années 70 les femmes par milliers défilaient sans soutien-gorge dans les rues de New York pour protester contre ce symbole de féminité opprimée. Elles s'attaquaient maintenant au fond du problème. Le 29 octobre prochain, elles sont appelées à faire une grève nationale pour démontrer l'importance de leur rôle économique. L'appel à la grève a été lancé par l'organisation nationale des femmes, dont le sigle "Now" signifie "maintenant" en anglais.

Les Américaines, qui constituent 51,2 pour cent de la population des Etats-Unis, travaillent de plus en plus. Elles représentent 38 pour cent de la main-d'œuvre contre 20 pour cent en 1920. Mais leurs salaires sont en moyenne les trois cinquièmes de ceux des hommes.

Il leur est difficile de faire carrière. 34 p.c. sont employées de bureau (contre 7 p.c. des hommes). Les autres sont vendeuses, domestiques, institutrices, caissières ou téléphonistes. Seulement 3,5 p.c. des médecins sont des femmes. Pourtant sept sur dix des femmes qui travaillent ont terminé leurs études secondaires.

Un nombre croissant d'Américaines se considèrent défavorisées. Selon une enquête de 1974, 54 p.c. d'entre elles estiment faire l'objet de discriminations, au lieu de 50 p.c. quatre ans plus tôt.

La publicité donnée au problème par les mouvements féministes a poussé le gouvernement et les tribunaux à présenter de nombreuses lois et à rendre des jugements luttant contre la discrimination entre les sexes. L'administration a ordonné à toutes les compagnies auxquelles elle passe des contrats (environ 250.000) de recruter davantage de femmes et de favoriser leur promotion.

Les compagnies qui violent la loi sont sanctionnées, par exemple: "American telegraph and telephone", les plus grands employeurs du pays après le gouvernement lui-même, a dû en deux ans payer 77 millions et demi de dollars de dédommagements à ses employés victimes de discriminations dans leur promotion.

Des femmes commencent à faire leur apparition à la tête de grandes sociétés. Deux d'entre elles ont récemment été nommées aux conseils d'administration de "Dupont" et de "Gulf oil".

Dix-neuf des 435 membres de la chambre des représentants sont des femmes, trois de plus qu'avant les dernières élections. Une femme fait partie du cabinet américain, Mrs Carla Hills, secrétaire au logement et au développement urbain. On compte aussi quatre femmes ambassadeurs, mais les femmes sont absentes du sénat et de la cour suprême. Mrs Betty Ford, la femme du président, a pris à cœur de défendre les intérêts des Américaines et s'efforce notamment de faire nommer une femme à la juridiction suprême.

Celles qui ont "réussi" font l'objet de fréquents articles dans la presse. Mais ceci ne fait qu'en souligner le caractère exceptionnel. Il reste encore beaucoup à faire pour enfoncer les remparts dressés contre les femmes par les traditions et les préjugés d'un pays de "male chauvinist pigs". L'expression est devenue clas-

sique aux Etats-Unis pour désigner les hommes coupables aux yeux des femmes de discrimination à leur égard.

Au moment où le monde entier célèbre théoriquement "L'année de la femme", il paraît exclu que soit ratifié cette année un amendement à la constitution qui rendrait la discrimination entre sexes illégale au même titre que la discrimination raciale. Le texte a été adopté par le Congrès en 1972. Il n'a été ratifié que par 34 Etats alors qu'il en faudrait 38 pour qu'il soit intégré à la constitution des Etats-Unis.

L'utilité de l'amendement est d'ailleurs douteuse. Il existe déjà une agence fédérale (EQUAL Employment Opportunity Commission) qui veille en principe à ce que les entreprises engagent leur personnel sans distinction de sexe, religion, âge ou race. Le bureau des femmes (Women's Bureau) au ministère du Travail est censé en outre faire respecter une loi de 1963 sur l'égalité de salaires. Dans les deux cas la loi n'est guère appliquée.

L'opposition à l'amendement - orchestrée par la John Birch society, le Ku Klux Klan, le conseil national des femmes catholiques et le Parti communiste américain - est si forte que les mouvements féministes, soucieux d'efficacité, ont plus ou moins abandonné cette bataille pour concentrer leurs efforts sur des causes plus accessibles.

Après avoir obtenu la légalisation de l'avortement les mouvements comme "Now" s'efforcent maintenant d'obtenir une meilleure protection de la femme contre le viol. Le nombre de cas, du moins ceux rapportés à la police, a fait un bond de 224 p.c. en quatorze ans. Les femmes demandent un renforcement de la répression et une amélioration des services d'assistance aux victimes.

Récemment, les mouvements féministes avaient pris position lors du procès de Joanne Little, accusé d'avoir tué son gardien de prison. La jeune femme déclarait avoir agi pour se défendre alors qu'il tentait de la violer. Elle a été acquittée.

Autres actions ponctuelles pour faciliter la viabilité des femmes: l'organisation des crèches, la protection des généraux des efforts pour limiter les obstacles à la vie professionnelle. Les petites causes deviennent célèbres dans l'Etat de New York, d'Alaska et du Wyoming: "Now" a obtenu l'abolition des toilettes payantes, considérées comme une "taxe discriminatoire sur les fonctions biologiques".

Les succès déjà remportés ont en même temps créé des divisions amères entre diverses idéologies, entre les défenseurs du réformisme et celles d'une action politique radicale. Gloria Steinem, l'une des fondatrices du magazine féministe "Ms" est accusée par un mouvement radical, "Sagaris", de travailler pour la CIA, d'autres reprochent au journal de lutter pour des avantages individuels au lieu de défendre un radicalisme économique et l'intégration des mouvements féministes dans la gauche révolutionnaire.

Le débat a été aggravé lors de la réédition aux autorités américaines de Jane Alpert, recherchée par la police pour divers actes de terrorisme. Miss Alpert a alors annoncé qu'elle abandonnait la gauche révolutionnaire par ce qu'elle est le royaume du "Chauvinisme mâle". Le mouvement américain n'a pas réussi non plus à harmoniser son action avec celle de l'étranger. Betty Friedan avoue elle-même (dans un récent numéro de la revue "Saturday review" consacré à l'année internationale de la femme) avoir été fortement déçue par le radicalisme et ce qu'elle considère la manque de sens des réalités de Simone de Beauvoir et d'une partie du mouvement français.

Les féministes en 1975 ne sont cependant pas trop alarmées par ces luttes internes. L'un des membres du groupe "Sagaris" déclarait récemment que lorsque tout cela serait réglé et digéré, le mouvement en sortirait renforcé. Elles comptent parmi leurs atouts le fait qu'elles sont numériquement, la majorité aux Etats-Unis.

Etats-Unis

Shriver se veut un
"candidat du peuple"

WASHINGTON (AFP)

"Candidat du peuple", c'est ainsi que Sargent Shriver, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, et beau-frère de John, Robert et Edward Kennedy, a lancé sa candidature à la présidence samedi à Washington. Ancien candidat à la vice-présidence en 1972, aux côtés du sénateur George McGovern - qui fut écrasé par M. Richard Nixon - Sargent Shriver brigue cette fois, à 59 ans, l'investiture du Parti démocrate à la candidature suprême.

M. Shriver est probablement mieux connu faubourg Saint-Honoré à Paris qu'il ne l'est dans Main Street, USA. Mais il a pour lui le reflet de la

renommée et de la fortune des Kennedy.

C'est aussi un obstacle, car il est souvent soupçonné de n'être que l'estafette du sénateur Edward Kennedy en attendant que celui-ci ne finisse par céder à la pression de ses amis, ou de la convention démocrate, et accepter d'être candidat.

Autres candidats
M. Shriver est la dixième ou onzième personnalité démocrate à annoncer jusqu'ici son intention de briguer la présidence. Il est impossible de faire un compte exact, car il ne se passe pas de semaine qu'un nouveau candidat "se déclare".

Vendredi, c'était l'ancien sénateur Fred Harris, de l'Oklahoma, qui ouvrait boutique sur Madi-

son Avenue à New York, à côté du quartier général du représentant Morris Udall, de l'Arizona, autre candidat.

La liste à cette heure comprend notamment le gouverneur Jimmy Carter, de la Georgie, le gouverneur Milton Sharp, de la Pennsylvanie, le sénateur Lloyd Bentsen, du Texas, et bien entendu, le sénateur Henry Jackson, de l'Etat de Washington. Le gouverneur George Wallace, de l'Alabama, hésite encore à se déclarer comme démocrate ou indépendant.

Humphrey attend son heure

Aucune femme ne s'est portée candidate jusqu'ici, mais il ne faut pas désespérer.

La plupart de ces

candidatures sont d'ailleurs plutôt destinées à bloquer les voix de l'Etat auquel appartient le "candidat" afin de pouvoir les échanger contre une faveur immédiate ou future avec l'homme qui sera le candidat du parti, et peut-être le président.

Dans cette liste ne figure pas le sénateur Hubert Humphrey, du Minnesota, ancien vice-président sous Lyndon Johnson, et battu de peu pour la présidence par Richard Nixon en 1968.

M. Humphrey, vieux politicien rusé et expérimenté (il a 65 ans), attend son heure. Il compte sur les divisions au sein de la convention démocrate entre ce flot de candidats, dont aucun ne s'impose ni au parti ni au public.

Une bombe explose près du
palais où se repose Azevedo

LISBONNE (Reuter, AFP) — Une bombe a fait explosion hier à l'aube devant l'imposant palais de Seixas, à Cascais, station balnéaire proche de Lisbonne, où le nouveau premier ministre portugais, l'amiral Jose Pinheiro de Azevedo, prenait quelque repos au terme de trois semaines de consultations laborieuses et épuisantes pour former un gouvernement. Constitué vendredi soir, celui-ci ne doit tenir sa première réunion que demain.

L'engin, de faible puissance selon un porte-parole militaire, n'a fait aucune victime mais a détruit l'entrée principale du palais, où le chef du gouvernement dormait à un étage supérieur au moment de l'explosion. Celle-ci a été perçue alentour dans un rayon de plus de deux kilomètres.

Selon la police, l'amiral, réveillé en sursaut a été quelque peu secoué. Le palais de Cascais, qui a été investi par la police aidés d'artilleurs, comprend un mess et plusieurs appartements à la disposition d'officiers supérieurs

de la marine. Les vitres de plusieurs de ses fenêtres ont été soufflées.

"Il serait salutaire et pertinent que les Etats-Unis fassent part clairement de leur volonté de venir en aide au nouveau gouvernement" portugais, a souligné hier le "New York Times", dans un éditorial. Le vice-Amiral Jose Pinheiro de Azevedo, "avec patience, fermeté et tact" a apparemment formé un gouvernement qui devrait être capable de dissocier le Portugal du communisme et le mener vers la démocratie", estime le quotidien.

"Ce qui est maintenant d'une importance primordiale n'est pas d'éliminer du pouvoir les communistes mais si le premier ministre Azevedo peut galvaniser l'action de son gouvernement contre des problèmes vertigineux: l'inflation galopante, l'augmentation du chômage, le malaise agricole, les milliers de réfugiés amers d'Angola, et un constant exode des travailleurs qualifiés inquiets du chaos et d'une possible guerre civile", écrit le "New York Times".

monde

L'escalade de la répression en Espagne suscite une vague d'indignation dans le monde

11ème condamnation à mort à Barcelone

Une onzième condamnation à mort prononcée samedi matin à Barcelone, l'annonce de treize arrestations ces jours derniers dans la ville industrielle de Tarrasa en Catalogne, et une quarantaine d'autres arrestations samedi à Valence ont marqué une nouvelle escalade dans la répression "anti-terroriste" en Espagne en vertu de la loi du 25 août dernier. Dans le monde entier monte parallèlement une vague d'indignation et de protestations

(d'après l'AP et l'AFP) — Les onze condamnations à mort déjà prononcées par les tribunaux espagnols contre des séparatistes basques et des opposants au régime franquiste accusés d'avoir participé à des attentats terroristes, suscitent au fil des jours un vaste mouvement de protestations dans le monde entier.

Samedi, à Paris, une dizaine d'organisations de gauche et syndicats avaient organisé une manifestation qui a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes réclamant la "vie sauve pour les condamnés à mort". Ce rassemblement, qui avait eu un écho en province avec notamment des manifestations à Strasbourg, Lille et Saint-Brieuc, avait été organisé le jour de l'annonce de la condamnation à la peine capitale d'un onzième accusé, Juan Parades Manot, un jeune séparatiste basque de l'ETA, reconnu coupable d'avoir tué un caporal de

la police en juin dernier. Cette condamnation faisait suite à dix autres sentences similaires, dont cinq prononcées deux jours plus tôt. Il s'agissait alors de cinq militants du FRAP, Front révolutionnaire antifasciste et patriotique.

Depuis le 28 août, onze condamnations à mort ont été prononcées dont deux à l'encontre de jeunes femmes enceintes, dans le cadre de la loi anti-terroriste promulguée le 26 août, qui interdit aux condamnés de faire appel devant la cour militaire suprême. Seul le général Franco peut encore accorder sa clémence aux condamnés.

Paul VI intervient

Le nombre des condamnations pourrait encore s'élever, d'autant que la police espagnole traque systématiquement les opposants. Samedi, elle a annoncé l'arrestation de 57 personnes qui, selon elle, complotaient pour renver-

ser le régime franquiste par une vague d'assassinats, de cambriolages et d'actions terroristes. Au total, près d'une centaine de personnes ont été arrêtées en Espagne au cours de ces derniers jours.

Hier, ce sont Mgrs Guyot et Collini, archevêques du diocèse de Toulouse, qui se sont associés à l'appel de Mgr Marty pour réclamer la "revision des procès des 12 et 17 septembre".

En France, le cardinal Marty, archevêque de Paris, avait déclaré vendredi: "On n'exécute pas sans appel, on ne condamne pas sans preuve suffisante, on ne juge pas sans défenseur, on ne donne pas de sentence collective, on ne supprime pas de malade ou de femme enceinte".

Appels à la clémence, manifestations, menaces de boycottage et de représailles contre l'Espagne, occupation d'ambassades ou d'églises, grève de la faim — telles sont les formes aussi nombreuses que variées prises en Europe par la protesta-

tion. Aux Pays-Bas, M. Max Van der Stoep, ministre néerlandais des Affaires étrangères, a convoqué vendredi l'ambassadeur d'Espagne pour qu'il transmette à son gouvernement un message demandant la grâce des condamnés à mort.

En Italie, les trois grands syndicats du pays ont décidé de boycotter tous

les navires espagnols faisant escale dans les ports italiens jusqu'au 27 septembre et le gouvernement a fait une démarche auprès de son homologue espagnol.

En Espagne, le régime franquiste a envoyé un télégramme au général Franco pour exiger la cassation immédiate des condamnations à mort prononcées contre cinq jeunes anti-fascistes, dont deux femmes enceintes.

En Espagne, le régime franquiste a envoyé un télégramme au général Franco pour exiger la cassation immédiate des condamnations à mort prononcées contre cinq jeunes anti-fascistes, dont deux femmes enceintes.

En Espagne, le régime franquiste a envoyé un télégramme au général Franco pour exiger la cassation immédiate des condamnations à mort prononcées contre cinq jeunes anti-fascistes, dont deux femmes enceintes.

Mao ne serait pas "satisfait" des progrès de la Chine

L'état de santé de Chou En-Lai s'aggrave

L'état de santé du Premier ministre chinois, M. Chou En-Lai, qui est hospitalisé depuis plus d'un an et demi, semble s'être détérioré et être devenu un sujet d'inquiétude pour les médecins qui le soignent. M. Edward Heath, ancien premier ministre britannique qui visite actuellement Pékin, a indiqué en effet à la presse que M. Chou En-Lai lui avait fait savoir qu'il aurait désiré le recevoir mais que ses médecins s'y étaient opposés. Le Premier ministre Chou En-Lai, qui était entré à l'hôpital en janvier de l'année dernière et n'a fait depuis que de très rares et brèves apparitions publiques, souffre d'un mal dont la nature exacte n'est pas connue.

PEKIN, (par l'AFP) — Le président Mao Tsé-Toung n'est "pas satisfait" des progrès réalisés par la Chine depuis l'avènement du régime communiste en 1949.

Cette révélation a été faite hier à Pékin par M. Edward Heath, ancien

Premier ministre britannique, après qu'il ait eu une entrevue d'une heure avec le président du Parti communiste Chinois.

M. Heath, qui parlait à des journalistes avant de prendre l'avion pour Tokyo a indiqué que Mao Tsé-Toung se référait aux pro-

grès "en général" de la Chine qu'il a déclaré ne pas trouver assez "rapides".

M. Edward Heath, qui avait rencontré une première fois Mao Tsé-Toung il y a seize mois lors d'une visite qu'il avait faite en Chine en tant que leader de l'opposition conservatrice en Grande Bretagne, a déclaré qu'il avait trouvé le président du Parti communiste chinois en

"bonne" condition physique par comparaison avec son entrevue de l'année dernière. "Tout l'éventail des affaires internationales" a été couvert au cours de cette conversation d'une heure, a ajouté M. Heath, et le président Mao Tsé-

Toung était "parfaitement au fait de tout ce qui se passe". L'ancien Premier ministre britannique a souligné que le président Mao avait des "opinions très marquées" sur tous les sujets abordés pour la discussion desquels il a fait preuve d'un "extraordinaire sens historique".

"Quand il aborde les problèmes contemporains, le président Mao Tsé-Toung les considère toujours dans une perspective historique et établit des comparaisons avec des événements passés", a ajouté M. Heath.

Cette conversation, a poursuivi M. Heath, a été "très utile". L'ancien Premier ministre britannique a été l'objet pendant le séjour de 48h. Qu'il vient d'effectuer à Pékin de marques d'égard toutes spéciales qui s'expliquent principalement

estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Pékin, par l'identité de vue entre lui-même et les dirigeants chinois sur la nécessité de l'unification économique, politique et militaire de l'Europe face à la "menace" soviétique sur cette partie du monde.

M. Edward Heath n'a pas été reçu cette fois par le premier ministre Chou En-Lai qui, a-t-il indiqué, aurait désiré le rencontrer mais en a été empêché par ses médecins en raison de son mauvais état de santé.

Il a passé samedi un total de cinq heures environ avec M. Teng Hsiao-Ping, vice-premier ministre chinois. MM. Heath et Teng Hsiao-Ping ont discuté à cette occasion, a déclaré aux journalistes l'ancien leader de l'opposition conservatrice, des grands problèmes internationaux de l'heure.

Un porte-parole de l'université a précisé que le général Gowon désirait suivre des cours de sciences politiques à la rentrée

bref monde

Hunt était chargé d'assassiner Anderson

WASHINGTON (AFP) — L'un des cambrioleurs espions de l'affaire Watergate, Howard Hunt, aurait été chargé d'assassiner le célèbre colonniste américain Jack Anderson, rapportait hier le "Washington Post".

Bob Woodward, l'un des deux rédacteurs du journal à l'origine des révélations les plus sensationnelles de l'affaire Watergate, écrit que vers la fin de 1971 ou le début de 1972, Hunt avait reçu l'ordre d'un haut fonctionnaire de la Maison Blanche de tuer Anderson. L'administration du président Nixon reprochait à ce dernier de publier des informations mettant en danger la sécurité nationale. Selon la source qualifiée de "sûre" de Woodward, Hunt devait "utiliser un poison fourni par un ancien médecin travaillant pour la CIA" et qui ne pouvait pas être décelé lors d'une autopsie. Le projet aurait été annulé à la dernière minute.

Chute libre pour le "Grand old party"

WASHINGTON (AFP) — La popularité du Parti républicain n'a jamais été aussi basse depuis trente cinq ans et le nombre d'Américains qui se disent indépendants de toutes formations politiques n'a jamais été aussi élevé, révèle un sondage Gallup réalisé au cours des trois derniers mois. Vingt-et-un pour cent seulement des personnes interrogées ont affirmé être favorables aux thèses du Parti du président Gerald Ford. Quarante-quatre pour cent se sont classées parmi les démocrates et trente-cinq pour cent - un record - se sont dits indépendants. La popularité du Parti républicain, le G.O.P. (Grand old party) a été sérieusement affectée par l'affaire du Watergate. Le président Ford, malgré d'incessantes tournées dans le pays et une certaine reprise économique aux Etats-Unis ne semble pas parvenir à regonfler les rangs du Parti républicain. La récente élection sénatoriale partielle dans le New Hampshire a été remportée avec une marge éloquent par le candidat démocrate dans ce fief républicain.

Ford rencontrerait Nixon

LOS ANGELES (Reuter) — Le président Ford a déclaré samedi qu'il rendra peut-être visite à l'ex-président Richard Nixon au cours de sa présente tournée de trois jours en Californie.

Au cours d'une interview télévisée, M. Ford a déclaré: "Je n'ai pas de projet précis de téléphoner ou visiter M. Nixon - il est possible que je lui rende visite". Le président, qui a été critiqué l'année dernière pour avoir visité M. Nixon dans sa propriété de San Clemente, a qualifié son prédécesseur de "vieux ami que j'ai connu dans le passé".

Patricia plaidera non coupable

SAN FRANCISCO (Reuter) — Patricia Hearst, arrêtée jeudi, après 17 mois en fuite et inculpée notamment d'attaque de banque, de vol à main armée et d'enlèvement, entend plaider non coupable, a déclaré, samedi son avocat, Me Terence Halliman.

Il ne faut pas oublier qu'elle a été avant tout victime d'un enlèvement, a dit Me Halliman de la riche héritière devenue, semble-t-il, adepte de la guérilla urbaine.

Mme Peron de retour le 17 octobre

BUENOS AIRES (AFP) — La présidente Maria Martinez de Peron reprendra ses fonctions le 17 octobre prochain, a annoncé vendredi soir le conseil national du Parti péroniste. Dans une déclaration, la direction du Parti péroniste critique également les organisateurs de la grève des éleveurs. Elle dément par ailleurs les rumeurs de démissions ou de licenciements au sein du parti. Le parti gouvernemental argentin a en outre révélé que la présidente "se remettait rapidement de ses fatigues", et il a indiqué qu'un grand rassemblement serait organisé sur la Plaza de Mayo de Buenos Aires le jour du retour au pouvoir de Mme Peron, le 17 octobre étant la date de la première arrivée au pouvoir, voici trente ans, de Juan Peron.

Thieu à Londres

LONDRES (AFP) — L'ancien président de la république du Sud-Vietnam, Nguyen Van Thieu, est arrivé samedi soir à Londres en visite privée pour voir sa femme et son fils de 12 ans qui est dans une école anglaise. Depuis son départ de Saigon, peu avant l'arrivée des forces communistes, le président Thieu résidait à Taïpeh chez son frère, ancien ambassadeur du Sud-Vietnam en République de Chine.

Bien qu'aucune information n'ait été donnée sur la durée de son séjour en Grande-Bretagne, l'ancien président dispose comme tous les visiteurs étrangers d'un visa de six mois. Sa femme était arrivée à Londres discrètement il y a un mois et demeure à une adresse restée secrète.

Bataille aux tartes

SAN FRANCISCO (AP) — L'une des plus spectaculaires batailles de tartes à la crème a eu samedi pour théâtre une salle de spectacles de San Francisco. Deux cents concurrents se sont en effet affrontés, en présence d'un jury et de 1.500 spectateurs déchaînés, se "bombardant" mutuellement à coups de tartes offertes gracieusement par un boulanger local. Les membres du jury s'évertuaient à compter les coups au but et à noter l'habileté des participants et leur "fair play".

Le but de cette manifestation: verser la recette des entrées à des institutions pour aveugles.

Gowon suivra des cours de sciences politiques

LONDRES (AFP) — L'université de Warwick a confirmé hier la demande d'inscription comme étudiant du général Yakubu Gowon, ancien président du Nigeria, renversé par un coup d'Etat le 29 juillet dernier.

Un porte-parole de l'université a précisé que le général Gowon désirait suivre des cours de sciences politiques à la rentrée

universitaire. L'ancien président du Nigeria, qui est un ancien élève de la célèbre académie militaire britannique de Sandhurst, vit en Angleterre avec sa famille chez des amis depuis le 12 août dernier. Sa femme et ses enfants étaient arrivés à Londres quelques jours avant le coup d'Etat.

Les Français sont plus pessimistes qu'en juillet

PARIS (AFP) — Le nombre des Français qui pensent que "les choses vont plus mal" en France s'est accru depuis le mois de juillet, passant de quarante-neuf à cinquante-quatre pour cent, indique un sondage publié aujourd'hui par le quotidien "Le Figaro". Vingt pour cent des personnes interrogées pensent que la situation s'améliore et quarante-six pour cent estiment que la France ne pourrait connaître une crise comparable à celle de mai 1968 (quarante pour cent pensent le contraire). Dans leur majorité (55-pc), les personnes interrogées pensent que le président Valéry Giscard d'Estaing pourrait faire face à une telle crise (25-pc ne le pensent pas). D'autre part, la "côte" des dirigeants de l'opposition est en baisse. M. François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste et ancien candidat à la présidence de la République, a perdu deux points depuis juillet (53-51). M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, en a perdu

trois (24-21). En revanche, M. Robert Fabre, président du "mouvement des radicaux de gauche", qui a accepté de rencontrer le président de la République, a gagné deux points (15-17).

Au gouvernement, la popularité reste stable pour le premier ministre, M. Jacques Chirac (47 - 47),

Paris attend la réponse de Habré

PARIS (AFP) — A moins de 48 heures de l'expiration de l'ultimatum lancé à la France par Hissen Habré, menaçant d'exécuter Mme Françoise Claustre le 23 septembre, si d'ici là une rançon de 10 millions de francs français ne lui est pas versée, le contact n'a pu encore être établi entre le chef rebelle et l'appareil "Transall" de l'armée de l'air chargé de recueillir sa réponse aux propositions françaises.

Les observateurs se

Mme Simone Veil, ministre de la Santé (55-55), et Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine (41-41). Au contraire, M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, perd trois points (41-38) et le ministre des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, en perd deux (32-30).

gardent cependant de considérer la situation actuelle comme sans issue et pensent que le chef des rebelles toubous, musulman pratiquant, hésitera à faire exécuter Mme Claustre en période de Ramadan. En effet, le Coran fait un devoir à tout musulman pratiquant de se soumettre pendant cette période à un certain nombre d'interdictions formelles, excluant entre autres qu'il puisse attenter à la vie d'un être humain, sauf cas de crime contre la société.

HORTICULTURE et ÉCOLOGIE

COURS DE CULTURE PERSONNELLE

offre par

PÉPINIÈRE DE LAVAL INC.

La plante, la fleur, les insectes, le sol, les pesticides, la pelouse, plantation - taille - entretien des arbres, le jardin domestique, les plates-bandes, rocailles.

10 cours pour une session
1 cours de 3hrs par semaine (soir)
cours complet \$110.00
Donné au Collège de Laval
St-Vincent-de-Paul

Inscription jusqu'au 6 octobre 1975

Pour renseignements:

Tél.: 663-9242
689-5300

En voie d'obtenir un permis d'enseignement du ministère de l'Éducation.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS demande UN TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES (piscine)

AFFECTATION PREVUE: Ecole Polyvalente Grande-Rivière
NATURE DU TRAVAIL: Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoires et de stage.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES: Le technicien de travaux pratiques exerce des fonctions de démonstrateur, de moniteur, d'instructeur et de répétiteur; il assiste le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoires et de stage.

Le technicien de travaux pratiques peut participer au choix d'appareils et instruments en usage dans son secteur et il en assure le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle; il monte les appareils et les instruments de laboratoire et prépare le matériel le fonctionnement et l'utilisation des appareils afin d'en améliorer le rendement et afin de les adapter à des besoins spécifiques; il en fait également la calibration; il est également chargé de l'entretien et des réparations à effectuer sur tels appareils ainsi que, au besoin, sur certains instruments et outils électro-mécaniques de laboratoire; il voit, au besoin, à la tenue de l'inventaire du matériel et à la préparation des réquisitions.

Le technicien de travaux pratiques dans l'exercice de ses fonctions, peut être appelé à initier et à diriger un personnel subalterne, notamment les apprentis.

Le technicien de travaux pratiques dans l'exercice de ses autres fonctions connexes.

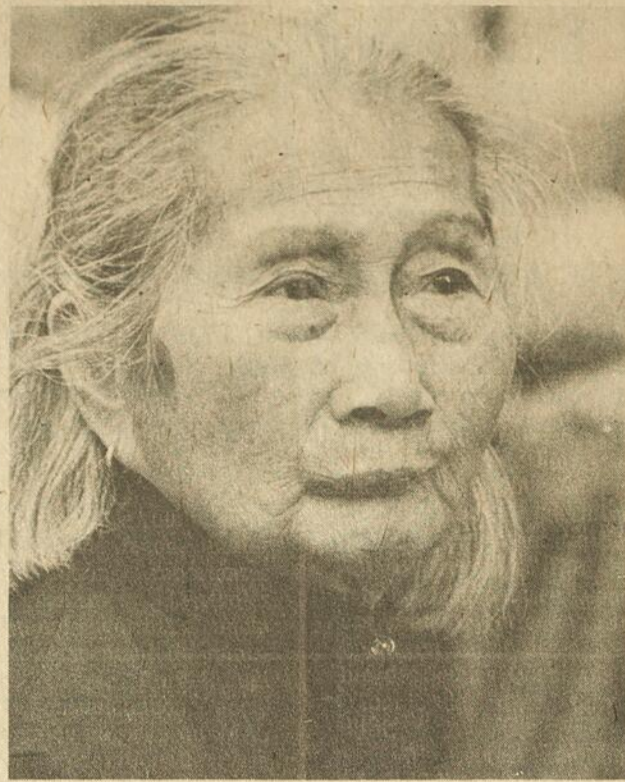
QUALIFICATIONS REQUISES: Scolarité et expérience Posséder un diplôme d'études collégiales, professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

SALAIRE: \$7,197.00 à \$11,766.00
Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 26 septembre 1975 au:

Concours: S-504
Directeur des services du personnel
225, rue St-Rédempteur
Hull

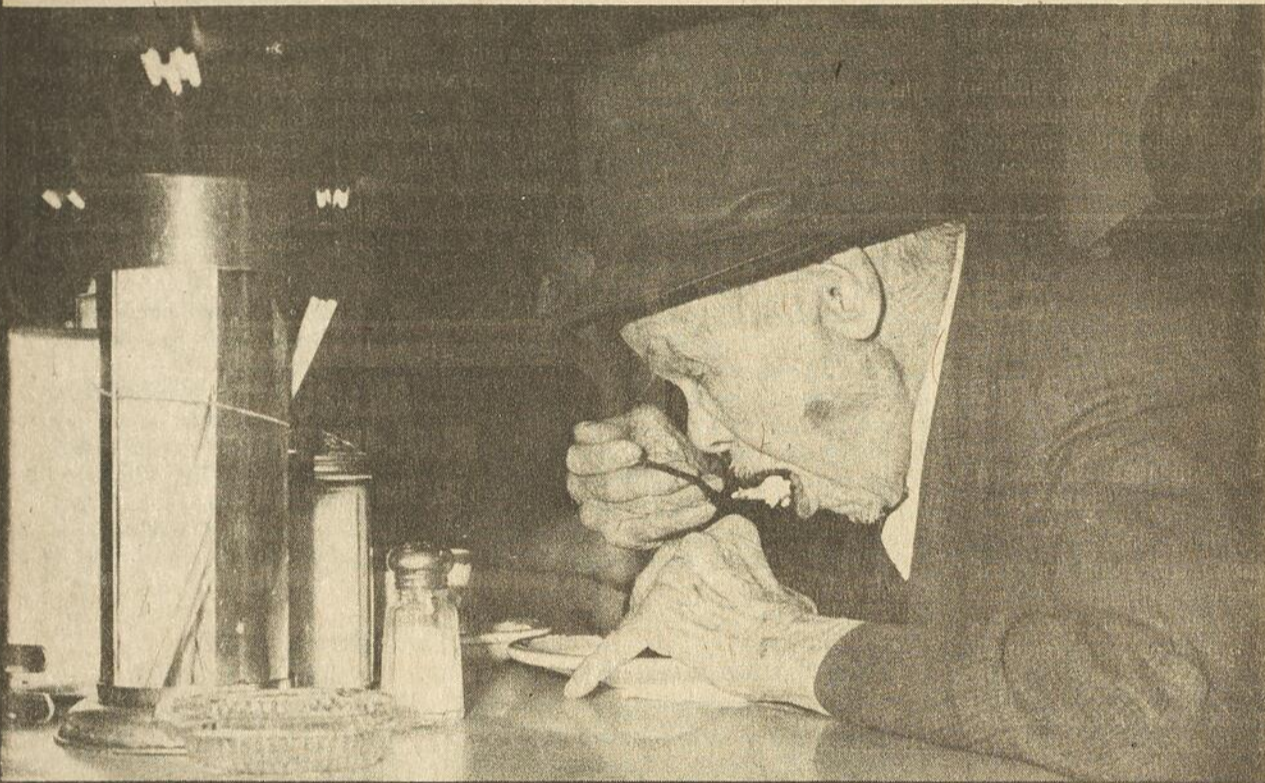


La fête de la lune



Photos: Pierre Boisclair

Samedi et dimanche, la communauté chinoise de Montréal célébrait la traditionnelle fête de la lune. Avec une différence cependant sur les années précédentes: les dragons déambulant dans les ruelles rencontraient sur leur chemin des édifices en démolition. La fête de la lune se passera-t-elle l'an prochain au milieu de gratte-ciels?



La priorité des Affaires sociales Un réseau de soins à domicile pour les personnes âgées

(LE JOUR) — L'organisation efficace d'un réseau de services à domicile, pour les personnes âgées, constitue la "pièce maîtresse" de la politique du ministère des Affaires sociales en ce domaine.

C'est ce qu'a déclaré le ministre d'Etat aux Affaires sociales, M. Julien Giasson, devant les quelque 350 délégués au 5e congrès de la Fédération de l'Age d'Or du Québec qui s'est tenu à Montréal, en fin de semaine.

Ce réseau, a soutenu le ministre, ne vise

pas uniquement à retarder l'hébergement des gens du troisième âge dans les institutions concernées mais à ravaliser le rôle des personnes âgées dans notre société.

M. Giasson a rappelé, par ailleurs, que l'objectif du MAS est de doter toutes les régions du Québec de centres d'accueil dont le nombre de places équivaldrait à environ 6% de la population âgée de 65 ans et plus. De 1973 à 1976, a-t-il ajouté, le MAS aura créé plus de 3,500 nouvelles places par la construction de 35 nouveaux

centres d'accueil au Québec.

Centres de jour

D'autre part, le ministère entend mettre sur pied cette année près de 15 nouveaux centres de jour, avec un budget de trois-quarts de million alloués pour ce secteur. Ces centres de jour sont des espaces réservés dans les centres d'accueil, pour offrir, pendant la journée, des services aux personnes âgées qui vivent à domicile.

"Notre rôle ne doit, en aucune façon, limiter les actions importantes d'organismes bénévoles comme la vôtre", a conclu le représentant du ministre Claude Forget, qui n'a pourtant annoncé aucune aide directe du MAS à la Fédération de l'Age d'Or (92,000 membres) et à ses 802 clubs affiliés, qui en ont pourtant grand besoin. Il s'est simplement dit heureux de "ressor considérable" du mouvement au cours des dernières années.

L'enquête Bunel sur les jeunes Québécois Selon un sociologue, elle est impropre à donner une image réelle de la jeunesse québécoise

(par H.J.) — Selon M. Jean-Guy Lacroix, sociologue et psychologue, qui a eu en main une copie de l'enquête effectuée par Jean-Dominique Bunel sur les jeunes Québécois (publiée la semaine dernière dans les quotidiens Le Soleil, Le Devoir et The Gazette), on ne peut en aucun cas prendre cette enquête "pour un reflet de la réalité des jeunes Québécois". "Tout cela, c'est zéro", dit-il.

M. Lacroix mentionne que n'importe quel spécialiste en la matière traiterait sérieusement en doute la valeur de cette enquête. "Cette enquête, a-t-il dit, est tout à fait déficiente au niveau de l'instrumentation et de la méthodologie; elle est donc impropre à donner une image réelle de la jeunesse québécoise".

Quant au fait de présenter les résultats de cette enquête comme une "photographie instantanée de la jeunesse québécoise", il répond que quand l'on prend une photographie, il suffit qu'une personne bouge pour qu'elle soit embrouillée". Or, sur quelque 10,000 jeunes interviewés...

Texte refusé

Certains incidents se sont produits au Soleil, de Québec, à la suite de la publication de l'enquête de Jean-Dominique Bunel.

Le JOUR rapportait, dans son édition du 18 septembre, que le texte de présentation écrit par la journaliste Anne-Marie Voisard, avait été refusé par le rédacteur en chef et directeur de la rédaction, Claude Beauchamp, pour être remplacé par un texte écrit par le directeur de l'information, Claude Masson.

L'article d'Anne-Marie Voisard a été publiquement qualifié par Clau-

de Beauchamp d'"écoeurante journalisme". Pour sa part, le journaliste du Soleil déclare que son article était un texte de mise en garde contre cette enquête, formant un tout avec les tableaux qu'elle avait préparés (et qui furent publiés).

Rappelons que Radio-Canada a jugé bon de retirer de son émission Format 60 le reportage réalisé à partir de cette enquête, à cause de son manque de rigueur scientifique et que l'éditeur Victor Lévy-Beaulieu a, au cours de l'été, refusé de publier l'enquête de Jean-Dominique Bunel.

Il avait déclaré au JOUR que le document manquait de rigueur scientifique; que l'auteur avait un point de vue anachronique et superficiel du Québec; que les questions de l'enquête, de même que l'interprétation, semblaient tendancieuses.

"Préjugés de l'auteur"

Le sociologue et psychologue Jean-Guy Lacroix s'en prend à la "haute teneur des préjugés de l'auteur" et au fait, par exemple, que l'on mêle des enfants de 12 ans à des adolescents de 16 ans, "leur perception politique, religieuse, etc., étant tout à fait différente", ou encore que tout Canadien français ait été automatiquement classé comme catholique (sauf dans le cas d'une école).

Selon lui, les réponses obtenues, vu la façon dont les questions de l'enquête furent posées, ne peuvent être considérées comme donnant un reflet réel des jeunes Québécois.

Il s'interroge sur le "sérieux de l'affaire" et mentionne que la publication de cette enquête "peut servir à maintenir certaines valeurs ou encore à

satisfaire certains intérêts".

140,000 jeunes

Anne-Marie Voisard mentionnait dans son texte que M. Bunel (que nous n'avons pu rejoindre) devait entreprendre une enquête semblable à celle qu'il vient de compléter au Québec, mais cette fois aux Etats-Unis, comptant y interroger quelque 140,000 jeunes répartis dans tous les Etats américains, et ce en huit mois.

Elle mentionnait également que par la suite M. Bunel pourrait songer à réaliser le grand rêve de sa vie: une enquête qui porterait sur les adolescents de tous les pays.

Selon elle, M. Bunel reconnaissait lui-même qu'une de ses faiblesses résidait dans sa qualité de Français. M. Bunel n'était en effet au Québec que depuis quelques mois lorsqu'il a entrepris son enquête. "Il ne connaît donc pas suffisamment le Québec et, en particulier, les adolescents québécois qu'il a l'air de penser en tous points semblables aux jeunes Français".

Dans son texte, elle s'interrogeait sur le fait que plusieurs questions avaient amené plusieurs jeunes à répondre qu'ils n'en comprenaient pas le sens.

Cajuns chez les Acadiens

MONCTON, N.-B. (PC) — Une cinquantaine d'hommes d'affaires et d'éducateurs de la Louisiane prendront contact, cette semaine, avec divers groupes acadiens du Nouveau-Brunswick.

Ces Cajuns veulent stimuler le commerce, le tourisme et les échanges culturels entre les franco-

phones de l'Etat américain et du Canada.

Ils seront, entre autres, les hôtes des Chambres de commerce et participeront à un séminaire à l'université de Moncton.

Après Moncton et Fredericton, les délégués de Lafayette se rendront à Montréal et à Québec.

À TOUS LES LECTEURS DU JOUR "AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS SERVIR!"

Le Jour vous est-il facilement accessible?
Votre dépositaire favori le reçoit-il?
Si oui, est-il en quantité suffisante?
S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à:
Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent

NOM DU DÉPOSITAIRE:
ADRESSE:
TÉL.: VILLE:
QUANTITÉ INSUFFISANTE
NOUVEAU DÉPOSITAIRE
REMARQUES:

ARMAND R. BASTIEN ET ASSOCIÉS OPTOMETRISTES

A.R. Bastien O.D., Y.R. Bastien O.D.,
Louise Larocque, ED. VIS.
R. Mac Quarrie opticienne.
Verres de contact. Vision sous-normale.
dyslexie, strabisme

7670 rue Saint-Denis
Tél: 274-6513

Davy Crockett ne serait pas mort à Fort Alamo

DALLAS (AFP) — Davy Crockett ne serait pas mort au combat à Fort Alamo comme le veulent les récits historiques, mais aurait été capturé et torturé par les Mexicains avant d'être tué.

Un journal de route écrit il y a une centaine d'années par José Enrique de la Pena, officier de l'armée du général mexicain Santa Ana — et qui vient d'être publié montre que le légendaire Davy Crockett n'est pas mort le 6 mars 1836 devant la chapelle du Fort Alamo en

combattant.

Selon Enrique de la Pena, Crockett aurait été fait prisonnier avec six de ses compagnons et mené devant le général Santa Ana. Celui-ci, mis en colère par un de ses aides, le général Castrillon, qui voulait obtenir la grâce des sept seuls survivants américains de la bataille aurait ordonné leur exécution immédiate. Ils auraient alors été torturés puis achevés et "ces malheureux sont morts sans se plaindre et sans s'humilier devant leurs tortionnaires", raconte l'auteur du journal.

Nos bureaux sont ouverts du
lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961

MESSAGES... 50
MESSAGES DIVERS... 51
IMMEUBLES A VENDRE... 100

propriétés... 101
propriétés à vendre... 100
propriétés à la campagne... 108
maisons mobiles... 128
chalets... 130
fermes... 132
condominiums... 134
terrains... 147
terrains... 150
bureaux et locaux... 154

LOCATION... 200
IMMEUBLES A VENDRE... 100

appartements... 202
appartements meublés... 207
appartements demandés... 209
logements à partager... 211
logements... 214
logements chauffés... 218
logements chauffés meublés... 222
logements demandés... 224
logements à sous-louer... 227
chambres... 229
chambres demandées... 231
commerces... 234
bureaux et locaux... 239
bureaux demandés... 241

MARCHANDISES... 300

ameublement... 302
antiquités... 305
articles de ménage... 310
articles de camping... 314
articles de sport... 318
instruments de musique... 319
photos et films... 323
machineries... 328
matériaux de construction... 330
effets de bureaux... 332
magasins restaurants... 333
tableaux et peintures... 335

SERVICE... 400

peintre... 402
électricien... 405
plombier... 407
rembourser... 410
entrepreneur... 413
denturologiste... 417

FINANCE... 500

associés demandés... 502
agents demandés... 505
occasions d'affaires... 508

AVIS DIVERS... 600

activités sociales... 602
voyages et transports... 605
vente de charité... 608
encans... 612
chasse à péche... 620
divers... 626
avis légaux - appels d'offres -
demandes de soumissions... 630
déces... 634
remerciement... 638
messe... 640

EMPLOIS... 800

service de personnel... 800
couples demandés... 807
hommes demandés... 810
femme-fille demandée... 820
hommes-femmes demandés... 830
agents vendeurs... 835
coiffeurs-coiffeuses demandés... 840
emplois demandés... 845

VEHICULE... 900

bateaux-yachts... 903
bicyclettes... 914
motocyclettes... 918
tracteurs... 922
équipement à neige... 928
moto-neiges... 933
avions... 940
clique d'auto... 944
réparations... 955
pneus... 958
camions, accessoires d'auto... 962
équipement de garage... 970
pièces à vendre... 978
autobus... 985
d'abstention, peinture... 989
autos... 990

50 MESSAGES

Professionnel début trentaine, aimerait rencontrer femme 18-35 ans, partager vie. Ecrire Pierre A. Dupuis, 3317 Jean-Brilliant, Montréal.

Professionnel 45 ans, recherche célibataire 35-40 ans, jolie, instruite, douce, équilibrée, région Québec. Ecrire au Jour, 387 Lebeau, case postale 190.

Etudiant universitaire cherche hommes originaires région Montréal - dents naturelles - pas d'études supérieures - pour servir de sujets pour sa recherche. Reçue peu de temps et ça paie! 626-4363.

Garçon au début de la vingtaine cherche toujours rencontrer une fille jolie, sympathique, compréhensive. Jacques: 522-2432.

Voudrais reprendre contact avec Cécile B., ancienne inst. et secr. dir. gén. P.B. Dolbeau. M.A.G. 655-4032, 655-9971.

Bonne apparence, gale cherche ami 55 ans, cultivé et agréable. Ecrire Mme F. Sauthier 387 Lebeau.

Maison Magog, 8 pièces, très fonctionnel, sous-sol fini, bar, foyer, vue magnifique. Tél.: 1-819-843-6164.

St-Basile le Grand, bungalow, 5 1/2 pièces, 3 chambres, garage, sous-sol fini avec tapis, haie, arbres, foyer extérieur, remise. Prix: \$35,000. C.I.T., \$124 par mois. 653-4214.

Nouveau Rosemont, triplex, luxueux, salle séjour avec foyer et bar pierres naturelles, bachelors 2 1/2. 259-7436.

Casgrain Triplex bas renouveau garage cour - 220 (1 x 6) (2 x 4) - Tél: 331-0481.

Entre Blainville et Ste-Thérèse Blainville maison différente 4 chambres beau terrain avec arbres adultes 430-2611 \$29,900.

Entre St Schol. et Ste-Thérèse, Blainville, maison différente 4 chambres, beau terrain - 430-2611. \$29,900.

Aubaine: ma maison S.V.P. consultez un agent d'immeubles pour le 518 Duncan Drive Greenfield Parc.

Nouveau Rosemont luxueux. Triplex récent salle séjour avec foyer bar pierres naturelles bachelors 2 1/2. 259-7436.

Blainville, cottage semi-détaché 4 chambres, très ensoleillé terrain bien paysagé, décor actuel! 430-2611.

Maison de campagne à louer 8 chambres à coucher. Site enchanteur. Toutes commodités 60 miles Mt. Sidi. Situé au centre des pistes de ski.

Chomedey, bungalow, très bien décoré, sous-sol fini avec tapis mur à mur, arbr-outil, ter hypothèque 6 1/2%. 667-8181.

Chambre à louer avec usage de la cuisine, 4543 Wilson, Appeler 876-8730 et laissez message pour Marquita Riel entre 9h. et 5h.

Recherche 5 ou 6, près d'un métro, libre 1er octobre. Appelez 282-0404. Demandez Jean-Gilles Godin.

Jeune femme sérieuse louerai janvier grande chambre ensoleillée avec salle de bains. Quartier Côte-des-Neiges. Hélène: soir: 271-0887, Jour: 845-5179.

Chambre à louer avec usage de la cuisine, 4543 Wilson, Appeler 876-8730 et laissez message pour Marquita Riel entre 9h. et 5h.

Recherche 5 ou 6, près d'un métro, libre 1er octobre. Appelez 282-0404. Demandez Jean-Gilles Godin.

Jeune femme sérieuse louerai janvier grande chambre ensoleillée avec salle de bains. Quartier Côte-des-Neiges. Hélène: soir: 271-0887, Jour: 845-5179.

Chambre à louer avec usage de la cuisine, 4543 Wilson, Appeler 876-8730 et laissez message pour Marquita Riel entre 9h. et 5h.

Recherche 5 ou 6, près d'un métro, libre 1er octobre. Appelez 282-0404. Demandez Jean-Gilles Godin.

Jeune femme sérieuse louerai janvier grande chambre ensoleillée avec salle de bains. Quartier Côte-des-Neiges. Hélène: soir: 271-0887, Jour: 845-5179.

101 propriétés à vendre

STE-JULIE DOMAINE DES HAUTS-BOIS, splitlevel, 8 grandes pièces, piscine creusée, \$49,900. A voir, Mlle D. Hamel 254-4566 ou 256-4309 TRUST GENERAL.

ST-HYACINTHE, Joli bungalow, 5 pièces, terrain gazonné, cause de la vente: transfert. Exclusif, Lucille Vuagniaux, 467-1120 - 774-7597, MONTREAL TRUST.

AUTEUIL, joli bungalow, près espace vert, quartier paisible, terrain 7,000 p.c. M.L.S. ALAIN MORIN - 661-9030 - 381-4085. MONTREAL TRUST

Longue-Pointe: Maison, rue Ontario est, 3 logis, 1 de 4 pièces, 2 de 3 pièces. \$15,500. Tél.: 353-2649.

Maison Magog, 8 pièces, très fonctionnel, sous-sol fini, bar, foyer, vue magnifique. Tél.: 1-819-843-6164.

St-Basile le Grand, bungalow, 5 1/2 pièces, 3 chambres, garage, sous-sol fini avec tapis, haie, arbres, foyer extérieur, remise. Prix: \$35,000. C.I.T., \$124 par mois. 653-4214.

Nouveau Rosemont, triplex, luxueux, salle séjour avec foyer et bar pierres naturelles, bachelors 2 1/2. 259-7436.

Casgrain Triplex bas renouveau garage cour - 220 (1 x 6) (2 x 4) - Tél: 331-0481.

Entre Blainville et Ste-Thérèse Blainville maison différente 4 chambres beau terrain avec arbres adultes 430-2611 \$29,900.

Entre St Schol. et Ste-Thérèse, Blainville, maison différente 4 chambres, beau terrain - 430-2611. \$29,900.

Aubaine: ma maison S.V.P. consultez un agent d'immeubles pour le 518 Duncan Drive Greenfield Parc.

Nouveau Rosemont luxueux. Triplex récent salle séjour avec foyer bar pierres naturelles bachelors 2 1/2. 259-7436.

Blainville, cottage semi-détaché 4 chambres, très ensoleillé terrain bien paysagé, décor actuel! 430-2611.

Maison de campagne à louer 8 chambres à coucher. Site enchanteur. Toutes commodités 60 miles Mt. Sidi. Situé au centre des pistes de ski.

Chomedey, bungalow, très bien décoré, sous-sol fini avec tapis mur à mur, arbr-outil, ter hypothèque 6 1/2%. 667-8181.

Chambre à louer avec usage de la cuisine, 4543 Wilson, Appeler 876-8730 et laissez message pour Marquita Riel entre 9h. et 5h.

Recherche 5 ou 6, près d'un métro, libre 1er octobre. Appelez 282-0404. Demandez Jean-Gilles Godin.

Jeune femme sérieuse louerai janvier grande chambre ensoleillée avec salle de bains. Quartier Côte-des-Neiges. Hélène: soir: 271-0887, Jour: 845-5179.

Chambre à louer avec usage de la cuisine, 4543 Wilson, Appeler 876-8730 et laissez message pour Marquita Riel entre 9h. et 5h.

Recherche 5 ou 6, près d'un métro, libre 1er octobre. Appelez 282-0404. Demandez Jean-Gilles Godin.

Jeune femme sérieuse louerai janvier grande chambre ensoleillée avec salle de bains. Quartier Côte-des-Neiges. Hélène: soir: 271-0887, Jour: 845-5179.

Chambre à louer avec usage de la cuisine, 4543 Wilson, Appeler 876-8730 et laissez message pour Marquita Riel entre 9h. et 5h.

Recherche 5 ou 6, près d'un métro, libre 1er octobre. Appelez 282-0404. Demandez Jean-Gilles Godin.

Jeune femme sérieuse louerai janvier grande chambre ensoleillée avec salle de bains. Quartier Côte-des-Neiges. Hélène: soir: 271-0887, Jour: 845-5179.

Chambre à louer avec usage de la cuisine, 4543 Wilson, Appeler 876-8730 et laissez message pour Marquita Riel entre 9h. et 5h.

Recherche 5 ou 6, près d'un métro, libre 1er octobre. Appelez 282-0404. Demandez Jean-Gilles Godin.

273-1042

316 articles sport
Bottines ski Trappeur, \$45.00, \$20.00 - ski fibre verre Rosignol, \$35.00 - ski Head standard \$35.00. Particulier: 279-5276.

Patins pour garçons demandés, 1 paire pointure 4, 1 paire pointure 7-7 1/2. Bonne qualité. 389-9630.

Carabine 303 avec plus de 270 cartouches avec étui, en très bon état d'usage. 321-2681.

Bottines ski, 8 1/2, ski harnais, bâton très propre, l'ensemble -40.00. Autre ensemble, pointure 7, \$30.00. Particulier, 581-4608.

A vendre: Bahut en "arborite", patins pour hommes et femmes, skis alpins et bottines pour hommes et femmes. 473-8368.

Equipement de ski en parfaite condition: skis, harnais, bâtons et bottes (pointure 5 1/2, dames) \$50, ou meilleure offre. 677-7208 après 6h.

A vendre: patins pour garçon pointure 2, approuvé L.N.H., bonne condition. \$6.00. 389-9630.

Pop tente neuve, valeur \$80. Sacriferaies -35. pac-sac neuf \$15. Les deux \$45.00. Tél.: 667-1491, Jean-Guy

Bottines ski Head Competition, pression d'air, un an d'usure. \$100.00. 655-9853.

319 instruments de musique

Guitare électrique, amplificateur, 30 watts, \$80.00, naiture sèche avec boîte \$30.00, après 5 p.m. 676-1741.

322 photos et cinés

A NE PAS MANQUER. Leica M-3 avec 3 objectifs, 116 2.8 m.m. ELMARIT F. 2.8, 21e 50 mm. ELMAR F. 2.8, 31e. 135 m.m. KEKTOR F. 4.5. Le tout \$650, ou meilleur offre. 669-1818.

Topcon, deux lentilles pour caméra une 2.8, 28mm, une 3.5, 135mm. Tél.: 526-1808.

Trois objectifs neufs pour ciné 16 m.m. un 10 m.m. - 25m; m. - 75m.m. Valeur \$600, pour \$350. 669-1818.

Caméra 35mm Zenith, a servi une fois, prêt à discuter. Appeler jour seulement, 273-5607.

Sinar-I 4 x 5, etui, porte-films et autres accessoires. 18mm grand angle pour Minolta. Tél.: 521-2085 soirée.

Omega DV2 agrandisseur avec accessoires. Tél.: 521-2085 soirée.

Minolta 102-4 lentilles et accessoires neuf, escompte 50% du prix d'achat. Environ \$950.00 388-1926.

330 matériaux de construction

Bois de grange antique, planches, poutres, etc., tuyaux, ciment usagés, toute grande, tracteur "Ford". 467-2659.

332 effets de bureau magasins - restaurants

Malaxeur commercial à bruyage, idéal pour crèmeière, restaurant ou autres. Fonctionne comme neuf. 321-2681.

335 tableaux - peintures

A vendre: Suzor Côté, très intéressante collection de tableaux (huile-fusain-crayon) Références exigées. C. Postal 152, Succ. A, Montréal.

349 lingerie fourrure vêtements

FOURRE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération - transformation - manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hrs à 6 hrs, 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

369 animaux à vendre

Jument 4 ans, demi-sang arabe, hauteur 15 mains, domptée Western et anglaise - Tél: 819-569-8050

379 divers à vendre

Vieux livres de médecine à vendre. 776-3948.

3 reproductions lithographiées et encadrées de peinture de Rembrandt, Rubens, Le Titien, plus 26 reproductions. Aubaine à \$100. 279-5276.

Encyclopédie - complète de la vie sexuelle (Hachette) (2) oeuvres complètes de Victor Hugo (Lausanne) neuves à 1/2 prix. 352-3755.

Peintures d'Alex Bertrand, gravures de Suzanne Dumouchel, dessins d'André Jasmin. En montre et vente sur rendez-vous. 342-0602.

Equipement de hockey pour enfants de 10-11 ans, bonne condition appeler 271-3079 après 7 heures

500 cartes postales - pour concours T.V.-Radio

Avion taxi, radio contrôle - Heatk it 72.000 MHz. Moteur Enva. neuf \$450.00, 669-7402

Peintures d'Alex Bertrand, gravures de Suzanne Dumouchel, dessins d'André Jasmin. En montre et vente sur rendez-vous. 342-0602

Kébek elektrik, vendons nos fidèles poêles, gaz-gaz et fournaise gaz. 276-4351

Quinze livres de linguistique, en bon état à vendre. 276-4351

Livre usagés en bonne état à vendre pas cher. tous genres 276-4351

Lampe soleil "Sperli" 425 watts avec tre-pied \$30.00

605 voyages & transport

OCCASION DE VOYAGE ET D'ETUDE

Directeur du journal part de Chicago le 1er Novembre dans un autobus luxueux pour le Mexique et l'Amérique centrale en vue d'étudier la culture et la langue maya. De retour à Chicago le 1er Avril. L'argent n'est pas un problème. Toute personne intéressée devrait écrire à:

Mr. Edward R. Shields
4850 S. Lake Park Avenue,
Apt. 1009
Chicago
Illinois 60615

429 garderie d'enfants

Garderies enfant (1 à 5 ans) n'importe de fille-mère ou séparée à la semaine et quelques fins de semaine pour leur donner une vie familiale. Très bon foyer, Montréal-Nord - 323-2325.

Garderies enfants chez-moi 2 à 5 ans. Je demeure à Longueuil. Tél. 670-2121

Cherche garderie ou gardienne pour garçon de 2 1/2 ans, de 8h00 à 5h00, lundi - vendredi, secteur Doré - Gadbois à Beaulieu, à compter du 15 octobre. Tél. 259-73322.

Art-de-Rit 1 à 5 ans. Jour et nuit, dépannage. Pré-maternelle 3 et 4 ans. Transport. Ste-Rose, 622-7719.

440 service divers

Service de rencontre sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p. d.b., ph lès lettres. Tél.: 524-3852.

Aide et conseils spécialement pour homosexuels, par psychologue professionnel membre du C.P.P.O. Rendez-vous: 844-2725, jour ou soir.

Vous partez en France? Ecrivez-moi pour renseignements utiles à: Pierre Allard, 3750 Ave Prud'Homme, Montréal.

Aide et conseils spécialement pour homosexuels, par psychologue professionnel membre du C.P.P.O. Rendez-vous: 844-2725, jour ou soir.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterai déménagement, prêt modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger. 676-3332.

605 voyages & transport

OCCASION DE VOYAGE ET D'ETUDE

Directeur du journal part de Chicago le 1er Novembre dans un autobus luxueux pour le Mexique et l'Amérique centrale en vue d'étudier la culture et la langue maya. De retour à Chicago le 1er Avril. L'argent n'est pas un problème. Toute personne intéressée devrait écrire à:

Mr. Edward R. Shields
4850 S. Lake Park Avenue,
Apt. 1009
Chicago
Illinois 60615

455 impôts - tenue de livres

Formule depuis 1968, tenue de livre. Tél: 381-5425

508 occasions d'affaires

Jeune décorateur avec boutique, cherche associés(es), argent pas problème: 279-4981 ou 279-7937, jour.

722 cours de piano

Cours de piano solfège théorie flûte à bec. Attention spéciale aux débutants 489-8760.

Cours de piano - culture de l'oreille - solfège - flûte à bec - adultes, enfants. Dans Longueuil - Professeur possédant bac. musique et bac. spécialisé (enseignement). Jour: 677-6488.

Professeur de piano affilié Vincent d'Indy. Théorie, solfège, dictée. Ville St-Laurent à: 744-5749.

Cours de piano, flûte à bec, formation de l'oreille, théorie et bases d'harmonie. Johane. 731-6736.

810 hommes demandés

Caricaturistes ou dessinateurs pour travail à temps plein ou partiel demandés - travail à contrat. S'adresser à: Gigo Studio (entre 19e et 22e), 10300 Bois de Boulogne, ch. 107, Montréal.

830 hommes-femmes demandés

Animateur(trice) demandée à plein temps pour travailler dans un projet de communauté thérapeutique. Tél.: 526-4132

845 emplois demandés

Ferait dactylo à la maison; feuille 8 1/2 x 11, double interligne; \$0.70; simple interligne \$1.00. Tél.: 721-0096.

Jeune femme 22 ans, recherche emploi comme pompiste - fin de semaine seulement - région de Longueuil: 679-7508.

910 remorques roullottes

Camper à vendre. Autobus scolaire transformée en camper entièrement renouvé, mécanique remie à neuf, \$3,500. S'adresser à 5104 Esplanade 273-1831.

Roulotte Bonanza 35 pi. avec année 12 pi x 20 pi. hivernisée. ible lot 30A (Camping Wat. oo). Tél.: 658-5862 ou 671-3991. \$6,000.00

914 bicyclettes

Achèterai ancien tricycle de bébé genre "kiddy car" en bois. 733-5548.

918 motocyclettes

Je vends ma motocyclette Kawasaki 1975, 100 cc; 4 mois d'usure. Parfaite condition; cause départ; Rejoindre André en semaine de 9h à 5h à: 392-7691.

Kawasaki 250 cc 1973, enduro. Idéal pour la trail, avec casque,

éditorial

Grandeurs et misères de la loi 22

En procédant comme il l'a fait dans l'affaire Saint-Léonard, M. Choquette a prouvé trois choses. En premier lieu, il a démontré qu'il était capable de lire correctement un texte qu'il a largement inspiré l'an dernier. Deuxièmement, il a manifesté la supériorité de la loi 22 sur la loi 63. Troisièmement, il a étalé sur la place publique les non-sens de cette même loi 22.

L'an dernier, lors du débat sur la loi 22, une multitude de protestations se sont élevées contre les aspects arbitraires de la loi. Les tests, en particulier, apparaissent au grand nombre comme une pomme empoisonnée. Jamais on ne parviendrait à les rendre parfaitement fiables. Jamais on ne réussirait à les rendre partout crédibles. On reprochait également aux tests de très mal freiner le mouvement des jeunes immigrants vers l'école anglaise. Lorsque les classes clandestines s'organisèrent, la méfiance atteignit son comble: si, en effet, des centaines de jeunes immigrants franchissaient avec une excessive facilité les tests d'admission et s'inscrivaient à l'école anglaise.

Heureusement, grâce à M. Choquette, la loi 22 comportait une clause de contingentement. Les écoles anglaises ne pouvaient prendre de l'ampleur sans l'accord du ministre de l'Éducation. Si, par exemple, 300 enfants réussissaient les tests d'admission à l'école anglaise, mais étaient situés dans un quartier où l'école anglaise ne comportait que 200 places, 100 enfants risquaient fort de ne pouvoir tirer profit de leur réussite. Encore là, évidemment, l'arbitraire menaçait. Au nom de quoi le ministre de l'Éducation allait-il, ou non, permettre aux écoles anglaises de prendre de l'expansion? Si le ministre devait, pour un oui ou pour un non, élargir les cadres des écoles anglaises envahies par les immigrants, c'en serait fait de tout contingentement et les tests redeviendraient tout aussi inquiétants.

On attribue à M. Choquette, le ministre, d'avoir veillé à ce que les décisions du ministre de l'Éducation soient inspirées par un

critère acceptable. Selon la rédaction adoptée, le ministre de l'Éducation n'accorde à l'école anglaise la permission de s'agrandir que si, dans le quartier qu'elle dessert, on trouve suffisamment d'enfants de langue maternelle anglaise. Qu'il y ait 500 francophones désireux de s'instruire en anglais ne doit donc avoir aucune importance aux yeux du ministre; qu'il y ait, comme à Saint-Léonard, un bon nombre d'enfants d'origine italienne brandissant leur réussite aux tests ne doit pas non plus changer le raisonnement du ministre de l'Éducation. Ainsi le voulait le texte inspiré l'an dernier par M. Choquette.

En refusant aux jeunes Italiens l'agrandissement des cadres scolaires anglais où ils souhaitaient s'inscrire, M. Choquette fait donc une application irréprochable de sa propre rédaction. Il tient compte du fait que la population de Saint-Léonard dépasse les 50,000 âmes, tandis que la population de langue maternelle anglaise y atteint à peine 4,000. Fort logiquement, il conclut que ce ne sont pas des enfants de langue maternelle anglaise qui demandent l'agrandissement des écoles anglaises et il traite les jeunes Italiens en conséquence.

Pour ce motif, la loi 22 inspire peut-être moins de colère que la loi 63. Dans le régime créé par la loi 63, en effet, les écoliers italiens de Saint-Léonard auraient pris sans la moindre difficulté le chemin de l'école anglaise. Au niveau de la CECM, c'est au moins un millier d'enfants qui auraient donné suite sans encombre à leur désir de s'instruire en anglais. Ainsi, dans une région particulièrement menacée par l'anglicisation, la loi 63 aurait forcé la collectivité francophone à assister impuissante à l'érosion de ses positions. Ainsi, dans le nouveau régime mis en place par la loi 22, une certaine récupération devient possible.

Mais ce n'est pas beaucoup dire. Une première faiblesse de la loi saute aux yeux. Dans les quartiers où le nombre d'enfants de lan-

gue maternelle anglaise diminue, il est possible à des centaines de jeunes francophones et de jeunes immigrants, une fois les tests franchis, de s'inscrire dans des écoles anglaises désertées par leurs premiers occupants. C'est sans doute le cas dans les quartiers comme Notre-Dame-de-Grâce ou Côte-des-Neiges. Dans ces quartiers, le critère contenu dans la loi 22 n'empêche strictement rien.

Quand il en est ainsi, c'est que la loi, contrairement à tout ce qu'on attend d'elle, est injuste. Au nom de quoi le jeune Italien doit-il être traité différemment selon qu'il habite Saint-Léonard ou qu'il fréquente l'école Jean XXIII? Au nom de quoi va-t-on forcer les parents anglais pour augmenter leurs chances d'utiliser l'école anglaise?

Et c'est là que la loi 22 étale ses insuffisances. Parce qu'elle a voulu à tout prix réduire le problème linguistique à une question de tests, la loi 22 a suscité des injustices qu'on tente maintenant de surmonter à coups d'amendements ou de décisions locales. C'est parce qu'il voulait contrer quelque peu l'influence des tests que M. Choquette a opté pour le contingentement. C'est maintenant pour rendre le contingentement pratiqué sur une base locale un peu moins odieuse que M. Choquette recourt, lui aussi, à un apprentissage précoce de l'anglais dans les classes françaises de Saint-Léonard. Quand d'autres commissions scolaires voudront le même régime que Saint-Léonard, il faudra bien que M. Choquette y consente. Ainsi, au lieu de s'en prendre carrément aux tests comme à la source de tous les maux, on en arrivera à enseigner l'anglais beaucoup trop tôt dans toutes les écoles françaises.

Tout deviendra clair lorsqu'on jettera enfin les tests au premier dépotoir et lorsqu'on réservera l'école anglaise aux seuls Québécois de langue maternelle anglaise. D'ici à ce que ce jour vienne, M. Choquette, même s'il lit correctement ses propres textes, passera son temps à faire du piteux rapiéçage.

Laurent Laplante

opinion

La destruction de l'intérieur

Voici quelques jours, Evelyn Dumas, faisait un parallèle entre Montréal et New York, nous démontrant les difficultés que pourrait avoir à surmonter un Conseil municipal montréalais socialiste.

On peut éprouver des inquiétudes similaires en ce qui concerne l'administration de la province de Québec.

Que ferait un gouvernement québécois fédéraliste et partisan inconditionnel du capitalisme le plus réactionnaire? Exactement ce que fait le gouvernement Bourassa d'une manière de plus en plus évidente.

Trois volets principaux à cette destruction de l'intérieur:

Les richesses naturelles livrées sur un plateau d'argent à la convoitise et à la rapacité des entreprises étrangères (particulièrement les multinationales américaines). Qu'il suffise de rappeler la volte-face spectaculaire du ministre St-Pierre lors de son voyage à New-York récemment; n'a-t-il pas déclaré son désaccord avec la politique fédérale de tamisage des investissements étrangers, ajoutant "Surtout, nous sommes contre toute politique discriminatoire à

l'égard du capital étranger dans le développement économique du Québec".

La mise en chantier de travaux considérables qui, plus que de créer des emplois, servent à gaver de gros entrepreneurs et des empires financiers, travaux dont l'objet n'est pas de répondre à des besoins domestiques mais à des appétits économiques et politiques étrangers. Telle la Baie James dont les coûts faisaient dire au ministre Garneau, en décembre dernier, qu'ils mettaient les finances de la province à l'étroit pour bien des années à venir.

L'abandon du territoire québécois à la boulimie fédérale: création de parcs nationaux aux quatre coins de la province; expropriation de cinq fois la superficie nécessaire à l'édification de l'aéroport de Ste-Scholastique, lequel, de par la volonté fédérale jouxte la frontière ontarienne tandis que les experts provinciaux le préconisaient à l'est de Montréal, non loin de l'autoroute des Cantons de l'Est; l'annexion de la ville de Hull pour l'inclure dans un district fédéral.

N'est-ce pas là un inventaire des embûches "idéales" à

placer sur la route d'un parti politique qui se propose à la fois d'instaurer la social-démocratie et la souveraineté politique une fois celui-ci au pouvoir?

En politique, la médiocrité n'engendre pas la tolérance à l'endroit de l'adversaire, car la seule ambition praticable est celle qui consiste à durer, à s'accrocher, en dépit de tout.

Qu'il nous soit permis, en guise de conclusion, de rappeler à ce gouvernement des économiquement forts ce qui suit et qui est extrait de la Charte des droits et devoirs économiques des États approuvée par l'Assemblée générale de l'ONU, fin 1974, par 120 voix contre six et dix abstentions: "Affirme notamment le droit de chaque État à exercer la pleine souveraineté sur ses richesses et ses ressources naturelles et celui de réglementer les investissements étrangers sur son sol".

Paradoxe aberrant, c'est un gouvernement provincial qui conteste au pouvoir central le bien-fondé et le réalisme de l'exercice d'un tel droit.

Pierre Marissal
Granby

vous avez la parole

Pigeons ou Indiens?

Histoire à dormir debout, mais histoire vraie (qui m'a été racontée par un professeur d'histoire de l'art). Il y a de cela quelques années, une vieille dame millionnaire meurt en léguant à ces chers petits (en l'occurrence les pigeons de la Cathédrale de Notre-Dame-de-Paris) toute sa fortune qui, soit dit en passant, aurait sans aucun doute fait le bonheur d'un neveu ou d'un cousin germain.

La vieille dame donc, fantaisiste de nature, rédige ainsi ses dernières volontés: "...que, face à Notre-Dame-de-Paris, et ce 3 fois par jour, 500 pigeons soient libérés et dirigés vers ladite cathédrale... en ce jour du... de l'an 19...". Or, on venait tout juste d'allouer une somme astronomique au nettoyage de la cathédrale "because" les extrêmes de ces chers petits (pigeons) avait abîmé la façade.

Que faire?... Comme toutes dernières volontés doivent être rigoureusement respectées, on en fit un débat public, les jounaux s'emparèrent de la manchette (Oh là là, ces Français!), mais rien n'y fit. La moribonde, du haut de son observatoire, pouvait enfin jouir du spectacle de voir ces durs petits... sur les murs sculptés de cette impressionnante cathédrale.

Au Conseil municipal, on se réunit pour discuter le "cas" des pi-

geons. Après plusieurs heures de délibération, une voix retentit dans le silence troublant de l'assistance: "Et si on les empoisonnait?... Et il en fut ainsi.

Chaque matin, les pigeons s'envolaient pour ne plus revenir... jusqu'à extermination complète... et chaque jour, les Indiens mouraient. Un peu de méthyl-mercure

dans l'estomac et hop! le problème de la SDBJ est résolu. Plus d'Indiens, plus de contestation, plus d'opposition de la part des citoyens.

N'est-ce pas génial? Bravo Messieurs les dirigeants!

Lorraine Lamoureux
Montréal

Troisième âge?

Jouer dans le sable avec une cuillère, câliner c'est l'âge insouciant. Pubère, avec les copains d'abord puis les filles ensuite, c'est l'âge de la découverte. Un beau diplôme, une situation, de l'argent, un p'tit bungalow, une famille, c'est l'âge des responsabilités. Puis le temps passe, le métier de la vie use, les rides se font plus nombreuses, les sorties moins fréquentes, et c'est déjà l'âge de la retraite.

Ils sont 1.7 millions de Canadiens âgés de 65 et plus d'ici 1986, on prévoit que le nombre des vieillards atteindra 2.6 millions ou 10% de la population. Ils sont assis dans les institutions spécialisées, à ne rien faire que voir les jours s'écouler jusqu'à la mort. Comme chante Brel et l'horloge au salon qui dit oui

qui dit non, qui dit je vous attends.

A mes amis du jeune âge, je demande de réfléchir sur demain, quand votre tour viendra, allons nous tristement attendre que le temps nous emporte assis dans une chaise berceuse d'asile pour vieillards. Il nous faut faire quelque chose pour eux, ce premier geste sera un investissement pour les générations à venir. La société n'a pas le droit d'isoler ceux qui ont donné sang et sueur pour défricher ce pays sans bon sens.

Que ceux qui ont à coeur d'améliorer la situation de nos "vieux" pressent nos gouvernements d'agir.

Claude Landré
Artiste de variétés



document

Premier avis du groupe de travail sur l'habitation

La Régie des loyers verrait sa compétence réduite

Le groupe de travail sur l'habitation, constitué en novembre 1974 dans le but d'analyser la situation actuelle du logement au Québec et l'évolution des besoins en logement des diverses clientèles, remettrait un premier avis au ministre de la Justice du Québec en juillet 1975. Cet avis proposait, entre autres choses, la création d'une régie des loyers permanente, d'une instance d'appel et d'une autorité unique en habitation.

Me Normand Nadeau, conseiller juridique à la Commission des loyers du Québec, a relevé quelques faiblesses de cet avis dans un mémoire qu'il soumettait au groupe de travail. Nous publions aujourd'hui quelques extraits de ce mémoire.

par Normand Nadeau

Le groupe de travail sur l'habitation (G.T.H.) publiait récemment son premier avis concernant le contrôle des loyers. La pièce de résistance en était certainement le réaménagement, non pas la création, de structures en cette matière.

Si cette volonté d'unification des structures est louable et désirable, il n'en demeure pas moins que de surprenants corollaires sont tirés de cette prémisse: la traduction de certaines dispositions, telle la formule du bail sous forme de règlements administratifs et la réserve faite de matières administratives seules comme devant relever de cette sous-structure que serait la Régie des loyers.

S'il est encore difficile de discerner qu'elle sera la compétence matérielle attribuée à la Régie des loyers proposée, on peut déjà percevoir qu'elle sera mince, pour ne pas dire mathématique.

A contre-courant

Puis-je rappeler au G.T.H. qu'en orientant ses travaux en ce sens il se place lui-même à contre-courant de la tendance actuelle des lois en matière de logements locatifs au Canada? En effet, dans les provinces canadiennes où une évolution récente de la législation en cette matière s'est traduite par des lois progressives, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse notamment, on a élargi la compétence matérielle de l'instance la plus accessible au lieu de la restreindre.

Même au Québec, on a récemment vu le législateur accorder à la Commission des loyers une compétence en matière de résiliation de bail. Va-t-on faire machine arrière?

Il faut souhaiter que la traduction du bail-type en un règlement ad-

ministratif aura l'effet de donner une plus grande compétence à la Régie proposée. Pourtant, on ne voit pas très bien comment cette velléité pourra se concrétiser et quelle résistance les lobbies traditionnels, constructeurs-développeurs et surtout le Barreau du Québec, offriront à une semblable initiative. C'est leur faire la partie facile en tous cas car un semblable projet peut être facilement dénigré. Et encore, la traduction du bail-type en règlement administratif, donc de la compétence matérielle de la Régie proposée, n'est-elle qu'une éventualité.

Qu'en sera-t-il de l'acquisition de la compétence matérielle de l'actuelle Commission des loyers: prolongation de bail, résiliation de bail, reprise de possession, éviction, réduction de loyer, réparation, démolition et transformation d'immeubles d'habitation pour ne citer que les plus importants? De toutes ces compétences actuelles de la Commission des loyers, ne va-t-on conserver à la Régie proposée que la première sous prétexte qu'elle recoupe 85% des cas soumis à la structure actuelle?

C'est tirer une conclusion sans rapport avec la prémisse que de raisonner ainsi: la question fondamentale demeure de savoir quelle compétence matérielle on doit donner à la structure la plus accessible et non pas de combiner de demandes de chaque catégorie cette structure est saisie chaque année.

Ce sont là les craintes que peuvent entretenir les observateurs avertis au sujet de votre recommandation de séparer les fonctions judiciaires de ce que vous qualifiez de fonctions administratives.

Les immeubles neufs

Une autre surprenante recommandation dans l'avis sur le contrôle

des loyers du G.T.H. est celle traitant de l'exception faite audit contrôle pour les immeubles "dont les travaux de construction ont commencé après le 31 décembre 1973".

Est-il vraiment besoin d'indiquer au G.T.H. que les immeubles construits le 31 décembre 1974 tombent déjà sous cette exception de l'article 34 de la Loi de conciliation? Aucune modification n'est donc nécessaire pour le déconstruire de tous les immeubles nouvellement construits et la recommandation du G.T.H. est superflue. Tout au plus a-t-on saisi l'occasion pour inscrire une dissidence et marquer ainsi le refus opposé aux constructeurs-développeurs d'étendre indéfiniment le déconstruire de leurs immeubles, comme si le déconstruire quinquennal de tout nouvel immeuble n'était pas une concession de taille.

Délai de résiliation

Il y a aussi cette modification d'importance à l'article 29b) de la Loi de conciliation: cette disposition défend au propriétaire d'exiger d'un nouveau locataire un loyer supérieur à celui payé par le locataire précédent à moins d'obtenir préalablement l'autorisation de l'administrateur des loyers.

Texte inconnu des locataires et ignoré par les propriétaires, cette disposition n'a jamais été appliquée par qui que ce soit, ou à peu près.

Dans un tel contexte, je conçois difficilement que l'article 29b) de la Loi de conciliation soit qualifiée de "néfaste" ou "néfatif". Dépourvue de sanction, une telle disposition a tout au plus un caractère incitatif et encore cette incitation ne s'exerce-t-elle que sur une poignée de propriétaires scrupuleux ou mal informés.

Ainsi, le maintien ou l'abolition de l'obligation faite aux propriétaires à 29b) de la Loi de conciliation serait pratiquement sans conséquence si le reste de l'article était laissé intact.

Mais non! Le G.T.H. propose que le délai de soixante (60) jours du locataire pour contester la hausse de loyer qu'il a subi par rapport au locataire précédent soit coupé de

moitié et ramené à trente (30) jours. On tond le mouton en lui arrachant le poil.

En contre-partie (?), on offre au locataire un délai de sept (7) jours à compter de la signature du bail pour résilier ce contrat sans indemnité au propriétaire.

A première vue, l'échange paraît équitable. Le fait est pourtant que, d'abord, le locataire aurait toujours dû avoir ce délai de résiliation de sept (7) jours, et qu'ensuite, ce délai de résiliation n'a rien à voir avec le délai de contestation du loyer majoré actuellement de soixante (60) jours. En effet, les motifs invoqués au soutien du délai de résiliation, l'iniquité et la pression, sont on ne peut plus cruciaux et leur acuité est toujours plus ressentie.

D'autre part, si le G.T.H. veut réduire le délai de contestation, il devrait plutôt proposer d'obliger le propriétaire à indiquer au locataire le loyer payé par son prédécesseur dans le logement.

Droit de visite

Enfin, il est une dernière recommandation du G.T.H. sur laquelle je désirerais apporter un commentaire: celle relative au droit de visite du propriétaire.

Se rappelle-t-on que cette disposition de bail-type a été introduite afin de refréner l'enthousiasme des propriétaires trop curieux, non-soucieux du droit à la vie privée de ses locataires ou trop entreprenants à l'égard des locataires de sexe féminin? Mais ces traits de caractère de certains propriétaires sont un moindre mal en regard de l'utilisation que d'aucuns faisaient de leur droit de visite. Bien souvent de droit était utilisé à mauvais escient dans un but de harcèlement ou même d'intimidation.

Proposer l'abolition pure et simple de ce voeu pieux de la loi (aucune sanction n'existe), c'est ramener le locataire à l'état antérieur plus haut décrit. Est-ce que souhaite le G.T.H.?

Des propositions contenues dans l'avis sur le contrôle des loyers du G.T.H., il ne reste que la prolongation automatique des baux au 30 juin de chaque année dont je n'ai pas traité dans mes commentaires.

Je crois que cette recommandation se défend bien d'un point de vue rationnel et que les motifs invoqués à son appui sont pertinents et appellent la conclusion que le G.T.H. en tire.

Minimum inévitable

Mes commentaires seraient incomplets si je ne vous signifiais ma vive réaction aux quelques euphémismes qu'on peut relever dans votre avis concernant le contrôle des loyers.

Votre allégation à l'effet que "certains organismes et des associations de locataires ont préféré s'en tenir aux mémoires soumis" est un bel exemple du climat trouble dans lequel baigne votre texte.

Que "d'une manière inattendue, les représentants d'intérêts privés tels que des constructeurs d'habitation et des courtiers immobiliers se (soient) prononcés en faveur des objectifs généraux poursuivis par les



La plus grave menace de toutes, les démolitions, est passée sous silence.

lois", c'est nous apprendre sous forme de bonne nouvelle qu'ils s'inclinent devant un minimum inévitable. Ces objectifs sont tellement émusés par votre texte que cette profession d'intention a peu ou pas d'effet sinon de leur mériter tous les ménagements.

Que "selon qu'un cas est traité par l'un ou l'autre des administrateurs, la décision finale (puisse) être complètement différente", cela est vrai. Mais cela ne s'explique pas du fait que "les administrateurs ne sont pas tenus d'appliquer une méthode de fixation des loyers". L'euphémisme devient grossier quand on ajoute au paragraphe suivant que les administrateurs ont "la latitude de fixer le loyer en fonction de la valeur immobilière et de la capacité de payer du locataire". Plus loin dans le texte, lorsqu'on traite de la dérogation à la liberté contractuelle, le G.T.H. reprend le même errement pour dire que "lorsque cette dérogation est utilisée pour pallier à l'incapacité de payer des locataires, elle peut être considérée comme une mesure sociale déguisée".

D'abord le G.T.H. devrait être le premier à savoir que certains administrateurs ont été congédiés ou déclassés justement à cause de leur inapplication ou de leur incompréhension de la méthode de fixation. Il est vrai que rien ne les oblige à appliquer la méthode de fixation mais les moyens de persuasion se sont avérés d'ordinaire efficaces. De plus, le G.T.H. est parfaitement informé que toutes les fixations auxquelles se livrent les administrateurs passent par le Service Technique de la Commission des loyers et qu'aucune n'échappe au contrôle de celui-ci. Bien plus, si un administrateur déroge dans sa dé-

cision au résultat obtenu de l'information, il doit indiquer le motif de cette incartade au système.

Ainsi, on peut facilement imaginer le sort qui serait réservé à l'administrateur des loyers qui fixerait le loyer d'un locataire en fonction de la capacité de payer du locataire. Cet écart de vérité est grave et je me demande qu'elle a bien pu être la réaction des administrateurs de loyers à la connaissance desquels elle fut portée.

Les démolitions

Euphémismes, écart de vérité et une omission de taille: les démolitions.

Le G.T.H. affirme que "les logements existants ont une valeur irremplaçable", qu'ils "constituent la seule réserve réelle de logements à loyer modique et font aussi partie du patrimoine". On parle alors de restauration et d'incitation à l'entretien du stock existant. Pas un mot des démolitions. Pourtant, il existe dans la Loi de conciliation une disposition qui traite de ce crucial problème: l'article 27b).

A cause de l'interprétation restrictive qu'on en a toujours fait, cet article ne fait qu'assurer le locataire qu'il ne sera plus là quand les démolisseurs viendront.

Le G.T.H. aurait pu recommander qu'on donne à l'administrateur des loyers une certaine discrétion quant à l'appréciation de l'opportunité de telles démolitions. Cette grave lacune dans l'application de la Loi de conciliation est passée sous silence de même que la plus grave menace de toutes, les démolitions éhontées auxquelles se livrent les spéculateurs.



"Les logements existants ont une valeur inestimable".

vous avez la parole

Les recensements: un gaspillage

Ici, dans la nouvelle ville de Gatineau, nous avons eu droit au cours des toutes dernières semaines, à trois recensements: recensement municipal, recensement provincial, recensement scolaire. Si Trudeau devait déclencher une élection le mois prochain, ce serait vraiment la cerise sur le sundae: nous aurions droit alors à notre quatrième recensement. Mais ce n'est là qu'un autre vice de notre société de consommation: là comme ailleurs, nous mettons les bouchées doubles et les appétits triples.

Pourtant, ce sont toujours les mêmes électeurs qui sont recensés. Ce sont toujours les mêmes contribuables qui paient et les mêmes hommes publics qui nous font payer. Paye, Baptiste, paye. Après tout, le premier ministre du Québec ne gagne pas encore tout à fait \$63,500, par année.

Qui verra à ce que cesse ce scandale, cet autre gaspillage si démocratiquement organisé?

Jacques Michaud
Gatineau.

Le Bill 22 et les Franglophones

Louise Pelletier Le Jour.

Question de me renseigner, j'ai synthétisé l'autre jour (12-9-75) la station radiophonique CFCF.

Que faut-il entendre de nos jours! Je ne veux pas parler ici des anglophones qui tel un cheval sauvage qu'on veut dompter se rejimbe. Non! je veux parler de ces francophones qui signent la pétition contre le Bill 22. Si seulement ils le faisaient contre la timidité du Bill qui ne va pas assez loin dans la reconnaissance du français comme langue officielle, on pourrait tout au plus les accuser de n'avoir pas trop de jugement en choisissant la mauvaise tribune.

Ces francophones crient à l'injustice. "La démocratie est bafouée". "C'est de la ségrégation que ce Bill 22".

En effet, disent-ils, alors que les anglophones peuvent choisir librement entre la fréquentation d'une école de langue française ou anglaise, "nous", nous devons nous soumettre à une vérification de nos connaissances de la langue anglaise, sans être certains, à cause du contingentement, d'y avoir accès. D'autres diront qu'il faut respecter les droits acquis, comme

s'il fallait perpétuer l'esclavage parce qu'une majorité est assujettie à une minorité. L'Afrique pourtant l'a aboli.

Ces francophones n'ont rien compris au danger de l'assimilation et par leur geste insensé ils acceptent crasé par une minorité de colonialistes qui n'a jamais fait d'effort pour respecter et s'adapter au peuple québécois.

Les véritables québécois continueront à combattre pour sauver leur langue au Québec. Si le Bill 22 avait été plus énergique il aurait imposé à tous les nouveaux élèves en âge de fréquenter la première année du cours primaire, l'école française. D'ici quelques années "l'anglisation" n'aurait été qu'un vague souvenir douloureux.

Pourquoi alors ces gestes de lâcheté de la part des francophones phone dans son état de porteur d'eau? Ils ne sont pas dignes d'être nommés québécois.

Claude Brillou

Montreal.

L'Association touristique des Laurentides

Des dépliants luxueux sans un mot français

Une amie habitant les Etats-Unis était récemment de passage à Montréal, je suis donc passé à son hôtel de la Métropole pour l'amener chez moi à St-Adèle. J'ai eu honte d'abord de ne trouver dans cet hôtel que la publicité touristique de langue anglaise. Puis je fus par la suite très offensée et choquée de voir sur un comptoir la publicité unilingue anglaise de l'Association Touristique des Laurentides (A.T.L.) qui d'ailleurs préfère se dénommer prioritairement "Laurentian Tourist Association". (T. A.L.)

Pourtant, c'est avec une importante subvention du Québec que ces quelque 13 hôtels de l'A.T.L. financent une importante partie de leur publicité et c'est avec la complicité des députés de la région et le parrainage aveugle du Conseil Régional de Développement des Laurentides (C.R.D.L.) que les financiers des plus gros commerces de nos Laurentides sont parvenus à avoir cet argent de nos taxes

et qu'ils tentent maintenant de s'enrichir davantage au détriment de notre patrimoine.

Aucun mot français dans ce dépliant luxueux et rien non plus pour laisser supposer aux touristes qui viendront dans notre région que nous sommes ici francophones à 98%. Comment se fait-il, je me le demande, qu'on permette avec notre argent de donner une image aussi fautive de ce que nous sommes dans les Laurentides. Qui ou quel organisme est supposé surveiller l'agissement de cette A.T.L. entièrement contrôlée par des intérêts financiers qui n'ont aucun souci de notre image, de notre culture?

Que fait notre Gouvernement avec sa Loi 22? Que fait le C.R.D.L. pour s'apercevoir de son erreur? Quel organisme ou quel journaliste sera assez habile pour démasquer l'effreux stratagème monté de toute pièce par un groupe de promoteurs libéraux qui

se cache derrière cette Association Touristique qui n'a aucun sentiment d'appartenance à un milieu, si ce n'est que celui de s'y enrichir?

Je suggère qu'une enquête soit immédiatement menée sur la conduite de l'A.T.L. et principalement sur sa supposée représentativité dans la défense des intérêts de toute la région, des petits commerçants, des petits artisans et artistes, comme des gros. Après tout c'est bien sur ces prétentions qu'ils sont arrivés à obtenir des fonds de notre Gouvernement du Québec.

Je ne suis pas séparatiste, mais je tiens à la personnalité française de mes belles Laurentides. Merci pour votre bonne attention. Et la publication de ma lettre. Dans votre journal.

Ghislaine Thibault
Ste-Adèle

Qu'est-ce qui arrive?

A retenir

Télévision

Les coqueluches (R.C.) à 12h30: "Showbiz" avec l'invitée: Patsy Gallant. Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: Le fleuve St-Laurent (discussion au sujet d'un article paru récemment dans la revue "Québec Science"). Peintres haïtiens. Les garderies en milieu de travail. AUTONOMIE (R.Q.) à 18h45: Ce soir François Favreau nous parle du châtis, des rouages d'entraînement et de la carrosserie de l'automobile. Y a pas de problème (R.C.) à 20h30: "Y a pas d'âge pour apprendre". André, influencé par son ami Michel, veut abandonner ses études. Ce coin de pays (R.Q.) à 20h: Première d'une série

de douze émissions qui porte sur les aspects géographiques, historiques, économiques et socio-culturels des dix régions administratives du Québec. Télé-sélection (R.C.) à 21h: "Une collection impressionnante". Policier de la série "Banacek" avec George Peppard. Une célèbre collection de toiles est transportée de New York à bord d'un immense camion. A l'arrivée, les caisses sont vides. Pour tant, le camion était précédé et suivi de voitures de police. (E.U. 1972) En tant que femme (R.C.) à 23h: "Le temps de l'avant". Film d'Anne-Claire Poirier, avec Luce Guilbeault, Angèle Arsenault, Paule Baillargeon, Jean Mathieu et Pierre

Gobeil. C'est le drame d'Hélène, quarante ans, épouse d'un navigateur, enceinte pour la quatrième fois et qui remet en question la possibilité de donner la vie dans un monde qui n'y invite plus.

Radio

Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h05: Débat sur l'éducation à Rimouski. Marijuana et hashish, saisie et? Invitée: Marie-Andrée Bertrand, criminologue à l'université de Montréal. Coup de griffes (CKVL AM) à 10h. Le dossier des agences de rencontre: table ronde avec une psychologue et des représentants de 3 agences de rencontre. Animatrice: Lise Lapierre.

Présent à l'écoute (CBF 690) à 13h20: Où va la jeunesse? Ligne ouverte avec Réginald Martel. Québec en action (CKVL AM) à 15h: Faut-il simplifier les procédures de divorce? Invité: le juge Lamer, membre de la Commission sur la réforme du droit canadien. Animateur: Mathias Rioux.

Cinéma

Au cinéma Outremont, à 19h, un bon suspense avec un excellent acteur (Jack Nicholson) et une non moins bonne actrice (Faye Dunaway): "Chinatown" version française. A 21h30, un trop long film de Claude Lelouch: "Toute une vie".

Ellen McIlwaine au Campus

Ellen McIlwaine, qui était retournée dans sa Georgie natale, à Atlanta, voir à sa carrière américaine, est de retour à Montréal et elle donne ce soir son récital au Café Campus. Ellen McIlwaine, c'est la femme-orchestre par excellence: avec sa voix, sa guitare et seulement deux mains, elle crée l'illusion de l'orchestre. Chevauchant plusieurs octaves, traversant comme une fusée un large registre d'émotions, jouant en même temps le rythme, l'harmonie et la mélodie, elle donne un numéro de virtuosité prodigieux tout en restant juste et vraie. On la reconnaît partout comme la meilleure "slide guitariste", successeur incontestée d'Elmore James. Son passage au TNM, le printemps dernier, avait été le point culminant d'une carrière montréalaise qui réserve encore des surprises.

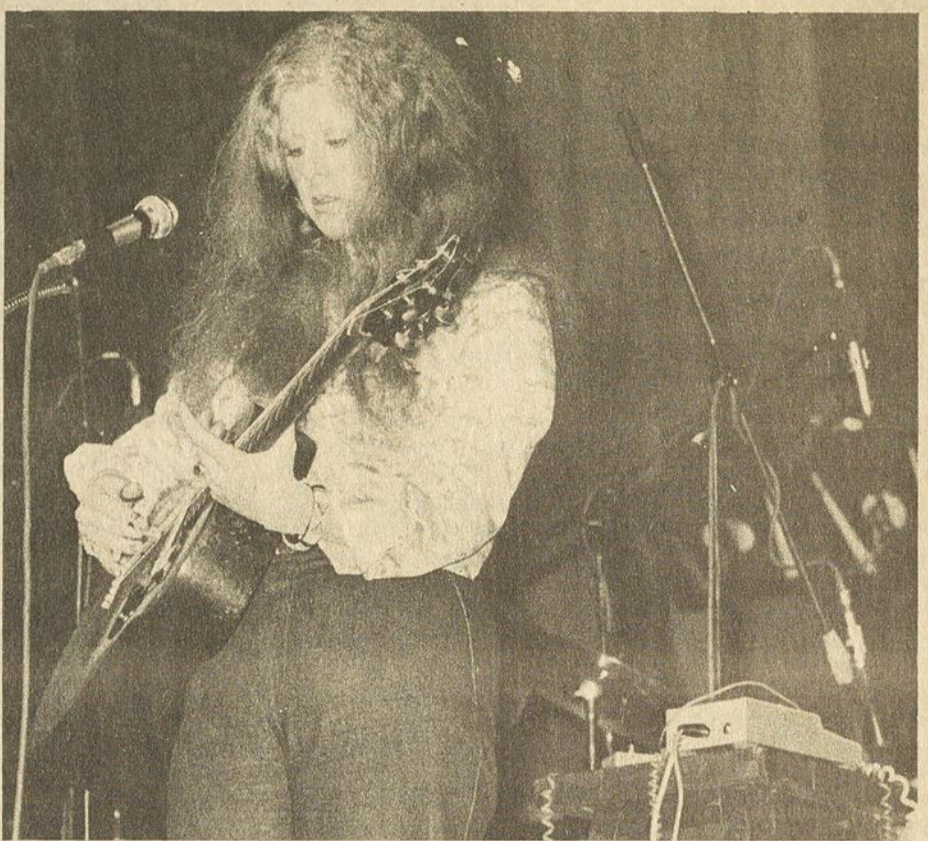


Photo LE JOUR: Claire Beaugrand-Champagne

où irons-nous?

Cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943 "Les saintes nitouches" et "Les ébraniés".
ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Farewell my Lovely": 1.20, 3.20, 5.20, 7.15, 9.15.
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "Case of the Smiling Stiff": 1.30, 3.10, 4.40, 6.20, 7.50, 9.30.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount, 937-2747. "Man about the House": 1.15, 2.50, 4.25, 6.00, 7.40, 9.20.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "La tour infernale": 1.25, 4.50, 8.15.
CANADIEN: 1201 Ste-Catherine E. 523-5180. "Le démon aux tripes": 2.10, 5.50, 9.30. "Les vengeurs de l'ave Maria": 12.30, 4.10, 7.50.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. "Plein la gueule": 1.00, 5.15, 9.30 et "Le flambeur" à 3.10 et 7.30.
CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400. "Le lit" et "Jeunes filles impudiques".
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Mahler": 1.30, 4.05, 6.35, 9.10.
CINE-CENTRE I: 1430 Bleury, 283-1102. "Mitchell": 12.00, 1.50, 3.40, 5.35, 7.25, 9.20.
CINEMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. Samedi: "Le roi de coeur": 7.30, 9.30. "Phantom of the Paradise": minuit dimanche: "Harold et Maude": 3.00, 5.00. "Le roi de coeur": 7.30, 9.30. Lundi: "Le roi de coeur": 7.30, 9.30.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Cris et chuchotements": 7.30. "La passion": 9.15. Samedi: "Cris et chuchotements": 4.25, 8.00. "La passion": 6.00, 9.45. Dimanche: "Cris et chuchotements": 1.00, 4.25, 8.00. "La passion": 2.45, 6.00, 9.45.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine Ouest, 861-2996. "Behind the Door": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CINEMA LE PIERROT: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'ira comme un cheval fou": 12.25, 2.15, 4.10, 6.00, 7.55, 9.50.
CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O., "Love and Death": 1.35, 3.30, 5.25, 7.20, 9.20.
CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Tremblement de terre": sam. et dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00 et 9.30. Sur semaine: 7.00, 9.30.
DAUPHIN (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le secret": 7.30, 9.30, sam., dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Chinatown": 7.15, 9.30; sam. et dim.: 2.30, 5.00, 7.15, 9.30.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. Salle Resnais: "Pas si méchant que ça": 7.30, 9.30, sam.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
Salle Eisenstein: "L'escapade": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 3.30, 5.30, 7.30.
therine.: 525-8600. "La dernière maison sur la gauche": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E. 288-3303. "Le mâle du siècle": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
GREENFIELD I.: 519 boul. Taschereau, 671-6229. "Jaws": Sam. et dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15, semaine: dès 7.00.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E. 724-7000. "Le démon aux tripes": 6.00, 9.40 dim.: 2.10, 5.50, 9.30. "Les vengeurs de l'ave Maria": 7.55, dim.: 12.30, 4.10, 7.50.
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. Salle 1: "Jaws": sam. dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15. Sur semaine: dès 7.00. Salle II: "Le lit" et "Les anges pervers": Salle 3: "Les guichets du Louvre": 6.00 sam. & dim.: 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30. "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 6.40, sam. & dim.: 12.15, 2.20, 4.30, 6.40, 8.50.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.
KENT: 8100 Sherbrooke O., 489-9707. "Smile": 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.15.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-8224. "Flesh Gordon": 8.10, sam. et dim.: 1.00, 3.55, 6.55, 9.50. "La pétalette de l'amour": 6.30, 9.25, sam. et dim.: 2.15, 5.10 et 8.10.
MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Freddie and the Bean": 1.30, 5.35, 9.40. "Drowning Pool": 3.40, 7.45.
OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145. Samedi: "A Safe Place": 7.00. "Chinatown" (version anglaise): 9.30. "The Harder they Come": minuit dimanche: "Chinatown" (version anglaise): 2.00. "A Safe Place": 4.30. "Chinatown" (version française): 7.00. "Toute une vie": 9.30. Lundi: "Chinatown" (version française): 7.00. "Toute une vie": 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6999. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853. "Les guichets du Louvre": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05.
PAPINEAU 2: "La giffle": 1.20, 5.20, 9.20. "Vincent, François, Paul et les autres": 3.10, 7.15.
PARC (Verdun): 720 av. de l'Eglise, 768-2509. "Les petites saintes nitouches": "Maciste contre la reine des sazonnes".
PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Chai plain, 861-4595. "Blue Water White Death": sur sem.: 7.15, 9.15, sam. et dim.: 7.15, 9.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "Nashville": 1.00, 3.50, 6.40, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O. 866-2644. "Mandingo": 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 277-0025. "Graze's Place" et "Pro Shop".
RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-4129. "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 1.00, 3.35, 6.05, 8.35.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 392-1139. "Roller Ball": 2.00, 4.20, 6.40, 9.00.
SNOWDON: 5225, boul. Décarie 482-1322. "The Exorcist": 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.45.
ST-DENIS: 1694 St-Denis, 849-4211. "La route de la violence": 12.15, 3.35, 6.40, 10.05. "La loi du talion": 1.35, 5.00, 8.25.
VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 731-8423. "Mandingo": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.25.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "The Life and Times of Xavier Hollander": 12.15, 1.50, 3.25, 5.00, 6.35, 8.15, 9.50.
VERSAILLES: 7255 Sherbrooke (SALON BLEU): "Le lit" et "Donnez-nous notre amour quotidien" (SALON ROUGE): "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 6.20, sam. et dim. 2.00, 4.10, 6.20, 8.30.
VERDUN: 3841, rue Wellington, 768-2092. "Flesh Gordon": 8.00, sam. & dim.: 3.30, 6.30, 9.40. "La pétalette de l'amour": 6.30, 9.30, sam. & dim.: 1.45, 4.50, 8.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 330-5577. "Flesh Gordon": 8.10, sam. et dim.: 1.00, 3.55, 6.55, 9.50. "La pétalette de l'amour": 6.30, 9.25, sam. et dim.: 2.15, 5.10 et 8.10.
WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "It Seems Like a Good Idea": 12.30, 2.10, 3.55, 5.40, 7.25, 9.15.
YORK: "Return of the Pink Panther": 12.45, 2.50, 4.50, 7.00 et 9.15.
CINE-PARC ODEON (route 20, sortie 60) 655-0692. Ecran n° 1: "La moutarde de mon oncle au nez" et "Alleluia, défilé l'ouest". Ecran 2: "La tour infernale" et "Retiro à 99%".
CINE-PARC ST-JEROME: Autoroute des Laurentides, (sortie 27 ouest, rue St-Nicholas). "Brangan" et "Les Centaures".
CAMPUS LOYOLA F.C. Smith Auditorium, 7141 Sherbrooke, 482-0320. Relâche CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 14-55 boulevard de Maisonneuve, 873-4349. Série pour enfant, samedi: "Le petit monde de Charlotte" (E.U. 1972): 1.00. Dimanche: "Charlotte's Web": 1.00. Lundi: relâche.
VIDÉOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "La garderie, c'est un droit", réalisé par les enfants, les parents et les moniteurs de la garderie Centre St-Louis et Louise Gendron. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre. Jusqu'au 25 septembre.
CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Relâche.

Variétés

CAFE CAMPUS, 3315 de la Reine Marie, 735-1259. lundi: Ellen McIlwaine, à 21.00. Jusqu'au 4 octobre.
CENTRE CULTUREL DE VAUDREUIL (6 rue théâtre) "Prends-toi pas pour un autre", texte et interprétation de Yolande Marchessault. Vendredi, à 21.00 et samedi, à 20.30. Entrée: \$2.00.
IN CONCERT: 2 rue Le Royer, 861-5689. "Papa John Creach".
PATRIOTE: 1474 est. Ste-Catherine 521-6666 Diane Juster. Sur semaine: 21.00 samedi: 20.00 et 23.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 28 septembre.
GESU: 1200 Bleury, 861-0589. "Rien d'étonnant" avec "Sol". Tous les soirs à 20.30. Relâche le lundi.
L'ATRE: 4461 St-Denis, 843-8835. Raymond Lévesque, à 21.30 et 23.30. Lundi: relâche.
RESTAURANT VALENTIN: 291 ouest, rue Mont-Royal, 849-1371. "Jacques Biais" à 23.00 à 1.00. Lundi: Judy St-James.
GRAND THEATRE DE QUEBEC (salle Louis Fréchet) "Yvon Deschamps", à 20.30.
CAFE DU PORT: 356 Berri, (coin St-Paul): 845-8765. "White River Blue Grass Band", à 22.00 minuit. Lundi: relâche.
PLACE DES ARTS (Théâtre Maisonneuve) "Festival mondial de la Magie et de la Sorcellerie": 20.30 jusqu'au 21 septembre.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid Pelletier) "Joe Dassin", à 20.30 jusqu'au 21 septembre.

Horaires Télévision

après-midi	Information	5 V.I.P.
12.00 2 (11) Cher oncle Bill Comédie	(11) Nouvelles locales	12 Grand Old Country
4 De tout de tous 5 6 The Bob McLean Show	6.40 (11) Nouvelles du sport	10.30 2 (9) (11) 13 Le téléjournal 4 7 10 30 Les nouvelles TVA
7 Informa y 12 The Flintstones Dessins animés	6.45 (11) Régional 03 17 Auto-nomie	5 6 People of Our Time "Perceptions of France". 12 Pig and Whistle
30 Outaouais aujourd'hui	7.00 2 (11) Quelle famille! 4 Aujourd'hui le 22 septembre/Information	10.50 2 (9) (11) Les nouvelles du sport et météo 13 Le 13 vous informe
12.20 10 Le 10 vous informe	5 6 The Onedin Line Drame "Bloody Week".	11.00 2 (11) En tant que femmes "Le temps de l'avant".
12.30 2 (9) (11) 13 Les coqueluches/Variétés	7.00 7 Quelqu'un quelque part Variétés	4 La météo 5 6 12 News 7 Informa 7 (9) Ciné-soir "L'explosion". Fr. 1971. Co- médie policière.
10 Les tannants Variétés	12 That's my Mama Comédie	10 La couleur du temps 13 La parole est à l'auditeur 30 Ciné 23h. "Ne touchez pas aux blondes".
12 Matinée with George Balcan	(9) Le 9 vous informe 10 Le 10 vous informe 13 Le 13 vous informe 17 Mystère de l'homme "Les aieux d'Adam". 30 Le quotidien Information	11.05 Ciné-4 "Pour que les autres vivent" E.U. 1956. Drame. 13 Ciné-soir "Monsieur Joe". E.U. 1949. Film d'aventure.
1.00 4 Les tannants/Variétés 5 Movie Time 6 The Larry Solway Show/Interview	7.30 2 (9) (11) 13 Jo 4 7 10 30 Les Berger 12 Headline Hunters Jeu	11.15 7 Informa 7 "Grand rue". Esp. 1956. Dra- me psychologique.
1.30 2 (9) (11) 13 Le téléjournal 6 Any Woman Can Conseils	8.00 2 (9) (11) 13 Y a pas de problème/Téléroman "Y a pas d'âge pour appren- dre...".	11.20 12 Pulse/Information
7 Pourquoi pas? 10 A votre service 30 Vivre en harmonie Magazine	5 6 Rhoda 4 7 10 30 A la canadienne Variétés	11.30 6 Montreal Tonight Information
2.00 4 Cinéma "Texas Addio". It. 1967. Western.	12 The Invisible Man Science-fiction	11.55 6 Ciné-six "Balboa, conquistador of the Pacific". 1964. Aventure histo- rique.
2.15 7 Ciné-lundi "Chasse à l'homme". Esp. 1962. Drame policier.	17 Dans la tête des hommes	12.00 12 The 12 Midnight Movie "Crosscurrent" 1971.
2.30 2 (9) (11) 13 Cinéma "Le solitaire passe à l'at- taque". Fr. 1966. Film d'es- pionnage.	8.30 2 (9) (11) 13 Avec le temps/Téléroman 4 7 10 30 Médecin d'aujourd'hui/Drame 5 6 Front Page Challenge 17 Dans la tête des hommes	12.30 30 Schulmeister "L'espion de l'empereur" "Au pays de l'eau tranquille".
6 The Edge of Night Téléroman	9.00 2 (9) (11) 13 Télé-sélection "Une collection impression- nante".	1.30 2 Le téléjournal
12 What's the Good Word? Jeu	5 6 In the Family Comédie	
	12 Petrocilli/Policier	
	17 Histoire sur le vif	
	9.30 4 7 10 L'univers de Yoland Guéard 5 6 Chico and the Man Comédie	
	30 Mannix/Policier	
	10.00 6 New Wave "Fish for the Future".	

Vos communiqués

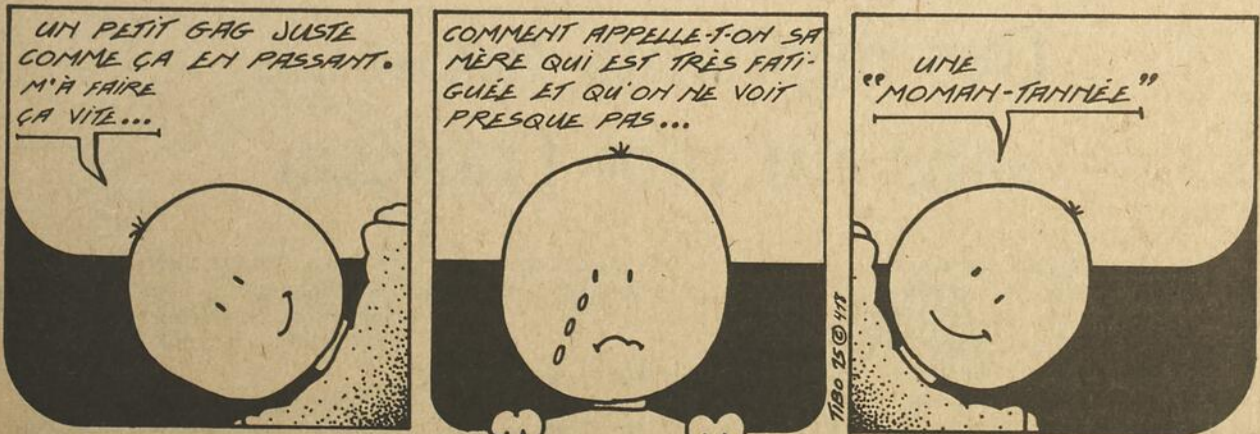
Tous les communiqués pour spectacles, projections de films, activités sociales et sportives, fêtes populaires etc., à travers le Québec, doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961 poste 66.

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUF par TANGUAY.



lunambule par tibo



le sombre vilain



vie et culture

"Le premier"

Le Quat'Sous entreprend sa 10e saison avec un petit chef-d'oeuvre de cruauté

par Pierre Vallières

La dixième saison du Théâtre de Quat'Sous vient de débiter. Et l'on peut dire que ce départ s'opère sous le signe de l'invention et de la qualité. La pièce d'Israël Horowitz, "Le premier", à l'affiche jusqu'au 11 octobre, ne peut que réjouir ceux qui aiment le théâtre pur, dépouillé d'accessoires, où tout se passe dans l'apparence d'une absence d'action.

Au fait, l'action du "Premier" se résume en quelques mots: cinq individus, en file indienne derrière une ligne droite, se battent entre eux pour la première place. Ils sont même prêts à tuer pour cette place, sauf Stephen qui, investi par la musique de Mozart...mais je ne veux pas en dire davantage.

Etre premier est l'ambition commune, sauf si...

Pendant plus d'une heure, Michel Côté, Michel Forget, Jean-Louis Millette, Ronald France et Sophie Clément nous offrent un jeu étourdissant qu'aucun décor n'a besoin de supporter. Inspirés par la performance remarquable de Jean-Louis Millette, tous les comédiens concourent à rendre le jeu excitant au possible. On ne s'ennuie pas une seconde. On rit aux larmes par moments. A d'autres, on retient son

souffle. Car il se passe là vraiment quelque chose. On est pièce, à la fois cruelle et drôle.

Je regrette toutefois le décor réalisé par Michel Demers. Un décor, certes, dépouillé, mais tout de même superflu. Une ligne droite sur le plateau suffit.

L'adaptation québécoise de René Dionne (à Paris l'adaptation était de

Claude Roy) est parfaite. Meilleure que la française, affirme Paul Buissonneau qui a vu la pièce à Paris avant de décider de la présenter au Quat'Sous.

La révélation du spectacle est un jeune comédien, Michel Côté, à qui l'on a confié le redoutable fardeau d'incarner les intentions profondes de l'auteur. Il s'en tire admirablement bien et il a surpris beaucoup de monde le soir de la première. Un début de carrière à suivre de près.

Bref, Paul Buissonneau a d'excellentes raisons de se réjouir de ce début de saison qu'il entend consacrer aux "plus beaux spectacles". En ce qui concerne "Le premier", la promesse est largement tenue.

De l'auteur, peu connu ici, Eugène Ionesco écrit: "Israël Horowitz est à la fois sentimental et réaliste. On imagine donc à quel point il peut être féroce." On ne saurait dire mieux. Ne soyez donc pas les derniers à voir "Le premier".

L'enfant do

Au Patriote-en-Haut, c'est une tout autre histoire. La reprise de la pièce de Serge Sirosis a écrit à 18 ans, "Dodo, l'enfant do", ne cause aucune surprise. En fait, voilà le prologue de "Aujourd'hui, peut-être". L'éclatement d'une famille préfigurant la solitude définitive, irrésistible dans le prolongement immédiat de la pre-

mière pièce de Marcel Dubé, "Zone". C'est-à-dire que son propos n'est pas neuf. Une mère poule et frustrée, un père alcoolique et leurs trois enfants. Un dimanche matin, les trois enfants à tour de rôle décident de sacrer leur camp du toit paternel (ou plutôt maternel), malgré les protestations de la mère qui, finalement, décidera elle aussi de partir. Deuxième acte: le père est seul, il revit les scènes familiales qui ont conduit la famille à l'éclatement. La mère, trop vieille pour courir la galopette, revient à la maison. Mais trop tard, c'est le père qui part. Solitude, quand tu nous tiens jusqu'à la mort!

"Dodo, l'enfant do", c'est pas drôle. Pas drôle du tout. Non seulement à cause du propos, mais aussi parce que les personnages de Sirosis sont unidimensionnels et stéréotypés. On les a déjà vus ailleurs.

Le seul avenir que je souhaite à cette pièce est qu'un metteur en scène en fasse une parodie. Tous les éléments s'y prêtent. Mais vouloir en faire un drame, c'est trop. Ni le texte, ni l'interprétation ne sont à la hauteur. Ce ne sont pas les relets de relations incestueuses ni l'affirmation de l'homosexualité de l'aîné de la famille (Marco) qui peuvent, à eux seuls, rajouter les ingrédients d'un

Serge Sirosis doit rompre un certain cordon ombilical. Ça commence à presser. On n'a pas toute sa vie à 18 ans.



Sophie Clément et Michel Côté, deux des protagonistes de la pièce d'Israël Horowitz "Le premier", à l'affiche du Quat'Sous jusqu'au 11 octobre. Un spectacle à voir absolument.

Diane Juster, bête de scène et Joe Dassin, bête à succès

par Bruno Dostie

Vendredi soir au Patriote, Diane Juster est entrée tout doucement sur la scène, elle s'est assise au piano, et elle a chanté toute seule "Ma maison, c'est une île". En trois minutes, elle a captivé la salle et conquis la scène. Pour quelqu'un qui y faisait ses débuts, c'est un tour de force.

Par la suite, un orchestre de cinq musiciens et de trois choristes, dirigé par Richard Grégoire, s'est associé à elle qui, tantôt au piano, tantôt debout au micro, a donné un tour de chant qu'il faudra encore roder mais dont l'essentiel est déjà au point: c'est peut-être tout simplement qu'elle est une bête de scène. Diane Juster en effet sait rentrer complètement dans ses chansons et en communiquer toute l'émotion en jouant de ses yeux, de son visage et de son corps aussi bien qu'elle peut jouer de sa voix et de son clavier. Et c'est avec un naturel désarmant qu'elle trouve par ailleurs les mots qu'il faut pour présenter ses chansons et parler à son public.

On sentait par contre une certaine nervosité vendredi soir, son nouvel orchestre n'étant pas encore aussi à l'aise qu'elle même dans ses compositions, ce qui la distrairait parfois de ses chansons.

A propos de l'orchestre d'ailleurs, en oubliant ce qui relève du rodage et qui se corrigera à la longue, j'aurais quand même une plainte à faire concernant l'abus de l'orgue éminent. Il y a beaucoup de violon sur les disques de Diane Juster, trop à mon goût, mais ce sont au moins de vrais violons.

Le son "cheap" et encore plus mièvre de l'orgue qui



les remplace augmente ce malaise. Qu'on enlève un peu de "sucre" et qu'on rajoute un peu de "sel" pour mieux mettre en valeur le talent de Diane Juster dont la voix "au bord des larmes" trancherait davantage sur un accompagnement plus nerveux, plus dur, plus éloigné de ce qu'il y a de violon dans sa propre voix.

En première partie, le Patriote présente Bernard Blanc, un curieux mélange de Guy Boucher et d'Adamo dont le style de "piano-bar" s'adapte mal à la scène et dont le tour de force, qui est de faire sonner "Tout le monde est malheureux" de Vigneault comme "Jérusalem" d'Adamo, ne pas m'a pas paru vraiment nécessaire.

Et samedi soir, je me suis payé le plaisir d'aller voir Joe Dassin à la Place des Arts et je dois dire qu'il m'a agréablement surpris. J'ai toujours cru que "Si tu t'ap-

pelles mélancolie" était une farce et de le voir la chanter en se tordant de rire m'a rassuré sur son compte.

Comme il l'a dit lui-même en scène, une "bonne chanson, c'est une chanson qui a du succès", et il est évident que sachant son succès assuré d'avance, il n'éprouve aucun besoin de prouver quoi que ce soit. Il donne donc un récital décontracté, bâti un peu comme celui de Dalida, en faisant le tour d'un catalogue de succès qui font le travail pour lui: il ne défend pas ses chansons, ce sont ses chansons qui le défendent. Pourquoi alors bien chanter, avoir un beau son ou de jolis éclairages quand il suffit d'avoir du monde dans la salle pour que ça soit bon? C'est une logique que j'apprécie et j'espère qu'on ira jusqu'au bout dans l'avenir: qu'on fera payer Joe Dassin pour venir voir le public de Montréal!

Un "événement d'octobre" pour rouvrir l'Outremont

Plus de 20 musiciens et comédiens vont monter pour le 4 octobre ce que Michel Rivard appelle "un show clean, répété et bénévole"...

(par B.D.) — Ce qu'on appelait vendredi un "jam historique" se confirme. A 20h00, samedi le 4 octobre, 20 à 25 musiciens et comédiens présenteront sur la scène de l'Outremont un show dont Michel Rivard dit: "Ça ne sera pas un jam, ça va peut-être être monté rapidement, mais ça va être monté et répété, le plus clean possible."

On a trouvé un titre: "Un événement d'octobre et ses musiciens" dont Rivard dit: "L'expression est tellement consacrée qu'on a voulu s'en servir nous autres aussi, mais y'a rien de politique en jeu. Notre but, c'est de briser les barrières entre les groupes, de montrer qu'on est capable de faire de la musique ensemble même s'il existe des groupes qui s'appellent Beau Dommage, Har-

monium ou Maneige".

Pour l'occasion, il n'y aura pas de sièges réservés et tous les billets seront à prix populaires. "\$2,00 au maximum, dit Rivard; peut-être moins, on va en parler encore. On veut pas faire d'argent avec ça. Les musiciens ne seront pas payés. C'est bénévole. S'il y a des profits, on va les donner à une cause qui reste à choisir. Mais on veut mettre beaucoup d'argent sur la technique".

Le programme de ce "show" historique sera conçu pour l'occasion. On ne jouera pas ses propres "hits", mais du matériel inédit et des compositions empruntées à des musiciens qui ne seront pas de la soirée.

Il est maintenant confirmé que Marie-Michèle Desrosiers, Robert Léger

et Pierre Bertrand, de Beau Dommage, seront du show en plus de Michel Rivard. Pour Harmonium, Pierre Daigneault et Serge Locas s'y joindront en plus de Serge Fiori. Pour Contraction, Bob Stanley et Richard Perrotte en seront en plus de Christiane Robichaud et d'Yves Lafferrère. Maneige sera lui aussi représenté, Gilles Shetagne et Yves Léonard ayant déjà accepté d'en être. Denis Farmer de Ville Emard, la chanteuse Judy Richards, le fantaisiste Jean-Guy Moreau, les Mimes électriques Patrice Harbour et Bernard Carrez, de même que les fantaisistes "underground" "Les frères Brothers" seront aussi de la partie. Selon Michel Rivard, on veut faire des liens entre les participations de chacun dans un spectacle qui sera un événement unique.



Maneige se joindra à Beau Dommage, Contraction, Harmonium et plusieurs autres pour un spectacle commun à l'Outremont.

LE JOUR théâtre

par Pierre Vallières

Il y a de fortes chances pour que le Gesù ne soit pas démolé. Le nouveau propriétaire aurait décidé de demander au gouvernement du Québec de déclarer l'église et le théâtre de la rue Bleury monuments historiques... De toute façon la Nouvelle Compagnie Théâtrale prend pour acquis qu'elle terminera la saison 1975-76 au Gesù. Il reste à espérer que le nouveau ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, répondra favorablement et surtout rapidement au vœu du propriétaire qui rejoint les réclamations du comité Sauvons-Montréal.

On nous annonce que Gratién Gélinas assurera la mise en scène de sa pièce, "Bousille et les justes", avec laquelle la NCT ouvrira sa saison en octobre. Celui qui fut un temps le père Noël des cinéastes s'apprete-t-il à quitter la SDICC pour revenir au théâtre?

Une soirée en octobre d'André Major sera présentée en fin de semaine à la Bibliothèque nationale (salle Saint-Sulpice). En attendant, on peut lire le texte que Leméac vient de publier dans sa collection "théâtre" et dont nous parlerons plus tard. Dans la même collection, on trouve également Le temps d'une vie, à l'affiche du Théâtre d'Aujourd'hui, et La gloire des filles à Magloire, au Trident. A paraître prochainement: Le grand jeu rouge d'Alain Pontaut.

Le deuxième spectacle du Quat'Sous sera une reprise du tout premier spectacle présenté au théâtre de l'avenue des Pins en 1965: Orion le tueur. La mise en scène sera assurée par Paul Buissonneau. Pour les couche-tard, le Quat'Sous réserve une surprise: Suzanne Garceau, "off-Broadway". On dit que cette ancienne du Grand Cirque Ordinaire nous en mettra plein la vue.

Plusieurs spectateurs sont impatients de voir la Sarah de Jean-Claude Germain et Nicole Leblanc au Théâtre d'Aujourd'hui. La saison dernière, la pièce a été jouée à guichets fermés.

Rencontrée au Quat'Sous jeudi, Carmen Tremblay dit avoir refusé plusieurs offres cette année pour concentrer ses efforts sur la prochaine pièce de Michel Tremblay, Sainte-Carmen de la Main, que présentera la Compagnie Jean Duceppe. Pour Carmen Tremblay, il s'agit d'un événement très important qu'elle voit venir avec beaucoup d'émotion. Mais, malgré son nom, ce n'est pas elle qui joue Sainte-Carmen. Le rôle-titre a été confié à Michèle Rossignol. Carmen Tremblay fait également partie de la distribution du prochain film d'André Brassard.

Reynald Bouchard prépare son prochain spectacle qui devrait être présenté en octobre. Il fait maintenant partie de l'écurie de Luc Phaneuf. C'est par le biais de Noël et Juliette, le sympathique film de Michel Bouchard, qu'il a découvert son personnage. Dans son prochain spectacle, Reynald Bouchard dit qu'il assassiner son père pour en revêtir le costume. Ajoutons qu'il lit fiévreusement, ces jours-ci, les essais de René Daumal. Pour les initiés, une excellente indication du type de magie auquel Reynald Bouchard entend accéder par le mime.

une soirée en octobre

andré major

Gilbert Chénier meurt à 39 ans

Le comédien Gilbert Chénier est décédé samedi après avoir été hospitalisé pour une cirrhose du foie. Il était âgé de 39 ans.

Un pilier de l'équipe de Patofville, Gilbert Chénier a travaillé longtemps avec Jacques Desrosiers, notamment à l'émission "Café-Terrasse" du canal 10.

La dépouille mortelle est exposée au 3860 de la rue Décarie. Les funérailles auront lieu demain, à 10h, à l'église Notre-Dame-de-Grâce. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame de Hull. Gilbert Chénier était originaire de l'Outaouais.

COURS DE LECTURE RAPIDE

Prix étudiant 1 soir par sem. Au choix. Prés de l'Uni. de Montréal.

681-4545

— Centre de lecture rapide —

le sport

Contre Vancouver samedi

Victoire de dernière minute des Alouettes, 20-17

VANCOUVER — Un touché de Steve Ferrughelli alors qu'il ne restait que 56 secondes à jouer dans la partie a permis aux Alouettes de Montréal de vaincre les Lions de la Colombie-Britannique 20-17 samedi soir, devant 23,172 spectateurs massés dans les gradins du stade Empire.

Le vétéran quart-arrière Sonny Wade, qui a été envoyé dans la mêlée au 3e quart, s'est avéré le sauveur de l'équipe montréalaise en menant l'offensive avec une main de maître jusqu'à la fin du match. Wade n'avait pas été utilisé au cours des deux derniers matches et Jimmy Jones avait été désigné pour commencer la rencontre.

De plus, cette victoire permet aux Alouettes de passer seuls en tête de la section Est de la Ligue canadienne de football avec une priorité de deux points sur les Rough Riders d'Ottawa. Les Alouettes ont remporté sept victoires en 10 confrontations.

Deux placements de Don Sweet ont tôt fait de mettre les gagnants de la coupe Grey en avant 6-0 à l'issue du premier quart, mais l'offensive des Lions, qui avait été réduite à l'impuissance au premier quart et au début de second, s'est mise en marche au milieu de ce dernier quart.

Lou Harris a concrétisé ce changement de forme en effectuant une course excitante de 18 verges au centre du terrain et

quelques instants plus tard il inscrivait le premier touché du match.

Jones, qui était au poste de quart pour les Alouettes au cours de la première demie, a été remplacé par le vétéran Wade au tout début du 3e quart et ce dernier a complètement changé l'aspect du match en l'espace d'un peu plus de quatre minutes.

Les Alouettes, qui tiraient de l'arrière 10-6, ont pris les devants 12-10 grâce au 5e touché de la saison de Larry Smith. L'équipe montréalaise a parcouru 97 verges en sept jeux.

Mais les Lions ont repris les devants au dernier quart lorsque Jim Young a capté une longue passe de Peter Liske pour

ensuite déjouer tous ses assaillants et se rendre dans la zone payante.

Et c'est alors que Wade a démontré un choix de jeu tout à fait judicieux pour complètement endormir la coriace défensive des Lions. Conduisant son offensive de main de maître, Wade a pris 13 jeux, la majorité au sol, pour couvrir les 71 verges qui le séparaient de la zone des buts des Lions, tout en écolant plus de cinq précieuses minutes au cadran. Son rang-froid et ses formidables feintes ont semblé laisser pantois ses adversaires, qui ont par le fait même encaissé leur première défaite après trois gains consécutifs.

Les Alouettes disputent le second match de leur voyage-suicide dans l'Ouest contre les Eskimos d'Edmonton mardi soir prochain.

SOMMAIRE

Alouettes 20, Lions 17
1er quart

MONTREAL — placement de Sweet, 26 verges...1:53
MONTREAL — placement de Sweet, 44 verges...11:42
2e quart

VANCOUVER — touché de Harris, course d'une verge, converti par Guthrie... 11:57

VANCOUVER — placement de Guthrie, 33 verges... 15:00
3e quart

MONTREAL — touché de Smith, passe de Wade de 47 verges, converti de Sweet...6:05
4e quart

VANCOUVER — touché de Young, passe de Liske de 72 verges, converti par Guthrie...5:54
MONTREAL — touché de Ferrughelli, course de 3 verges, converti par Sweet...14:04

Montréal 6 077 — 20
Vancouver 0 107 — 17

Assistance: 23,172.



Dale Murry glisse au marbre mais il sera déclaré retiré. Néanmoins, sur ce jeu, il a blessé le receveur des Cubs de Chicago Steve Swisher. Toutefois, les Expos ont croisé le marbre à une reprise à la 9e manche et ont battu les Cubs 5-4 hier après-midi au parc Jarry.

Les Expos balayaient la série contre Chicago

Un simple de Jim Lyttle a permis à Jerry White de croiser le marbre et aux Expos de Montréal de battre les Cubs de Chicago 5-4, hier soir, dans une rencontre de la Ligue nationale de baseball.

White a amorcé la seconde moitié de la neuvième manche avec un simple, aux dépens du lanceur Paul Reuschel, 1-3, et a tiré parti d'un amortie pour gagner le deuxième coussin.

Les Cubs avaient créé une égalité de 4-4 à la neuvième grâce à un simple d'un point de Manny Trillo et à un ballon sacrifice de George Mitterwald.

Larry Parrish a procuré les devants aux Expos en première manche avec un simple d'un point tandis que White a canoné un circuit à ladeuxième. A la septième, Gary Carter a réussi un double, White un simple, Pete Mackanin un double d'un point, et Jim Dwyer un simple d'un point.

Trillo a cogné un circuit pour Chicago à la huitième, et Don Kessinger un ballon sacrifice à la huitième.

Kessinger est devenu en outre le premier joueur de la Ligue nationale cette saison à réussir deux triples au cours d'un match. Samedi, Peter Mackanin a frappé son 12e circuit, en 5e manche, et Don Carrithers a lancé un match de cinq coups sûrs pour mener les Expos de Montréal à un triomphe de 3-1 sur les Cubs.

Le circuit de Mackanin comme premier frappeur de la manche, son troisième en autant de parties, était seulement le deuxième coup sûr des Expos aux dépens de Rick Reuschel, 10-17. Carrithers, 4-3 et Reuschel se sont livrés un intéressant duel au début du match, les 20 premiers frappeurs étant retirés dans l'ordre.

Jerry Morales a été le premier coureur à atteindre les sentiers quand il a claqué son 12e circuit

de la saison, après deux retraits, en quatrième.

Les Expos ont également à la fin de la même manche. Tim Foli a reçu un but sur balles après un retrait et, après que Jim Dwyer eut été retiré sur un ballon, Mike Jorgensen reçut également un but sur balles et Larry Parrish obtint un simple pour remplir les sentiers. Foli a ensuite marqué sur l'erreur du troisième but Don Kessinger sur le coup frappé par Gary Carter.

Dimanche (CHICAGO (4))

	ab	p	cs	pp
Kessinger, 3b-ac	3	0	3	1
Monday, cc	4	0	2	0
P. Reuschel, 1	0	0	0	0
Morales, cd	4	0	0	0
Cardenal, cg	4	1	1	0
Thornton, lb	5	1	2	0
Trillo, 2b	4	2	2	0
Swisher, r	3	0	1	0
Hiser, fu-cc	0	0	0	0
Rosello, ac	2	0	1	0
Summers, fu	1	0	0	0
Sperring, 3b	0	0	0	0
Lacock, fu	0	0	0	0

Mitterwald, r	0	0	0	1
Stone, l	2	0	0	0
Madlock, fu	1	0	1	0
Dunn, 3b	0	0	0	0
Harris, fu-3b	1	0	0	0
Totaux	24	4	15	4

	ab	p	cs	pp
Biittner, cd	2	0	0	0
Foli, ac	4	0	0	0
Dwyer, cg	4	1	2	0
Jorgensen, lb	4	0	0	0
Parrish, 3b	4	0	2	1
Carter, r	4	1	1	0
White, cc	4	2	3	1
Mackanin, 2b	3	1	1	0
Blair	1	0	0	0
Scanlon, fu	1	0	0	0
Murray, l	1	0	0	0
Lyttle, fu	1	0	1	1
Totaux	33	5	10	5

Un seul retrait dans la seconde moitié de la neuvième manche. Chicago 000 100 012-4
Montréal 110 000 201-5
E-Trillo, Foli, DJ-Montréal 1. LSB-Chicago 14, Montréal 6.
2-B-Carter, Mackanin. 3B-Kessinger 2. C-White 2, Trillo 7. S-Trillo, Mackanin. BS-Kessinger, Mitterwald.

les capsules

Les Mexicains sont en furie. Et pour cause. Figurez-vous que le Ghanaïen David Kotei a battu l'enfant chéri de 10,000 desprésados, le Mexicain Rubin Olivares. Ce n'aurait pas été si grave si le combat n'avait pas été pour le titre mondial des poids plumes. Mais la foule a très mal pris cette décision, aux points et elle a lancé des bouteilles de tequila et des chaises faites par Conception. Avant que l'arbitre eut le temps d'annoncer le verdict, une partie de la foule a envahi le ring, contraignant les deux boxeurs à gagner les vestiaires malgré la quarantaine de policiers faisant la garde. Premier guancier à s'adjuger ce titre, Kotei a continuellement eu l'avantage sur son adversaire.

Les Flyers de Philadelphie ont remporté une victoire de 5-4 sur le Canadien de Montréal samedi au Forum L'Américaine Chris Evert a triomphé de la Tchecoslovaquie Martina Navratilova en trois sets, 2-6, 6-2 et 6-0 hier en finale du tournoi de tennis d'Atlanta, doté de \$75,000 de prix. Sa défaite dans la première manche a été le seul set concédé par L'Américaine durant tout le tournoi. En caissant 15,000

dollars pour cette victoire, Mlle Evert totalise maintenant \$298,000 de bourse depuis le début de l'année.

Johnny Flag a déclaré en fin de semaine que la ville de Montréal était disposé à présenter les matches de la phase finale de la Coupe du monde de soccer en 1978 si l'Argentine devait se retirer. Pendant ce temps, le premier ministre de ce pays criait à l'ingérence intérieure.

Constatant que ses déclarations commençaient à laisser la presse locale, Mohamed Ali est passé à l'action et a joué lui-même les triblions lors d'une conférence de presse de son challenger Joe Frazier devant lequel il défendra son titre mondial dans la nuit du 30 septembre au octobre. Surgissant de l'ombre au moment où son prochain adversaire s'appropriait à répondre aux journalistes après sa séance d'entraînement quotidienne, Ali prit Frazier à part, fit pleuvoir les insultes, lança une chaise sur les soigneurs du challenger pour le plaisir des quelque 3,000 curieux qui entouraient le ring du théâtre des arts folkloriques de Manille. Le show était fini et tout le monde était content...



Des milliers de manifestants ont déambulé dans les rues de Baastad pour protester contre la junte chilienne, alors que le Chili disputait à la Suède le droit de passer en finale de la coupe Davis. La Suède a finalement gagné ce droit en battant son adversaire 4-1.

Aux Jeux universitaires

Le Canada finit au 9e rang

ROME (AFP) — 20.000 personnes s'étaient déplacées hier au stade olympique de Rome pour assister à la dernière journée des Jeux universitaires d'athlétisme, 13 finales étant au programme ainsi que de grandes vedettes de l'athlétisme mondial comme l'Américain Charles Foster ou l'enfant chéri du public, le sprinter Pietro Mennea.

Mais, alors que la chaleur avait généré les athlètes durant les trois premiers jours, cette dernière journée devait être perturbée par un violent orage qui s'est abattu au milieu de la réunion. Cela n'a pas empêché cependant l'Italien Mennea de confirmer qu'il est bien actuellement le meilleur sprinter européen, et d'être sacré champion du monde universitaire du 200 mètres après sa victoire dans le 100m le premier jour.

Malgré un départ relativement moyen Mennea entrain en tête dans la dernière ligne droite et coupait le fil avec cinq mètres d'avance sur le Canadien Martins en 20"27, un des meilleurs temps mondiaux cette saison. L'an prochain, aux Jeux de Montréal, il sera un dangereux adversaire, même pour les meilleurs américains.

Au 110 mètres haies, le grand favori, l'Américain Charles Foster, sans opposition sérieuse n'a eu aucun mal à devenir champion du monde en 13"83. En tête dès la première haie, il contrôlait facilement la course tandis que pour la seconde place le Soviétique Edward Tere-

vezev (13"94) résistait au retour du yougoslave Boris Pusic (14"28).

L'Union Soviétique grâce à ses athlètes féminines, arrivait en tête au nombre des médailles, avec 7 médailles d'or, cinq d'argent et onze de bronze, devant la Pologne: 7 or, 3 argent et une bronze, et l'Italie, qui avait l'avantage d'être à domicile, 5 or, une argent et une bronze.

Quant au Canada, il se classait au 9e rang, soit à mi-chemin du classement général. Ses médailles se répartissent comme suit: une d'or, cinq d'argent et deux de bronze.

Les Canadiens, hier, ont récolté trois médailles, bien qu'ils n'aient participé qu'à sept des 13 finales de la dernière journée. Robert Martin s'adjugea d'abord la médaille d'argent derrière Pietro aux 200 mètres avec un temps de 21.06 contre les 20.28 du gagnant. Au saut en hauteur, Rick Cuttler a terminé ex-aequo avec deux autres compétiteurs en seconde position. Puis au relais quatre fois 100 mètres, le Canada a remporté sa 3e médaille d'argent de la journée en se glissant entre l'URSS et l'Allemagne de l'Ouest, qui termine 3e.

Au disque masculin, Bishop Dolegiewicz, qui avait remporté le poids, s'est contenté de la 4e position devant son compatriote Boris Chambul. Au 200m féminin, Patty Loverock a terminé au 5e rang tandis que Maureen Crowley l'imitait au 800 mètres. Enfin, Groarkie Lovis a terminé au 9e rang du 5,000 mètres.

Dans la cage à fauves de Baastad

La Suède dévore le Chili 4-1

BAASTAD (AFP) — Pour la première fois de son histoire, la Suède jouera la finale de la coupe Davis. Bjorn Borg et ses camarades se sont qualifiés pour rencontrer le vainqueur du match Tchecoslovaquie-Australie (qui aura lieu à la fin de cette semaine à Prague) en battant à Baastad le Chili par quatre victoires à une.

Les points de la victoire suédoise ont été apportés par Borg, qui le premier jour battit en quatre sets Cornejo, par le double Borg-Bengtsson, vainqueur samedi de Fillol-Cornejo, et enfin hier par Birger Andersson, vainqueur en trois sets de Cornejo et par Borg qui surclassa Fillol.

De leur côté, les Chiliens ne remportèrent qu'un simple, celui de Jaime Fillol sur Birger Andersson, le premier jour. A la base du succès suédois se trouva Bjorn Borg, l'un des meilleurs joueurs à l'heure actuelle, surtout sur terre battue. Le double vainqueur des Internationaux de France remporta en effet trois des quatre points de son équipe.

Ainsi le Chili, qui semblait pourtant avoir les meilleurs chances de se qualifier pour la finale de la coupe Davis 1975, n'a pas été un adversaire bien dangereux pour la Suède.

Mais les conditions dans lesquelles se déroula cette rencontre et le climat créé depuis plusieurs semaines autour d'elle, suffiraient à expliquer la défaite des Chiliens. Les Sud-Américains furent en effet méconnaissables, notamment samedi où ils durent disputer leur double au milieu d'un vacarme provoqué par 6 à 7,000 manifestants contenus derrière des barrières à deux cents mètres à peine du court de tennis.

Ainsi Fillol, qui avait reçu des lettres de menaces de mort s'il venait jouer en Suède put-il entendre tout l'après-midi des slogans tels que "mettez Fillol à la porte", "jetez-les dehors". Quatre jours avant le début de cette finale, les Chiliens ne savaient pas encore s'ils se rendraient en Suède où ils n'arriveront que deux jours avant le dé-

but des matches. Ils vécurent cinq jours durant isolés sous la protection de la police, ne quittant leur villa située à l'intérieur même du stade, que pour aller disputer leurs matches et y retourner aussitôt, toute sortie, tout contact avec l'extérieur leur étant "déconseillés" par les responsables de la sécurité. Les policiers ne contribuèrent pas non plus à détendre l'ambiance. Ils se montrèrent très nerveux car ils avaient laissé ouverte une brèche dans leur dispositif de bouclage du stade et craignaient que des bombes n'aient été placées à l'intérieur de l'enceinte. Il y eut des alertes à la bombe, même dans la tribune de presse, et ce fut dans cette atmosphère tendue que se déroula le match sur un terrain entouré d'un filet de douze mètres de haut qui le faisait ressembler à une cage à fauves, pratiquement sans public en dehors des quelque 1,400 policiers du service d'ordre et de leurs chiens qui ne cessent de patrouiller tout autour du stade.



Pour la première fois de son histoire, la Suède jouera la finale de la coupe Davis, après qu'elle eût éliminé le Chili par 4 à 1. Ici, Ove Bengtson et Bjorn Borg se félicitent mutuellement après avoir remporté le double de samedi au compte de 7-5, 6-2, 3-6 et 6-3.

les statistiques

baseball

Ligue nationale	
Section est	G P Moy. Diff.
Pittsburgh	88 66 571 —
Philadelphie	82 72 532 6
St. Louis	79 75 513 9
New York	79 76 510 9 1/2
Chicago	73 83 468 16
Montréal	69 85 448 19
Section ouest	
Cincinnati	102 53 658 —
Los Angeles	85 70 548 17
San Francisco	76 79 490 26
San Diego	68 86 442 33 1/2
Atlanta	66 90 423 36 1/2
Houston	61 93 396 40 1/2

Ligue américaine

Section est	
G	P
10	7
7	3
3	0
2	3
1	1
1	4

G	P	Moy.	Diff.
Boston	91	63	591 —
Baltimore	87	66	569 3 1/2
New York	79	74	516 11 1/2
Cleveland	75	76	493 15
Milwaukee	64	91	413 27 1/2
Détroit	57	97	370 34

Section ouest		
G	P	
Oakland	94	60
Kansas City	86	68
Texas	76	80
Minnesota	72	79
Chicago	71	82
Californie	70	86

football

Ligue canadienne	
Conférence de l'est	
J	G P P Pc Pts
Montréal	10 7 3 0 236 191 14

Ottawa	10	6	4	0	248	200	12
Toronto	10	3	7	0	163	206	6
Hamilton	8	2	6	0	121	218	4

Conférence de l'ouest		
G	P	
Edmonton	9	7
Régina	10	6
Winnipeg	9	4
Calgary	10	4
Vancouver	10	4

Samedi

Montréal 20, Vancouver 17
Toronto 23, Calgary 17
Hamilton à Régina

Finalé Jeudi Québec 12, Montréal 11 Hier Québec à Montréal (Québec mène 1-0, finale 4 de 7)

Un Jarry d' gros merci.

Les Expos tiennent à remercier tous ceux qui les ont si chaleureusement appuyés durant la saison, et ils comptent bien le leur montrer à l'occasion de leur dernière série de la saison à Montréal.

Cette série de quatre parties mettra aux prises nos Expos et les Cardinals de St. Louis, et s'ouvrira par un programme double, le lundi 22 septembre. Suivi de parties simples mardi et mercredi.

Et le mercredi 24 septembre, les Expos en profiteront pour dire merci à leurs partisans en faisant un grand tirage. Les prix: une Pontiac Astre 1975, un voyage d'une semaine pour deux en Jamaïque, une moto-neige, une télévision couleur et plusieurs autres. N'oubliez donc pas de conserver le talon de votre billet.

Venez faire un tour à Jarry et acceptez les remerciements des Expos!

Les Cardinals de Saint-Louis Le lundi 22 septembre, à 19h05 (programme double) Le mardi 23 septembre, à 20h05 Le mercredi 24 septembre, à 20h05

Les billets sont en vente à Jarry et à tout comptoir TRS. Pour renseignements, composez 273-0433.

